

Les dernières nonnes...

Présences à l'abbaye du Betton au XVIIIe siècle



Annie DHÉNIN – AHCS
Association Histoire en Cœur de Savoie

L'abbaye du Betton est située en Savoie, et même en « Savoie Propre », dans la basse vallée du Gelon, à 20 km de Chambéry. C'était une abbaye cistercienne de femmes, fondée en 1133, dépendant de l'abbaye de Tamié.

Couverture :

Professe et converse cisterciennes et vue de l'Abbaye du Betton.

Photo de l'abbaye : ADh, 2014

Dessins : *Dictionnaire des ordres religieux, ou Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent....* T. 1 / par le R. P. Hippolyte Hélyot, (1660-1716),

Annie Dhénin, février 2024

Avertissement : légendes érudites...

« Aux 17^e et 18^e siècles, l'abbaye du Betton, en pleine décadence, constitue plus une pension mondaine et une résidence du troisième âge qu'un lieu de méditation.

Après l'invasion française de 1792, les religieuses sont rapidement expulsées. Pour la plupart elles regagnent leurs familles et prêtent le serment civique pour toucher un maigre traitement.

Toutefois, sur la vingtaine de moniales surprises au Betton par la Révolution, deux se marient :

- Françoise de Charbonneau, « enlevée » par le commandant de la place de Chambéry, Vital de Chambarlhac, grâce auquel elle intercède en faveur de « ci devants » emprisonnés ¹. Plus tard, le pape Pie VI, alors captif à Valence la relève de ses vœux et bénit son union et ses enfants.

- La sœur de Mareschal épouse civilement le citoyen Puget, gendarme originaire d'Arvillard, non sans avoir auparavant été incarcérée, puis relâchée par l'administration républicaine qui reconnaît le 11 avril 1794 « son civisme et sa moralité » et « les secours qu'elle (a) donnés aux malheureux habitants (de Saint-Martin de La Porte) affligés d'une maladie épidémique... » En 1802, après la mort de Puget, elle obtient l'absolution des censures qu'elle avait encourues et la permission de rester dans le monde ².

D'autres religieuses manifestent un plus grand attachement à leur condition.

- En 1799, Marie-Françoise de Charbonneau, sœur de celle citée plus haut, dissimule sous le couvert d'un atelier de couture établi à La Croix de la Rochette une école catholique et son aide aux prêtres réfractaires ³. » ⁴

Vierges folles et martyres ! Vierges folles ou martyres ?

À l'abbaye du Betton, le 18^e siècle commence sur un parfum de scandale. Il s'achève sur une catastrophe romanesque.

Et les érudits brodent...L'auteur ci-dessus, s'appuyant sur ses prédécesseurs, mêle réalités et rêveries, confond les personnes... Dommage, ses sources sont parfois précieuses.

La recherche qui suit tente de démêler le vrai du faux ; elle est souvent moins embrasée, et ce n'est pas nécessaire : le destin des religieuses chassées de leur abbaye en 1793 fut parfois réellement plein de surprises – les plus jeunes surtout, étonneront peut-être.

Restons modestes : nous avons l'énorme avantage sur les érudits des XIX et XX^e siècles, d'accéder en un clic à des milliers de documents originaux des Archives : une grande part des pièces utilisées ici est accessible en ligne.

Les sources sont toujours précisées, on pourra donc vérifier... et aller plus loin.

¹ C^{al}. A. Billiet, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry*, 1865, p. 538.

² Chan. A. Gros, *Histoire de la Maurienne*, t. IV, p. 347. C^{al}. A. Billiet, op. cit., p. 537.

³ Voir à ce sujet C^{al}. A. Billiet, op. cit., p. 333. F. Bernard, *Histoire du décanat de La Rochette et Archives communales de La Rochette* (à La Rochette) : « Dénonciation contre la Charbonneau... »

⁴ Pierre Le Blanc de Cernex, *L'abbaye du Betton aux 17^e et 18^e siècles Vie religieuse et sociale* in *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 95 : *Vie religieuse en Savoie, mentalités, associations* - Actes du 31^e congrès des sociétés savantes de Savoie, Annecy, 13-14 sept. 1986

SOMMAIRE

	page
LA VIE DES RELIGIEUSES AU BETTON AU XVIII^e s	5
L'EXPULSION	7
DESTINS INDIVIDUELS	9
Marianne Chollet du Bourget, abbesse, née en 1718 professe dès 1735 76 ans en 93 ? † 1805	9
Rose-Charlotte Platzaert née en ... professe dès 1736 76 ans en 93 ? † ...	12
Charlotte Le Blanc née en 1725 professe dès 1741 71 ans en 93 ? † ...	14
Victoire-Ferdinande de Martinel née en 1729 professe dès 1747 65 ans en 93 ? † 1804	18
Jeanne-Marie Marguerite Sibué Ducol née en 1746 professe dès 1765 46 ans en 93 ? † 1806	20
Marie-Jacqueline Chollet du Bourget née en 1740 professe dès 1758 53 ans en 93 † 1814	23
Marie-Françoise (de Voglans) Chollet Du Bourget née en 1750 professe dès 1768 43 ans en 93 † 1830	23
Jacqueline-Françoise de Morel d'Hauterive née en 1742 professe dès 1770 41 ans en 93 † 1816	26
<i>Philiberte Veillard</i> née en 1752 converse dès 1771 41 ans en 93 † 1809	28
<i>Marie-Antoinette Molot</i> née en 1750 converse dès 1771 43 ans en 93 † 1835	30
Marie de Charbonneau née en 1758 professe dès 1781 30 ans en 93 † 1808	34
<i>Marie-Françoise Beaumont</i> née en 1760 converse dès 1785 33 ans en 93 † ...	40
Pauline de Coussy née en 1766 professe dès 1785 26 ans en 93 † 1835	48
Françoise de Coucy de Muret née en 1770 professe dès 1787 24 ans en 93 † 1818	49
Geneviève de Lannoy née en 1768 professe dès 1787 24 ans en 93 † 1841	55
Anne-Jeanne-Baptiste de Maréchal née en 1767 professe dès 1787 24 ans en 93 † 1843	60
PRÉSENCE DES RELIGIEUSES AU BETTON ENTRE 1699 ET 1793 (Essai)	67
1735 -1792 REGISTRE DES AUMÔNIERS (complet) : Cérémonies religieuses au Betton	69
MINUSCULE BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE	72

LA VIE DES RELIGIEUSES AU BETTON AU XVIII^e S. ¹

Lors de l'expulsion en 1792-93, Rose, la plus âgée des religieuses, a environ 76 ans : elle a prononcé ses vœux en 1736, et vient de passer 57 ans à l'abbaye. Elle a eu vent du temps des « désordres » dans l'abbaye, avant le retour au calme. La plus jeune a 23 ans. L'abbaye semble compter alors 13 religieuses professes (religieuses de chœur), et 3 sœurs converses.

L'organisation sociale et matérielle

- L'encadrement

L'abbaye est dirigée par une abbesse, en principe élue par ses consœurs (mais les pressions du pouvoir ne sont pas rares !) Placée sous le contrôle de l'abbé de Tamié, elle gère les biens du monastère (et au Betton, ils sont importants – mais les locaux à entretenir aussi), avec l'assistance d'hommes de loi : les notaires locaux, des agents d'affaire : dans les derniers temps, l'un d'eux, Soldet, piémontais, habite même à l'abbaye, où il meurt en 1789.

L'abbesse est assistée d'une prieure, d'une célerière (l'intendante, maîtresse des clés), d'une maîtresse des novices, parfois d'une portière. Il est arrivé qu'une abbesse usée soit pourvue d'une adjointe (coadjutrice) destinée à lui succéder.

- Strates : religieuses de chœur, sœurs converses, etc.

On trouve à la fois des religieuses professes, des sœurs converses, des sœurs « données », des oblates... Leurs droits et leurs devoirs ne sont pas les mêmes. « Autrefois dans certaines congrégations il y avait deux classes : les religieuses de chœur ; et les sœurs converses, dont la vie était plus orientée vers les tâches matérielles de la vie communautaire. » ²

Au Betton, les professes étaient toutes de vieilles familles nobles – qui n'étaient pas forcément les plus riches...

Certains érudits suggèrent élégamment que l'on remisait là les filles trop laides ou trop bêtes pour espérer mariage. Hum...

Nous remarquerons plutôt dans ces familles souvent nombreuses, plusieurs orphelines de fraîche date : les grands frères héritiers universels, à peine plus vieux qu'elles, devaient être bien débordés. Pour d'autres encore, les parents – nobles mais désargentés - n'arrivaient même pas à constituer la dot, pourtant inférieure à ce qu'aurait pu attendre un futur mari...

D'ailleurs, chassées de l'abbaye, certaines des plus jeunes trouvèrent vite un compagnon, malgré leur dénuement ! Ah mais !

- Le respect de la Règle cistercienne - fort stricte - a souvent été... oublié au début du XVIII^e siècle.

En 1719 ³, il y a des « difficultés à observer la règle et plus encore le bref [du pape Alexandre VII] sans adoucissement. Les postulantes ne veulent pas y rester. »

La clôture :

Le strict respect des limites n'est pas facile pour diverses raisons :

« Clôture gardée autant qu'on le peut dans un temps que l'on bâtit une belle église, (l'ancienne étant tombée), lieux réguliers très étroits, inondations. »

Les visites sont abusives :

« Abus de parloir ; les parents de l'abbesse et des religieuses : pas plus d'une journée au Betton. Trop de religieux étrangers, cause de relâchement : qu'ils s'abstiennent d'aller au Betton. » (Lettre du roi)

Puis vient l'affrontement entre l'abbesse Marie de Menthon du Marest et l'abbé de Tamié (A. de Jouglu). Les religieuses se divisent : sur huit religieuses de chœur et trois converses professes, cinq sœurs « observantes » refusent de suivre leur abbesse, « protestant leur obéissance à l'abbé de Tamié. »

« Pour faciliter l'observance de la clôture et ôter en même temps une infinité d'occasions de la rompre nous croyons absolument nécessaire de faire fermer et murer toutes les entrées et portes superflues qui donnent dans l'enclos régulier. » (Lettre de l'abbé de Clairvaux à Monsieur) ⁴

L'été 1724 éclate la fameuse affaire « du souterrain », peut-être montée en épingles par les érudits locaux :

« L'évêque de Maurienne s'était plaint (lettre du 2 décembre 1723) de l'entrée des séculiers dans la maison par un chemin souterrain qu'on a pratiqué pour passer dans des vignes qui sont hors de la véritable clôture. (...) L'église que l'on bâtie n'a que les 4 murailles et le couvert. Les religieuses y vont prendre le café et le chocolat avec les séculiers... L'abbé de Tamié précise les mesures à prendre pour respecter la clôture : abatage de la voûte et combler le passage sous terre. »

En 1728, les visites continuent : le comte de Saint-George écrit au roi :

« J'ai fait savoir à l'abbesse du Betton les ordres de SM à l'égard des jeunes gens qui fréquentaient son couvent » ¹

¹ Signalons un document des Archives de Savoie, très précieux pour qui s'intéresse à la vie au Betton au XVIII^e s. : le *Registre* tenu par les aumôniers de l'abbaye, qui garde mémoire des entrées en religion, mais aussi, des décès de tout le petit peuple qui vivait auprès des religieuses : cote 48H 1 (en ligne)

² <https://eglise.catholique.fr/glossaire/convers/>

³ Archivio di Stato di Torino Materie ecclesiastiche > Monache di là dai Monti > Mazzo 2 - Liasse : *Le Betton* : juin à octobre 1719

⁴ Archivio di Stato di Torino Materie ecclesiastiche > Monache di là dai Monti > Mazzo 2 - Liasse : *Le Betton* : 1719-12-12

Le maigre :

« *Les dames du Betton sont des personnes de qualité et de condition et font usage de viande* », on sert des œufs un vendredi de Carême. L'abbé de Cîteaux accepte que les moniales du Betton aient des dispenses pour la nourriture.

Il est vrai que cette abbaye en pleine nature est déjà victime des miasmes : en 1719 encore, « *Mauvais air, marais, brouillard* » sont le lot de « *l'abbesse et 8 religieuses dont 3 malades et 2 âgées* »

- les conflits de pouvoir

Les religieuses dépendaient de l'abbaye de Tamié, elle-même soumise à Clairvaux. En principe, elles élisaient leur abbesse. Dans les faits, les puissants tentaient de placer leur pion ; le roi, qui devait valider l'élection, en premier lieu.

On a vu les nonnes se diviser, se dénoncer auprès du pouvoir ; certaines briguaient la succession de l'abbesse, telle cette nièce du comte de Mellarède, que l'on avait dû déplacer de l'abbaye du Betton au couvent Ste-Catherine, et qui réclame :

« *L'abbesse du Betton est âgée et une élection semble proche. Elle demande à ne pas être privée du bénéfice de cette grâce. Elle demande à l'abbesse [du Betton] de l'envoyer prendre.* »

Mais... « *en cas de mort de l'abbesse dont la santé est chancelante, [on craint qu'elle] ne fomente une cabale avant une nouvelle élection.* ».

La parade est trouvée : sœur Truffon pourra regagner le Betton, mais d'abord, on aura élu une coadjutrice destinée à succéder à la vieille abbesse !²

- Leurs meubles, leurs domestiques

Les sœurs novices apportaient un dot, remise à la communauté ; d'autre part, elles touchaient en général une rente viagère annuelle, destinée à leurs frais personnels, plus ou moins importante, qui pouvait être adossée à un capital géré par la famille, ou versée régulièrement par l'abbaye, sur une part réservée de la dot dans le contrat.

Les religieuses fournissaient leurs meubles ; certaines avaient une domestique (en 1798, quoique « *sans ressources* », Rose-Charlotte Platzaert, réfugiée tout près à Hauteville, a encore une servante) ; un secteur de l'abbaye, « *l'appartement des domestiques* », leur était d'ailleurs destiné.³

Au début du XVIIIe, certaines sont entrées en religion très tôt (à 15 ans pour Charlotte Le Blanc) ; puis la règle impose d'attendre 18 ans : l'aumônier le vérifie lors de la prise d'habit.⁴ Après un an de noviciat, les vœux définitifs sont prononcés.

Les cellules étaient loin d'être spacieuses.

Melville Glover recueillit vers 1850 les souvenirs de la comtesse de Salins, qui avait fait sa première communion au Betton :

« *Ces dames avaient chacune une chambre simplement meublée, ayant une alcôve flanquée de deux cabinets ; l'un desquels contenait leur bois et l'autre était arrangé en oratoire. Un rideau était tendu devant l'alcôve. Leur premier repas consistait en café au lait ; à sept heures elles assistaient à la messe ; à dix, une demi-heure d'office, et le soir autant. A leur dîner on servait trois plats. L'abbesse avait un petit salon dans lequel elle réunissait les religieuses une fois par semaine.* »

La permission de sortir du couvent ne pouvait être accordée qu'une fois par mois ; il était très difficile de l'obtenir, vu que les parents immédiats pouvaient pénétrer dans la maison ; les étrangers restaient au parloir, où une simple rangée de bâtons les séparait des dames. Ces dernières portaient du linge fin et laissaient apercevoir leurs cheveux ; toutes, d'ailleurs, étaient d'origine noble. »⁵

- Les pensionnaires

En fait, souvent, les jeunes filles entraient d'abord à l'abbaye comme pensionnaires. Elles connaissaient donc déjà les règles de vie du monastère. Charlotte Le Blanc, nièce de l'abbesse, entra même au Betton comme pensionnaire à... 5 ans.⁶

Melville Glover poursuit : « *Dans les dernières années de l'existence du Béton, les dames tenaient des pensionnaires ; chacune d'elles en élevait une qui passait toute la journée dans la chambre de sa maîtresse. Le nombre en était très restreint, et l'éducation que l'on y recevait très imparfaite. Les pensionnaires couchaient par chambrées de quatre ou cinq, sans aucune surveillante.* »

Activités

Les activités monastiques sont bien décrites ailleurs : la journée des professes est scandée par le rituel religieux.

Les converses appelées aux tâches matérielles, ont moins d'astreintes religieuses.

¹ Archivio di Stato di Torino Materie ecclesiastiche > Monache di là dai Monti > Mazzo 2 - Liasse : *Le Betton* 1728-12-18

² Archivio di Stato di Torino Materie ecclesiastiche > Monache di là dai Monti > Mazzo 2 - Liasse : *Le Betton* 1734-06-11

³ AD073 cote 48H 1

⁴ AD073 cote 48H 1

⁵ *L'abbaye du Béton en Maurienne* par Melville Glover (1834-1897).

⁶ Pierre Le Blanc de Cernex, *L'abbaye du Betton aux 17e et 18e siècles Vie religieuse et sociale* in *Mémoires et documents* publiés par l'Académie salésienne, t. 95 : *Vie religieuse en Savoie, mentalités, associations* - Actes du 31^e congrès des sociétés savantes de Savoie, Annecy, 13-14 sept. 1986

Après le relâchement des années « de l'abbesse de Menthon », le rituel semble mieux respecté. À la fin du XVIII^e siècle, le temps n'est peut-être plus aux fêtes et aux agapes. Cependant, le nombre de personnes étrangères qui passent, ou même logent à l'abbaye, interroge sur la réclusion des religieuses.

Tout près de l'abbaye, le moulin de « pont-Bellon » est actif ; exploité par la famille Peguet, puis par les **Veillard**, il appartient aux religieuses ; un peu plus loin, leur ferme de la Grangerie tenue par les Veillard, passera aux Aguetzaz. Tous ont leur place avec leur famille dans le cimetière qui jouxte l'église du monastère – les nonnes ont par ailleurs leur « charnier »

On sait qu'au XIX^e siècle, un atelier de production de soie a succédé à l'hôpital dans les locaux de l'ancienne abbaye. ¹

Il est à noter qu'un élevage de vers à soie existait déjà au Betton depuis des années, lors du départ des nonnes : l'inventaire du 10 floréal an 3 (29 avril 1795) prend note d'équipements dédiés *vétustes*. ² (Ce détail eut peut-être son importance pour la subsistance des dames de Lannoy.)

L'EXPULSION

Nuit du 21 au 22 septembre 1792 : l'Armée des Alpes française commandée par Anne-Pierre de Montesquiou-Fézensac, soit quelque 15 000 hommes au sein desquels on trouve la Légion des Allobroges, envahit la Savoie. Les troupes sardes se retirent sur les crêtes des Alpes.

L'Assemblée des Députés des Communes de la Savoie se réunit en la cathédrale de Chambéry et lors des séances des 26 et 27 octobre 1792, elle décide la suppression des droits souverains de la Maison de Savoie, de la noblesse, des redevances féodales (sans indemnisation), de la dîme, ainsi que la confiscation des biens du clergé.

La Constitution civile entre en vigueur le 8 février 1793 : on estime qu'un tiers des prêtres l'acceptent.

Puis, la répression directe contre les prêtres et le culte frappe toute activité religieuse - contre la volonté de nombreux Savoyards.

Le concordat de 1801 amène l'apaisement et le ralliement de larges couches de la population. L'État prend à sa charge le traitement du clergé, et en échange, le pape a accepté que l'on ne revienne pas sur la confiscation des biens de l'Église, au grand soulagement des acheteurs de biens nationaux.

1793

En avril 1793, l'abbesse, dite « *citoyenne madame Chollet* » passe encore des actes notariés pour l'abbaye du Betton.³

Les religieuses quittent l'abbaye... un peu chargées parfois.

On voit qu'elles ont toujours accès au couvent le 30 mai 1793 : elles semblent avoir encore la jouissance des lieux pour 15 jours. Elles ne déménagent probablement pas l'abbaye toutes seules ! On sait d'ailleurs par d'autres délibérations, que les municipalités voisines se sont opposées à la réquisition du blé destiné à d'autres localités.

« 30 mai 1793, Séance du Conseil Général du département ⁴

Un membre du Comité de Salut public fait part au Conseil qu'il lui a été dénoncé qu'il existe près de 1000 q^x de blé dans la ci-devant abbaye du Betton, et que les religieuses, quoique prêtes d'évacuer leur couvent, ne laissent pas que d'en écarter, et profitent même de la nuit pour les transporter.

Il sera nommé un commissaire qui se transportera au ci-devant couvent du Betton pour vérifier en l'assistance d'un officier municipal du Bettonnet les greniers qui y existent, constater la qualité et quantité du blé, procéder à séparation de celui nécessaire à la maison pour 15 jours, et mettre le surplus dans des chambres qu'il fermera sous clef

Le commissaire prendra sur les lieux tous renseignements au sujet du blé ou autres effets vendus ou distraits par lesdites religieuses dès le 22 septembre proche passé jusqu'à la date de l'inventaire qui en a été fait ; et procédera à visite domiciliaire chez toutes personnes qu'il pourra soupçonner dans le Bettonnet du blé ou effets des dites religieuses, et les faire séquestrer s'il en trouve, en dressant procès-verbal du tout, toujours en l'assistance dudit officier municipal ; et le transmettra au département. »

Pourtant, les inventaires ont déjà commencé : ils ont été dressés par des notaires locaux, les citoyens Simon **Mollot**, Joseph Valliens, Jean-Claude Perret, Savey, qui connaissaient bien l'abbaye, pour y avoir souvent dressé les actes et contrats des religieuses – Simon Mollot était même le frère d'une des sœurs converses.

Le 5 juin 1793 il avait déjà vaqué 21 jours pour faire *l'inventaire des avoirs de la maison religieuse du Betton*.

(Ces inventaires ont brûlé avec tous les autres au ci-devant château de Chambéry ; mais le régisseur avait gardé une copie.)

Le 2 août 1793, l'administration du district a placé l'ex abbaye sous la régie des « *citoyens Heurteur et Savey*, en attendant la vente comme « bien national ». Fin avril 1795, les autorités se réunissent dans les locaux de l'ancienne abbaye pour procéder à nouveau à l'inventaire des biens - bâtiments, outils et mobilier.

¹ voir en particulier AD073 cote 43F 350

² AD073 cote 43F 520

³ AD073 cote 2C 2197 F°237

⁴ AD073, cote L 23, F°160

Les religieuses avaient fourni les meubles de leur cellule, elles étaient autorisées à partir avec.

« Sur la pétition des religieuses de la ci-devant abbaye du Betton, le Conseil général, ouï le rapport du 2d Bureau et l'avis du Pr Gal sindic, arrête qu'il est loisible aux pétitionnaires de disposer en conformité de la loi du mobilier de leurs cellules et les effets qui auraient été à leur usage personnel exclusivement ; le tout quoi sera vérifié en présence de la municipalité du lieu. »¹

Cela suffit-il à expliquer l'état des cellules ou du linge signalés dans l'inventaire ?

*(...)Thomas Heurteur nous a exhibé un extrait de l'inventaire des meubles, linges et effets restant dans la ci-devant abbaye du Betton, qui est en date du 9 juillet 1793 vieux style, qu'en a fait ledit Thomas Heurteur le 16 juillet dite année 1793 avec Martin Savey, aux citoyens Berthollus et **Puget**, commissaires députés par l'administration du District de Chambéry pour l'évacuation de ladite maison du Betton ; le tout quoi est signé pour copie par lesdits Puget et Berthollus.*

Après ce, il nous a représenté les meubles, effets et denrées ci-après, que nous avons inventoriés comme suit :

Premièrement :

quatre grands bois de lit à rideaux, très usés par vétusté, sis paillasses, sept matelas, cinq traversins, deux couvertes d'indienne, une dite ..., quatre chaises tapissées, trois fauteuils tapissés, le tout de médiocre valeur, deux chaises de paille dont il n'y a plus que le ..., deux mauvaises chaises de bois, cinq petites tables usées et en mauvais état ; une commode à trois tiroirs, un prie-dieu, deux grandes encoignures sans serrure, le tout de bon usage ; deux paires de chenets en fer, très usés par vétusté ; quatre mauvais tableaux usés par vétusté et de très mauvaise peinture ; un rideau de fenêtre moitié usé, trois petits mauvais cadres qui sont dans la chambre du ci-devant armoiries (sic) ;

... et le reste à l'avenant !

On sait peu de choses de l'ameublement de l'église du monastère : le District était généralement plus intéressé par les métaux ...que par le mobilier et les œuvres d'art anciennes (souvent promises au feu, ou distribuées)

*Dans la bigaterie² il y a une grande table avec son pied en sapin ; le pied de ladite table est en noyer, il y a soixante six planches bois sapin de huit pieds de long les unes sur les autres, treize échelles soit vingt-six pas **à faire des vers à soie**.*

*Ledit Thomas Heurteur (...) nous a de plus représenté **deux tours à filer la soie** avec quatre roues, le tout hors d'usage et n'étant bon qu'à brûler.*

NB. Les Archives concernant la gestion de la fin de l'abbaye, évoquent les noms d'hommes de loi et de notaires, notables en Savoie Propre ; après avoir souvent recherché la noblesse, beaucoup d'entre eux s'étaient mis au service de la République. Pourvus de responsabilités « révolutionnaires », certains avaient donc des attaches nobles ! Mais l'administration avait besoin de leurs compétences. On les retrouvera au fil des « portraits » de quelques religieuses expulsées, dont ils étaient proches. Quelques-uns ont fait de belles affaires.

¹ 1793 - AD073 cote L 24

² bigaterie : production de la soie (de « bigat », le ver à soie en patois savoyard)

DESTINS INDIVIDUELS

Marianne Chollet du Bourget « la dernière abbesse »

Marianne Cholet du Bourget est née le 15-12-1718, paroisse Saint-Léger à Chambéry.

Petit piège : dans les registres paroissiaux, elle est nommée « Choulet », ainsi que son père ! Mais il n'y a pas de doute sur son identité et sur le lien avec Noble Pierre-Antoine Chollet Baron du Bourget, et Catherine Reveyron.

Le prénom de la future abbesse subit aussi des variantes : Marie, Marie-Anne, Marianne. Le notaire écrit Marie Anne dans l'acte d'entrée en religion. Les aumôniers du Betton écrivent : Marianne.

Bref... Marianne Chollet est née en 1718.

Ses parents, mariés en 1708, sont Noble Pierre-Antoine Chollet Baron du Bourget, et Catherine Reveyron.

Catherine décède en 1754 ; Pierre-Antoine vient alors au Betton, où il mourra : il y est enterré en 1756, dans l'église (comme les aumôniers).

Le couple a eu beaucoup d'enfants, entre 1709 et 1729 : citons Gaspard dont il sera souvent question, mais qui meurt en 1780, Jean-Baptiste, Victor, Christine (et encore 4 autres enfants inconnus du généalogiste Amédée de Foras).

Prise d'habit à l'Abbaye

En juillet 1734, Marianne est déjà pensionnaire de l'abbaye du Betton « depuis environ 4 ans » : elle est donc entrée à l'abbaye à 12 ans... et elle prend l'habit de novice à 16 ans.

Son contrat d'entrée en religion ¹ est signé à La Rochette le 17 juillet 1734 par son père Pierre-Antoine Chollet du Bourget.

Elle prononce ses vœux définitifs le 25 juillet 1735.

Dernière abbesse du Betton

Elle est élue abbesse en 1761. ²

Il a fallu la prier un peu : « Elle n'ambitionnait pas cette charge et a dû être exhortée. » « L'abbé de Tamié qui a présidé à l'élection lui a demandé d'accepter. » ³ Sa longue direction (32 ans) apparaît paisible ; elle vient après une longue période de désordres (et de conflits avec le puissant voisin, le comte de Mellarède).

Les postulantes, toutes nobles, entrent souvent d'abord comme pensionnaires, très jeunes parfois ; puis elles se font novices ; beaucoup d'entre elles viennent de localités proches : les familles se connaissent, certaines viennent souvent en visite. Un peu trop même !

Mais...

L'abbaye a des frais, de nombreux bâtiments à entretenir, et fait état de finances serrées ; mais elle a du bien, que l'abbesse gère avec l'aide d'hommes de loi fidèles.

Cependant, Mme du Villars, précédente abbesse, disait ses soucis au roi en 1749 « pour faire subsister une communauté de 20 religieuses, 5 sœurs converses, 6 autres filles de service, un aumônier, un homme d'affaire, 9 domestiques, sans parler des allants-venants et des pauvres qui nous accablent journellement. » Or à ce moment : « L'abbaye est privée de la moitié de ses revenus qui sont presque tout en servis. Nous sommes dans la disette du blé. » ⁴

L'abbaye abrite en effet les religieuses, et tout un petit peuple de « sœurs données », de domestiques, de pensionnaires âgé(e)s, de paysans qui tiennent le moulin de Pont-Bellon et la ferme de la Boverly ; on rencontre aussi logeant sur place des hommes de confiance, et l'aumônier qui représente l'abbaye de Tamié.

On voit des proches : Pierre-Antoine Chollet, père de l'abbesse, achève là sa vie, Gaspard son frère n'est pas loin, et sert à l'occasion de témoin aux notaires (contrat d'entrée en religion d'Agathe Piffet en 1772)

De temps en temps, un mendiant vient se réfugier et mourir à l'abbaye...

En famille

Dès son entrée au Betton comme pensionnaire, Marianne a retrouvé deux sœurs de sa mère, Marguerite et Françoise de Reveyron ; puis Françoise, religieuse de cœur, décède, en 1743, à 54 ans ; son aînée Marguerite, Prieure devenue malvoyante meurt en 1750, à 62 ans (cette forte personnalité, légaliste, avait mené l'opposition à l'abbesse qui se rébellait contre Tamié).

¹ contrat d'entrée en religion de Marianne Chollet du Bourget : AD073 Tabellion de La Rochette, cote 2C 939 vue 313

² selon *Mém. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie* 1884, p.315

³ Archivio di Stato di Torino Materie ecclesiastiche > Monache di là dai Monti > Mazzo 2 - Liasse : *Le Betton* 1753-10-27 et 1753-10-28

⁴ Archivio di Stato di Torino Materie ecclesiastiche > Monache di là dai Monti > Mazzo 2 - Liasse : *Le Betton* 1749-01-04

Dans le contrat d'entrée en religion de sa fille, en 1734, Pierre-Antoine Chollet du Bourget proteste de son attachement à l'abbaye : il connaît ce monastère, et on trouve sa signature comme témoin sur le contrat d'entrée au Betton d'une autre religieuse, Françoise Vallantine Sarde de Laforest, dès 1725.

Le 17 septembre 1757, il décède « *dans les appartements externes de l'abbaye, âgé d'environ 76 ans* » : il est inhumé avec les honneurs dans l'église, « *au-devant de la porte de la sacristie, sous une pierre du cadetage* ¹ » ².

Gaspard Chollet Du Bourget continue à rendre visite à sa sœur Marianne.

Deux de ses filles vont rejoindre l'abbaye : Marie-Jacqueline en 1757, et Marie-Françoise en 1767.

Elles ont leur notice ci-dessous.

1793

En avril 1793, la « *citoyenne madame Chollet* » passe encore des actes notariés pour l'abbaye du Betton ; mais elle agit sous tutelle municipale, assistée par Michel Rosset, maire, et les citoyens Sébastien Rosset et Jean-Claude Tarajat, « *affiliés municipaux formant le corps municipal de la commune de Bettonnet* ». ³ Elle a 74 ans.

Puis il faut partir...

Le cardinal Alexis Billiet ⁴ rapporte :

18 mai 1893 : « *Les citoyennes Magdeleine et Christine Chollet et la citoyenne Ruffard, religieuses ursulines, demandent à se rendre à Voglans, dans la maison du citoyen Victor Chollet, frère des deux premières ; le directoire passe à l'ordre du jour, parce que trois religieuses du Betton s'étaient déjà rendues à Voglans dans la même maison ; les arrêtés de l'administration ne permettent pas un tel rassemblement.*

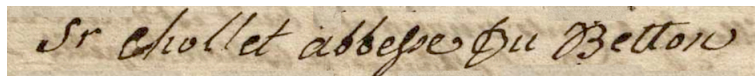
Ainsi deux sœurs n'obtiennent pas la permission de se réfugier auprès de leur frère, parce que cinq religieuses à Voglans devenaient une réunion menaçante pour la République. »

On peut donc supposer que Marianne Chollet du Bourget avait rejoint son frère à Voglans, ainsi que ses nièces (qui suivent).

Et puis...

Marie-Anne Chollet du Bourget « *très respectable religieuse abbesse du monastère du Béton* » décède à la maison, à Voglans le 23 septembre 1805, « *âgée d'environ quatre vingt sept [ans]. Elle est inhumée au cimetière de cette paroisse* ».

1758



¹ cadetage : dallage

² AD073, *Registre des aumôniers*, cote 48H 1 vue 25

³ AD073 cote 2C 2197 F°237

⁴ C^{al}. BILLIET, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry*, Armoriai de Savoie. 1865, p. 124.

Généalogie (sources : AD073)

Parents

Pierre-Antoine Chollet Baron du Bourget

né en juillet 1682 (RP St Léger AD073 cote 4E 215 vue 68) † 16-9-1756 au Betton (AD073, cote 48H 1 vue 25)

Fils posthume, né en juillet 1682, il est mis sous la tutelle de sa mère le 21 août suivant (Arch. du Sénat de Savoie).

Conjointement à N^e Claude-Louis de Buttet, il fait l'acquisition le 16 mars 1727, de la terre seigneuriale et baronnie du Bourget. (de Foras)

Il épouse, le 26 juillet 1708 (RP St Léger AD073 cote 4E 237 vue 29) Catherine Reveyron. Il teste le 8 mars 1756. (de Foras)

D^{elle} Catherine, née le 8 juin 1687 (RP St Léger AD073 cote 4E 169 vue 163) † 20-4-1754 (RP St-Léger AD073 cote 4E 283, vue 147)

filles de N^e Gaspard Reveyron, sénateur au Sénat de Savoie, et de D^{elle} Jeanne-Françoise de Regard de Disonche, contrat dotal en 1686. Gaspard Reveyron † 1715 (RP St Léger), Jeanne-Françoise de Regard † 1742

De Foras leur trouve 4 filles dont 3 religieuses :

- Catherine qui se marie. (Catherine mourut à 67 ans en 1754 et fut ensevelie à St-François selon de Foras (?))
- Jeanne-Marguerite Reveyron née 8-6-1688 (AD073, RP St Léger 4E 169 vue 163D) † le 8-3-1750 à 62 ans (AD073 cote 48H 1vue 22)
Religieuse de chœur au Betton avant 1699, Prieure, devenue malvoyante avec l'âge (à quel âge prononça-t-elle donc ses vœux ?)
- Marie-Françoise Reveyron née 7-8-1689 (AD073, RP St Léger 4E 169 vue 231D) † le 15-6-1743 à 54 ans (AD073 cote 48H 1vue 19)
Religieuse de chœur au Betton dès avant 1718.
- Claudine Reveyron née 29 avril 1691 (AD073, RP St Léger 4E 169 vue 289D)
Religieuse de chœur à Sainte-Claire hors les murs, professe en 1754 (de Foras)

Fratrie de Marianne

Disons-le, les Registres paroissiaux de Saint-Léger présentent de sérieuses difficultés : ils ont probablement connu de gros problèmes de conservation dans cette vieille église humide. Mais auparavant, pourquoi tant de prêtres de cette paroisse les ont-ils aussi mal tenus ? De Foras a pu renoncer parfois.

- Gaspard Baron du Bourget, né le 9-6-1709 (RP St Léger AD073 cote 4E 170 vue 287) † 19-12-1780

ils aîné, héritier universel de son père (de Foras), capitaine au R^{gt} de Chablais (RP St Léger AD073 cote 4E 240 vue 227)

il épouse Melchiotte de Mareste, fille du C^{te} de Rochefort, le 30-9-1739, devant François-Gaspard Chollet, prêtre. (St Léger, 4E 240 vue 227)

Il teste le 15-1-1780 en faveur de son 2d fils. (de Foras)

Enfants de Gaspard Chollet B^{on} du Bourget

voir plus bas la notice consacrée à ses 2 filles religieuses au Betton Marie-Jacqueline et Marie-Françoise

- **Marianne** ou Marie-Anne ou Marie. Dernière abbesse du Betton.

Dans l'excellent répertoire 4E 215, on relève 4 naissances de fillettes ignorées par de Foras : l'une d'elles semble bien être Marianne.

- Françoise-Jacqueline née le 4-4-1711 AD073 RP St Léger cote 4E 170 vue 327 † ??? n'est pas signalée par de Foras

- Marguerite Cholet née le 22-7-1713 AD073 RP St Léger cote 4E 170 vue 386 † ??? n'est pas signalée par de Foras

- Marie-Magdeleine Cholet née le 13-4-1717 AD073 RP St Léger cote 4E 174 vue 19 † ??? n'est pas signalée par de Foras

- **Anne-Marie « Choulet »** née le 15-12-1718 AD073 RP St Léger cote 4E 174 vue 60

Marie-Anne Chollet du Bourget décède « à la maison », à Voglans le 23-9-1805 † 4E 1725 vue 94

- Jean-Baptiste-Henri-Marguerite (parrain en 1746, RP St-Léger) (de Foras)

† 5 fruct. an 10 (23 août 1802) AD073 cote 3E 778 vue 205

- Victor, capitaine au Régiment de Savoie (époux de Marianne Kaldtschmidt † 1811)

† 9-10-1807 à Voglans (AD073, 4E 1725 vue 96), ± 77 ans
testament : voir répertoire AD073 1787 2C 180 vue 101

- Christine, religieuse ursuline de Foras)

- NN religieuse ursuline de Foras)

- Charles-Joseph né 24-3-1721 RP St Léger AD073 cote 4E 174 vue 118

† ??? n'est pas signalé par de Foras

- Charles-François né 2-8-1726 RP St Léger AD073 cote 4E 174 vue 303

† ??? n'est pas signalé par de Foras

- Jacques-François né 3-7-1729 RP St Léger AD073 cote 4E 174 vue 377

† ??? n'est pas signalé par de Foras

Blason :

P. d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, et 1, surmonté d'une couronne de même

Armorial A. de Foras



Rose-Charlotte Platzaert

Rose-Charlotte et Lucie Platzaert sont les filles d'un haut commis de l'État sarde, André-Thomas de Platzaert, Premier Officier du Bureau d'État de Sa Majesté à Turin.

Lorsque Rose prend l'habit au Betton « *pour y vivre et mourir* », cet important personnage ne fera pas le déplacement : il délègue la rédaction du contrat d'entrée (la veille de la prise d'habit de novice de la jeune fille) au comte Bonaud « *Intendant de Justice, Police et Finances de Sa Majesté deçà les monts, natif de Turin, habitant à Chambéry* ».

Le scénario sera le même pour Lucie un an plus tard.

Mais ce ministre de Sa majesté ne fait que reproduire la solution adoptée en 1734 par « *Seigneur Dom Antoine Petitti [Chevalier] Commandeur de la sacré Religion des Sts Maurice et Lazare, Général des Finances de Sa Majesté* » qui avait déjà confié au même comte Bonaud le soin d'installer sa fille Rosalie-Thérèse-Marguerite au Betton : cette dernière est parfois citée parmi des les « *trublionnes* » qui donnèrent à l'abbaye un parfum de scandale (elle disparaît des listes de l'abbaye, vers l'âge de 37 ans, sans aucune mention dans le Registre de l'aumônier de l'abbaye... Effacée...)

Les demoiselles Platzaert semblent avoir été plus... disciplinées.

Prise d'habit à l'Abbaye

Rose-Charlotte Platzaert ¹ est novice au Betton le 7 octobre 1736, et prononce ses vœux définitifs un an plus tard, le 27 octobre 1737. L'abbesse est alors Marguerite du Villard.

À ce moment, Rose a déjà été rejointe par sa sœur, Lucie Platzaert de Sassy ², novice depuis 2 juin 1737. Cette dernière sera professe le 10 août 1738. Mais Lucie décède le 4 juin 1774 âgée de 54 ans (elle a « *38 ans de religion* »)

1793

Rose-Charlotte doit avoir 76 ans environ. Elle se réfugie d'abord 5 années dans le village voisin de Hauteville – c'est là précisément que vit la famille paysanne d'une sœur converse que nous rencontrerons plus loin, Philiberte Veillard. L'aristocrate et la paysanne, la religieuse de chœur et la converse... La solidarité a peut-être joué entre ces femmes aux origines sociales très différentes ?

20 Septembre 1798 : sur sa demande respectueuse, Rose-Charlotte Platzaert, octogénaire, habitant à Hauteville, sans ressources, est autorisée à se retirer au sein de sa famille en Piémont (avec sa servante... à l'abbaye, les religieuses pouvaient avoir une servante à leur service) :

« À l'Administration municipale du canton de Chamoux

Rose-Charlotte Platzaert, octogénaire, née à Turin, **habitant actuellement Hauteville**, étant actuellement sans aucune espèce de ressource pour subsister, depuis l'évacuation du Monastère du Betton où elle était religieuse, vu que son grand âge et ses infirmités ne lui permettent pas de travailler et multiplient ses besoins, et qu'elle n'a rien touché de sa pension depuis le dernier semestre de l'an 4, désire se retirer en Piémont au sein de sa famille, pour trouver les secours indispensables pour soutenir les derniers moments de sa malheureuse existence : elle ne doute pas que la permission lui en soit accordée, eu égard à ce que les circonstances ne permettent pas de lui supposer de vue contre-révolutionnaire, et que son séjour dans la République n'y entretient qu'une bouche inutile sous tous les rapports : elle vous invite en conséquence à lui donner votre avis favorable sur sa demande, à l'effet qu'elle puisse obtenir de l'administration centrale le passeport dont elle a besoin pour elle et sa servante.

Rose Charlotte Platzaert »

« Extrait de permission

Séance de l'administration municipale du canton de Chamoux du quatrième jour complémentaire an six * de la République française, une, indivisible.

Le quatrième jour complémentaire an six, l'administration municipale de Chamoux sur la pétition verbale de Rose Charlotte Platzaert native de Turin, ci-devant religieuse de l'abbaye du Betton, **habitante à Hauteville** canton de Chamoux tendante à avoir une permission de se retirer au sein de sa famille en Piémont vu qu'elle n'a aucun moyen d'exister dans ce pays, n'ayant rien touché de la pension dès le dernier semestre de l'an quatre, qu'étant octogénaire son séjour dans la République n'y entretient qu'une bouchée inutile sur tous les rapports, demande un avis favorable de cette administration pour pouvoir se procurer un passeport de l'administration centrale : l'administration après avoir vu le commissaire du pouvoir exécutif et de son avis, déclare que les motifs ci-devant allégués par la pétitionnaire sont vrais, que son départ pour le Piémont ne peut être dicté que par la nécessité d'achever une existence honnête chez ses parents sur ses vieux jours et qu'il ne peut rien avoir de contraire à l'ordre ; qu'elle est en conséquence d'avis que la permission par elle demandée lui soit accordée.

Ainsi délibéré les an et jour susdits. » (* 20 Septembre 1798)

¹ AD073, cote 2C 2133 F°517, vue 527 Tabellion d'Aiguebelle, contrat d'entrée en religion de Rose-Charlotte Platzaert

² AD073, cote 2C 2134 F°209, vue 207 Tabellion d'Aiguebelle, contrat d'entrée en religion de Lucie Platzaert,

Généalogie (sources : AD073)

Parents

Père : André-Thomas de Platzaert, conte di Sassi, Premier Officier du Bureau d'État de Sa Majesté à Turin.
Actif entre 1723 et 1771

Nb : Tenter de comprendre qui était André-Thomas de Platzaert, comte de Sassi, ministre du roi de Sardaigne, c'est ouvrir un livre d'Histoire de l'Europe occidentale à l'époque moderne.

Voilà une famille d'origine flamande, connue aussi pour son implication dans les affaires espagnoles et... équatoriennes. Mais nous avons affaire ici à une branche bien établie à Turin !

L'histoire complexe de cette famille rappelle celle d'une autre famille représentée au Betton et dans ces pages : celle des de Lannoy, apparentés à la famille de Lannoy active en Flandres, en Espagne et à Naples au XVIe siècle.

Fratrerie

?

Rose-Charlotte Platzaert					
novice	7-10-1736	AD073 cote 48H 1	vue 11	contrat du 6 oct.1636	AD073 2C 2133 F°517
professe	27-10-1737	48H 1	vue 13		
Lucie Platzaert de Sassy					
novice	2-6-1737	48H 1	vue 12	contrat du 1 ^{er} juin 37	AD073 2C 2134 F°209
professe	10-8-1738	48H 1	vue 15		
décès au Betton	4-6-1774 à 54 ans (38 ans de religion)	48H 1	vue 42		

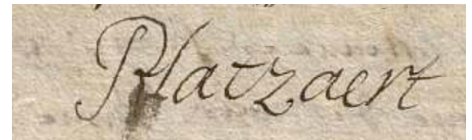
Blason :

*Platzaert Comtes de Sassi (origine : Flandre)
d'or à l'aigle de sable lingué de sinople et armé de gueules*

ou : D'or, à l'aigle sinople, lingué et membré de gueules



1736



Charlotte Le Blanc

Charlotte (dite parfois « Caroline ») passe sa toute petite enfance à l'ombre du château-prison de Miolans. En effet, elle est fille de noble Pierre Le Blanc, natif de la Rochette, colonel d'infanterie, Chevalier des Saints Maurice et Lazare. Commandeur dudit Ordre, et Gouverneur du fort de Miolans.

Il avait épousé en 1716 Demoiselle Philiberte Mugnier Duvillard (1684-1750), native de Chamoux.

Ils habitent à Saint-Pierre d'Albigny, tout près du fort dont le gouverneur ne peut s'éloigner.

Et ils ont de nombreux d'enfants : au moins 14, dont deux fois des jumeaux.

Beaucoup meurent tôt ; au décès de Philiberte Mugnier Duvillard - à 66 ans -, seuls 5 survivent, 2 garçons et 3 filles :

- François-Louis, héritier universel,
- Pierre (lieutenant au Régiment de Savoie, renté),

Les filles n'auront pas part à l'héritage « *puisque elles ont déjà été dotées* » :

- Marie-Madeleine (qui épouse noble Joseph d'Albier, de la Croix de La Rochette),
- Anne-Marie ¹ (femme de Claude Pacoret, autre noble qui vit près de La Rochette) ;
- et Charlotte.

Religieuse à 15 ans...

Charlotte est née le 25 mai 1725, à Saint Pierre d'Albigny bien sûr. Son parrain est un officier de la garnison de Miolans.

Elle se fait novice à l'abbaye du Betton le 24 avril 1740 : elle va avoir 15 ans.

Son père, mort en 1734, a désigné son épouse pour héritière universelle.

À la signature du contrat d'entrée en religion, Charlotte abandonne tous ses droits à succession éventuels à sa mère. L'abbaye reçoit une dot « *dite don et aumône* » de 1260 livres, et Charlotte aura 50 livres chaque année « *pour son vestiaire, selon l'usage et coutume de ladite maison et royale abbaye* ».

Mais que fera-t-elle « *en cas de désordre de guerre au autres incon vénients qui pourraient arriver à ladite abbaye* » ?

« *Lesquelles Révérendes dames abbesse, prieure et religieuses protestent que, contraintes de s'absenter ou se retirer, icelle demoiselle requérante puisse s'en aller avec sa dite mère, ses héritiers, ou biens tenant, pour y être nourrie et entretenue honorablement, selon sa condition.* »

Mais quand viendra la Révolution, Charlotte âgée aura perdu sa mère, son frère héritier (mort subitement en 1780)... Elle dépendra du bon vouloir de proches.

Mais pour l'heure, elle confirme sa décision (sa décision ?) : en mai 1741, elle prononce ses vœux. Elle a 16 ans.

(Bientôt, l'âge de 18 ans sera exigé pour entrer en religion.)

Charlotte trouve dans l'abbaye sa famille : ce n'est pas une image ! L'abbesse Marguerite du Villars est sa tante maternelle ; née en 1690, on la voit parmi les religieuses de chœur en 1718, puis elle devient célerière, maîtresse des novices, ; elle est élue co-adjudicatrice en 1736, abbesse en 1737 (à 47 ans).

Pierre Leblanc de Cernex ² (apparenté à Charlotte) affirme que « *Charlotte Le Blanc [fut] reçue au couvent par sa tante l'abbesse du Villard à l'âge de 5 ans* » - comme pensionnaire.

Autour d'elles, de nombreuses demoiselles viennent de villages voisins, elles sont souvent parentes.

Contrairement à sa tante, Charlotte ne prend pas de responsabilités particulières dans l'assemblée des professes.

Et le temps passe, à quelque distance du bruit du monde.

1793. Le couvent à la maison

En 1793, elle a 68 ans, et depuis 63 ans elle n'a rien vu des changements qui s'opéraient dans la société. Or précisément, le monde est *un peu agité* quand elle quitte sa pieuse retraite...

À la fin du XXe siècle, Pierre Le Blanc de Cernex raconte :

« *Charlotte Le Blanc s'en cloître dans une tour du château de la Croix [de La Rochette], chez ses cousins Anselme, où elle apporte deux reliquaires échappés aux républicains* » ³.

¹ Voir aussi page 19 : sa fille épouse un frère de Jeanne-Marie Marguerite Sibué Ducol

² Rapporté par Pierre Le Blanc de Cernex in *L'abbaye du Betton aux 17e et 18e s. Vie religieuse et sociale* in Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 95 : *Vie religieuse en Savoie, mentalités, associations* - Actes du 31^e congrès des sociétés savantes de Savoie, Annecy, 13-14 sept. 1986.

³ En 1972, *Sœur André de la Croix (Madame Veuve Gonthier dans le siècle, le docteur Gonthier descendant des Anselme) occupait pendant ses vacances une vaste pièce au premier étage du château de la Croix (propriété des Flattet ses cousins par alliances) où elle montra à l'auteur deux reliquaires, un grand et un petit, « emportés par M^{elle} Le Blanc, chassée de l'abbaye pendant la Révolution* ». Rapporté par Pierre Le Blanc de Cernex in *L'abbaye du Betton aux 17e et 18e siècles Vie religieuse et sociale* in Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 95 : *Vie religieuse en Savoie, mentalités, associations* - Actes du 31^e congrès des sociétés savantes de Savoie, Annecy, 13-14 sept. 1986.

Charlotte fut-elle persécutée pour être restée ainsi à l'écart du monde ?
En 1793, on la voit soumise à surveillance ; comme tous les religieux. Plus que d'autres ?

6 août 1793. Séance de l'administration du district.

*D'après l'invitation du Sr Procureur Spécial faite par lettre datée de ce jour, le district arrête qu'il sera écrit à la Municipalité de La Rochette d'enjoindre à la femme du Sr Le Blanc (sic) de se rendre incessamment en cette ville pour y être sous la surveillance de cette administration. »*¹

Tout de même, le 4 septembre 1793, Charlotte, démunie, se préoccupe de la pension à laquelle elle peut prétendre : comme ses consœurs, et comme la plupart des ayant-droits (y compris les prestataires qui travaillent pour l'administration), elle doit réclamer, déposer une « pétition » pour obtenir paiement.

« Ci-devant Religieuse à l'abbaye du Betton

Sur la pétition de la Citoyenne Charlotte le blanc tendante à obtenir son 1^{er} traitement en conformité de la loi, elle produit un certificat de civisme de la Croix de la Rochette.

*Le District arrête qu'il sera payé à la pétitionnaire la somme de 350, savoir 175 pour son premier trimestre échu le 6 du courant et 175 pour le courant, le tout en conformité de la loi et que son certificat sera joint au mandat. »*²

Pétition ? Il faut relativiser le mot : on voit le notaire Gabriel Mollot réclamer – lui aussi - son dû *par pétition* à l'administration du district, après avoir procédé au relevé des biens – nationaux - de l'émigré... Etienne Le Blanc.³

Persécution ? l'abbé Félix Bernard écrit :

*« Charlotte Le Blanc, tante des Anselme du château de la Croix (de la Rochette) continue de vivre enclôtrée volontaire dans une tourelle du château, derrière une porte grillée que l'on peut voir encore. Aussi ses parents de la famille Anselme sont-ils harcelés de visites domiciliaires en août 1799 »*⁴



La maison forte de la Croix de La Rochette

Quand ils n'étaient pas retenus dans une maison d'arrêt, la plupart des religieux et nobles (ici, Charlotte coche les deux cases), étaient soumis à surveillance, et devaient se présenter régulièrement à l'administration locale ; les malades pouvaient être autorisés à rester chez eux, en payant un garde chargé de les surveiller.

On pourrait donc comprendre ces visites domiciliaires comme un assouplissement de la règle, Charlotte Le Blanc vivant recluse, et n'ayant pas les moyens de payer un garde à domicile ?

*« Au printemps [1799], "la Philiberte d'Albié, veuve du citoyen Anselme, le citoyen Joseph Anselme son fils, la citoyenne Péronne Anselme sa fille et la Charlotte Le Blanc leur tante" auraient voulu aller se fixer à La Chavanne. Mais leur pétition est rejetée le 27 prairial ; on les assimile d'office "aux étrangers à cause de leur naissance et anciennes habitude". »*⁵

Son hôtesse, Philiberte D'Albié (ou Dalbiez), était la petite-fille et filleule de la mère de Charlotte (Philiberte Duvillard épouse Le Blanc), et la légataire des « 50 £, une fois », portées sur le testament ; c'est elle qui recueillit Charlotte, sa tante, à La Croix de La Rochette, après l'expulsion des nonnes du Betton. En fait, elles avaient presque le même âge (elle était née en 1731).

Philiberte, fille noble, avait épousé Jean-Marie Anselme, « Bourgeois de Montmélian », et demeurait ordinairement à La Chavanne. Mais elle conservait le château de la Croix-de-La Rochette, un bien propre des Dalbier qui passa à Antoine Anselme, son fils.

Puis « Dame Philiberte Dalbier veuve du sieur Jean-Marie Anselme, rentière, née à La Croix de la Rochette, domiciliée à La Chavanne », décède le 15 ventôse an XIII (6 mars 1805), âgée de 74 ans, à La Croix de la Rochette⁶

Charlotte le Blanc était vivante, recluse volontaire, en 1799 ; elle avait alors 74 ans, sa nièce Philiberte 68 ans.

Elle est probablement morte dans les années suivantes, où les registres manquent dans tout le territoire entre La Rochette et Montmélian, entre 1799 et 1805. Elle n'apparaît pas dans les registres postérieurs, à nouveau disponibles.

¹ AD073 cote L 1768 F° 38: 6 août 1793: cas de la dame Leblanc, soumise à la surveillance

² AD073 cote L 1768 F° 254

³ AD073, cote L 1768 F° 114

⁴ Félix Bernard, *Le pays du Gelon*, p. 257

⁵ Félix Bernard, *Le Décanal de Val-Penouse*, in *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, p. 350

Pour retrouver les sources de F. Bernard, voir peut-être aux AD073 : L 1982 La Rochette, procès-verbaux des séances - Affaires diverses.

⁶ AD073, cote 3E 219, vue 49

Généalogie (sources : AD073, Gallica)

Charlotte, dates clés

- baptême 25-5-1725
- 23 avril 1740 contrat d'entrée en religion au Betton de Charlotte, 15 ans, fille de feu Noble Pierre Le Blanc, et donation à sa mère (AD073, 2C 1151 vue 352) puis après un an de noviciat...
- le 28 mai 1741 elle prononce ses vœux. (AD073, répertoire cote 48H 1 vue 17)
- décès ?

Parents

Pierre Le Blanc

Né à La Rochette, fils de Jean-Gaspard, Colonel d'infanterie, Chevalier des SS. Maurice et Lazare. Commandeur dudit Ordre (Commanderie du Molard de Vion). Gouverneur du fort de Miolans, † le 6-8-1734 (AD073, RP Miolans 4EAD073, 444 vue 37).

Il laisse quelques jours auparavant un inventaire avant décès, et un codicille (Mollot notaire AD073, cote 2C 1143, vues 101 et 107) : il veut être enseveli dans la chapelle du fort de Miolans auquel il a consacré une bonne partie de sa vie.

Son frère cadet, Étienne, fut à son tour : colonel d'infanterie, Commandeur de la Sacrée Religion des SS Maurice et Lazare, gouverneur du fort de Miolans, Le 28-1-1750, déjà âgé, il passa un « *Acte de renonciation* » devant notaire, laissant la commanderie de St Antoine de Q... obtenue en 1744 pour celle de St Laurent d'Ugine mieux dotée : 1000 £. (AD073) tabellion St-P.-d'Albigny 1750, 2C 1162, vue 7)

† 78 ans ± 25-9-1756 (RP 138Edepot45 St-P-d'Albigny. vue 66 : le curé salue sa *charité envers les pauvres et sa solide pitié* [qui] *faisaient l'édification de la paroisse.*

D^{elle} Philiberte Mugnier du Villard

- née à Chamoux (Villardizier) 11-10-1684 de nobles François-Philippe Mugnier du Villard et Madeleine de Bellegarde AD073, RP 4E 893 vue 24
 - elle a (au moins) 12 frères et sœurs, dont Marguerite du Villars (naissance : RP 4E vue 24) religieuse au Betton. Mais cinq de ces enfants au moins meurent en bas âge. Elle est elle-même « *prieure de la Confrérie du Rosaire à Saint-Pierre d'Albigny* » en 1748 de Foras
 - décès à « *environ 70 ans* » (66 ans) † 31-1-1750 à St-Pierre : 138depot 45, vue 25
- d'une "*piété et modestie exemplaires*", écrit le curé, « *ensevelie chez les RP Augustins* » de Saint-Pierre d'Albigny.

Mariage de Pierre et Philiberte le 16 août 1716 AD073 RP Chamoux-sur-Gelon. cote 4E 904 vue 4 Et ils eurent à leur tour...beaucoup d'enfants.

Fratrie

Sauf erreur :

(AD073, RP Miolans cote 4E 444 et RP St Pierre cote 138Edepot 43)

François	baptême 8-12-1716 (vue 18)		† 25-8-1717	(vue 19)
<u>Marie-Magdeleine</u>	baptême 5 11 1717 (vue 19)	mariée le 29-1-1732 avec Joseph d'Albier (SP vue 34)		
Françoise	baptême 19-11-1718		† 18-11-1720	(vue 96)
Pierre jumeau	baptême 21-12-1719			
Jeanne jumelle	baptême 21-12-1719			
François jumeau	baptême 5-11-1720		† 13-9-1721 ((vue 98)
Françoise jumelle	baptême 5-11-1720			
Claude-Joseph	baptême 11-11-1721 (vue 23)		† 11-12-1726 ((vue 28)
<u>François -Louis</u>	baptême 8-01-1723 (vue 24)	2 mariages (de Foras)	† 22-2-1780	(R.P.St-J-Maurienne)
Jean- François	baptême 9-01-1724 (vue 25)			
Charlotte	baptême 25-5-1725 (vue 26)			
<u>Pierre</u>	baptême 6-06-1726 (vue 27)			
Charles	baptême 24-09-1727 (vue 28)			
<u>Anne-Marie</u>	baptême 5-04-1729 (vue 30)	mariage / Cl. Pacoret	† 21-10-1821 à 92 ans ½	(RP St-Léger cote 4E 290 vue 75)

La même fratrie au décès de leur mère Philiberte (testament 2C 1162 Bureau du tabellion de Saint-Pierre -d'Albigny. Registres d'insinuation. 1750 vue 10

- héritier universel François-Louis Le Blanc
- rente à vie de 225 £ annuelles pour Pierre lieutenant au Régiment de Savoie
- rien pour Marie-Magdeleine, Charlotte et Anne-Marie (« *elles ont déjà été dotées* » !!!)
- 50£ à Philiberte Dalbier

C'est le dernier testament (Curial notaire) de D^{elle} Philiberte du Villard, 5 enfants survivants (cf autre testament 2 ans avant, Rose notaire)

Remarqués :

Anne-Marie Le Blanc : *pensionnaire au Betton, elle va se régaler avec ses camarades à la table des hôtes apparemment bien fournie. C'est là qu'elle fait la connaissance de son futur mari, le riche avocat Claude Pacoret, au superbe appétit, ce qui l'inquiète un peu ; elle épouse Claude Pacoret le 25-8-1744, ; veuve, elle fait ériger en comté la seigneurie de Saint-Bon qu'elle a achetée en 1781.* ¹

Etienne Le Blanc (n°2) Décès à Annecy : *Le 15 avril (1819) sur les 4h du matin est décédé comme inopinément, muni cependant du sacrement de pénitence et le lendemain a été inhumé à la demande de M. le Major de la ville, dans l'église de St Maurice, à droite du grand bénitier en entrant, noble Etienne Le Blanc fils de feu noble Louis, né à St Pierre d'Albigny, en 1749, Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, Commandant de la ville d'Annecy et province du Genevois* (ADO74, cote 4 E 371 – 1816-1837. vue 85)

¹ Archives P. Le Blanc de Cernex, Chronique familiale rédigée vers 1860 par Stéphane Le Blanc de Cernex, rapportée par Pierre Le Blanc de Cernex

Les Anselme – derniers hôtes de Charlotte Le Blanc après l'expulsion

Les parents maternels de Mme Anselme

noble Joseph Dalbiez décès ±77 ans

† 22-10-1731 (AD073, RP Cx de La Rochette 3E 331 vue 112)

noble Marie-Madeleine Le Blanc (sœur de Charlotte Le Blanc)

† 12-2-1764 (AD073 RP LCx de La Rochette 3E 331 vue 173)

Le couple Anselme-Dalbier

Philiberte fille de noble Joseph Dalbiez et **Marie-Madeleine** de Blanc son épouse

née le 2-12-1731 AD073 RP Cx de La Rochette 3E 331 vue 117

† 6 -3-1805 AD073 RP Croix-de-la-Rochette 3E 219 vue 49

(parrain noble Pierre de Blanc, marraine Philiberte Duvillard son épouse : ce sont ses grands-parents maternels)

décès Ph. Dalbiez, veuve du Sr J-M Anselme, rentière née à la Cx de La Rochette domiciliée à La Chavanne : 15 vent. an 13, 73 ans

Jean-Marie fils du Sieur Pierre Anselme (originaire de Moutiers), 1er syndic et de D^{elle} Françoise Pailliardet (± 10 frères et sœurs)

né le 16-7-1735 AD 073 Montmélian 4E 1354 vue 29

†: voir note ¹

Notaire, capitaine aux gardes du corps de S .A. en 1778, natif et Bourgeois de Montmélian, habitant de La Chavanne

mariage J. Marie Anselme de La Chavanne avec N. Philiberte Dalbié de la Cx. le 3-6-1764 (AD073 RP La Cx de La Rochette 3E 331 vue 159)

Témoins R^d François Viallet de Villard-Sallet et noble François Le Blanc de La Rochette

Leurs enfants

Pierre fils de Jean-Marie Anselme et Philiberte à feu nble Joseph Dalbie Parrain nble François Le Blanc marr. Pierrette Pigny

né le 26-3-1766 AD 073 Montmélian 2C 882 2C 882 vue 160

Joseph-François fils de J-M Anselme et Philiberte Dalbiez.. Parrain JF Magdelaine, marraine Catherine Cornuti ép. nble de Roland

né le 15-3-1667 AD 073 Montmélian 2C 882 vue 160

† p.e. 10-3-1764 (AD073 (La Cx de La Rochette 3E 331 vue 173)

Marie-Victoire fille de J-M Anselme et Philiberte à nble Joseph Dalbiez. Parrain et marraine couple Dijoud

née le 15-6-1769 AD 073 Montmélian 2C 882 vue 161

mariage 15-2-1792 AD073 RP Croix-de-la-Rochette 3E 219 vue 208 avec égrège Cl-Frcs Salomon d'Aigubelle

Régine fille de J-M Anselme et Philiberte à nble Joseph Dalbiez. marr de "loci Cabane"

née le 7-6-1770 AD 073 Montmélian 2C 882 vue 162

† 29-1-1772 (AD 073 La Chavanne 4E 764 vue 48)

Pierre-Claude fils de J-M Anselme et Philiberte Dalbiez.

né le 11-7-1771 AD 073 Montmélian 2C 882 vue 162

† p.e. 11-7-1780, ±9 ans (AD 073 La Chava. 4E 764 vue 51)

Un enfant mort-né le 28-8-1772 (AD 073 La Chavanne 4E 764 vue 18)

et encore...

Françoise-Octavie : Jean-Marie Anselme de "loci Cabanae" , , natif et Bourgeois de Montmélian, habitant de La Chavanne :

vend une vigne : le prix de 1000 £ est à déduire de la dot de sa fille Françoise-Octavie épouse de François Bincaz (ou Boncaz) : (août 1785) AD073, Montmélian 2C 882 vue 258

Antoine fils de J-M Anselme et de Ph. Dalbier. Né en 1778 ?

épouse Sophie Finaz (le 7-8-1805, St-Pierre-de-Soucy), propriétaire rentier, né et habitant à La Croix-de-la-Rochette

Un enfant Jean-François né à la Cx de La Rochette le 1-7-1806 AD073 RP Croix-de-la-Rochette 3E 219 vue 54

Un enfant Jean-Marie né à la Cx de La Rochette le 9-7-1807 AD073 RP Croix-de-la-Rochette 3E 219 vue 69

Un enfant Pierre-Frcs-Philibert né à la Cx de La Rochette le 4-5-1810 AD073 RP Croix-de-la-Rochette 3E 219 vue 139

† 10-04-1852 à La Rochette, 78 ans.

-> Testament ouvert le 25-4-1853 sur demande de son fils Philibert, médecin habitant La Cx de La Rochette AD 073 6FS 169 folio 177

Etienne ? « fils de Jean » Anselme

† 17 messidor an 3 (tables La Rochette L 2513 vue12)

Blason : P . « *parti en bande d'argent et de gueules au cygne du premier membré d'or sur le champ de gueules grim pant contremont à dextre les aisles étendues, » Cimier : Un cygne de même (aillant que cela est possible).*

Armorial A. de Foras



1741

¹ une date court sur Geneanet : « Jean-Marie meurt le 6-9-1804 à La Rochette (73), à 69 ans » : cette date paraît erronée et correspondre à un autre Anselme (voir AD073 cote 3E 224 vue 82G) : plusieurs foyers portaient ce nom dans la paroisse. Il semble que Philiberte était déjà veuve en 1799 ?

Victoire-Ferdinande de Martinel

Les de Martinel sont chambériens, de la paroisse Saint-Léger. Victoire-Ferdinande finit sa vie rue Tupin : là se trouve la « maison Martinel », au cœur de l'îlot cerné par la Place du Château, la rue Juiverie, et la rue Sous le Château.

Son père est Noble François de Martinel, Avocat au Sénat de Savoie : il épouse Jacqueline de Monthouz (ou de Menthon ?) ; le contrat de mariage – dit de Foras - est passé en 1726 « dans sa maison rue Croix-d'Or à Chambéry ». Maison de l'époux, ou de l'épouse ? La rue Croix-d'Or est aussi située dans la paroisse Saint-Léger, et bien pourvue en maisons nobles...

Ils ont au moins 5 enfants, 2 filles, 3 fils :

Marguerite-Philiberte	née en 1719
François-André	né en 1723
Jean-Joseph Marie	né en 1725
Jacques Melchior	né en 1727
Victoire-Ferdinande	née en 1729

Victoire-Ferdinande est née en juillet 1729, paroisse Saint-Léger : elle semble la benjamine de la fratrie.

Prise d'habit à l'Abbaye

Victoire-Ferdinande est doublement orpheline à 14 ans, en 1743 : son père est mort en juin 1742, sa mère, décède en juillet 1743. Elle reste donc à la charge de ses aînés.

Victoire-Ferdinande sera d'abord pensionnaire à l'abbaye, puis elle entre au noviciat du Betton à 17 ans, le 10 mai 1746 et devient professe le 14 mai 1747. ¹

Le contrat d'entrée en religion ² est passé le 10 mai 1746 à La Rochette, en présence de son frère Jacques-Melchior devenu chef de famille. La dot (« l'aumône ») se monte à 1260 livres ; d'autre part, sa famille lui paiera chaque année une pension de 100 livres pour ses frais (somme apparemment confortable), et elle la meublera.

Sa vie paraît discrète. On n'en trouve mention qu'au fil des signatures de contrats d'entrée en religion de ses consœurs, auxquelles elle assiste normalement ; une exception : pour raisons de santé ou de convenance personnelle, elle est absente lors des prises de voile d'honorable Philiberte Veillard (août 1770) puis de Demoiselle Jacqueline-Françoise de Morel d'Hauterive (octobre 1770) ; les sorties de l'abbaye étaient pourtant difficiles, d'autant que les familles pouvaient facilement rendre visite aux religieuses « cloîtrées ».

1793

Lors de l'expulsion, Victoire-Ferdinande a 64 ans ; elle ne semble pas réclamer sa (petite) pension, contrairement à plusieurs de ses consœurs. Elle a dû rejoindre les siens, à Chambéry – dans la *Maison Martinel* ? – ou bien à Aix-les-Bains.

Ses petits-neveux, fils de Melchior, se débattent dans le piège des émigrés ralliés à la République : inscrits sur la liste des émigrés quand ils défendaient le royaume sarde, une grande part de leurs biens a été confisquée, vendue ; ils restent suspects même après avoir rejoint l'armée française, où on tarde à leur accorder des grades laborieusement conquis ; même leur solde arrive difficilement.

Victoire-Ferdinande meurt dans la *Maison Martinel*, au cœur du Vieux Chambéry, à 75 ans. Le Registre des décès indique :

8 fructidor an 12 (26 août 1804)

Décès de Martinel Victoire-Ferdinande 65 ans 1 mois 2 jours, née en cette ville le 24-7-1729 (sic)

Domiciliée rue Tupin, ex religieuse au Betton, fille de défunts François Martinel et Jacqueline de Menthon



Chambéry : plan des canaux. Dizaine de : Juiverie Secteur de : Coté rue Tupin Délimitation : Rue autrefois appelée rue du Pont de Bellecombette - Rue Juiverie - Hôtel de Montfalcon.

Au milieu de l'îlot, ➔ la « maison Martinel »

Plan de l'îlot à voir sur AD073, cote 1FIC 103 :

¹ Registre de l'aumônier du Betton, AD073 cote 48H1 vue 21

² Victoire-Ferdinande de Martinel : contrat d'entrée en religion signé le 10 mai 1746 à La Rochette, Valliend notaire (AD073, cote 2C 951 vue 118)

Généalogie (sources : AD073, de Foras)

Parents

Noble François de Martinel

p.e. : Henri-Frcs Martinel né en mars 1682

Avocat au Sénat de Savoie, fils de Cl.-Philibert de Martinel et Suzanne fille de P.L. Comte, sénateur au Sénat de Savoie. (de Foras)
Mort paroisse Saint-Léger et enterré à Sainte-Marie le 21 juin 1742 (AD073, cote 4E 281, vue 385G).

Épousa (contrat dotal du 12 juillet 1704) :

Jacqueline de Monthouz, morte veuve paroisse St-Léger le 22 juillet 1743 (AD073, cote 4E 283, vue 6G, ignoble !).

Fille de Messire Janus seigneur de Monthouz du Barrioz, (Testament ouvert le 12 septembre 1691)
Et Anne-Philiberte de Gruel (née le 20-6-1645 à Marlens. Morte à Annecy le 8-10-1694)

Contrat de mariage 1726 (sic) passé dans sa maison rue Croix-d'Or Chambéry. de Foras)

Fratrerie

Marguerite-Philiberte de Martinel née 10-1-1719 (RP St-Léger 4E 174, vue 62)

François-André (ou Annet), né le 7-3-1723 (RP Saint-Léger 4E 174, vue 168)

Jean-Joseph Marie bapt 27-1-1725 (RP Saint-Léger 4E 174)

Jacques Melchior bapt 10-7-1727 (RP Saint-Léger 4E 174 vue 325), + 1-12-1776 (RP St-Léger cote 4E 285 vue 106 à 50 ans)

Il épousa Joseph-Marie de Carpinel. Installé à Aix-les-Bains. Héritier universel de sa mère et de son père. ± 7 enfants (de Foras)

Dont : Joseph François Marie, François Marie, et Alban, Jeanne-Antoinette, Marguerite et Jacqueline (tous nés à St-Léger selon de Foras)

Victoire-Ferdinande née le 24-7-1729 (RP Saint-Léger 4E 17, vue 379)

Décès à 65 ans 1 mois 2 jours, le 8 fruct an 12

+ 27-8-1804 à 75 ans (RP St-Léger cote 4E 285 vue 13)

« Domiciliée rue Tupin, ex religieuse au Betton, fille de défunts François Martinel et Jacqueline de Menthon » (AD073 cote 3E 780 vue 221)

Remarqués : Joseph François Marie, François Marie, et Alban de Martinel

2 frères passèrent des rangs de l'armée sarde à ceux de l'armée française, après avoir été déchus de leurs biens par Révolution, puis abandonnés sans solde par le roi sarde...

Leur carrière militaire, à partir de 1779, puis pendant, et après la Révolution, dans l'un puis l'autre camp, est relatée par Jean Nicolas dans *Noblesse de Savoie sous la Révolution et l'Empire - Un noble libéral : Joseph-François-Marie de Martinel* (In *Revue savoisiennne* 1963, en ligne sur Gallica.fr)

Blason :

d'azur au sautoir d'or cantonné de quatre besants de même. Cimier : un besant d'or. (Armorial A.De Foras)



1747

Victoire Ferdinande de Martinel

Curiosité

La maison Martinel, et le Pont des Soupirs de la Rue Basse du Château

(Joannès Chetail, in *Amis du Vieux Chambéry* 1968 / Gallica)

« Tous les vieux Chambériens, et même les jeunes, connaissent la galerie ou le petit passage couvert, qui, à hauteur du deuxième étage, fait communiquer entre elles deux vieilles maisons de la rue Basse-du-Château, celle qui porte le N° 6 à l'Ouest et celle qui porte le N° 9 à l'Est ; ce passage évoque, dit-on, le « Pont des Soupirs » de Venise et c'est même sous cette dénomination que certains le désignent ; on prétend qu'il fut établi à l'époque de l'occupation de la Savoie par les Espagnols au XVIIIe siècle, pour se prémunir contre les perquisitions gênantes. G. Pérouse l'estime bien plus ancien.

Il faisait partie autrefois d'un même appartement d'où on accédait à la fois de la rue Juiverie et de la rue Basse-du-Château et qui, en 1809, fut acquis par un ancien colonel Philibert Treppier de La Tour, des consorts de Morand de Montfort, héritiers d'une demoiselle Louise Martinel ; cet appartement donnait alors tant sur la rue de la Fraternité (notre rue Juiverie) que sur la rue du Niveau (l'actuelle rue Basse-du-Château). Il s'en fallut de peu que le « Pont des Soupirs » ne fût démoli il y a de cela plus de cent ans. »

Le passage dit « pont des Soupirs »
Rue Basse du Château, à Chambéry
Wikimedia Commons 2007



Jeanne-Marie Marguerite Sibué Ducol

Les Sibué, de Fontcouverte, avaient obtenu des lettres de noblesse au début du XVII^e siècle, et pris le nom de Sibué-Ducol. ¹

Jeanne-Marie Marguerite Sibué Ducol est née le 30 mai 1746 à St-Jean de Maurienne, paroisse Notre-Dame, de Noble Claude-Ferdinand Ducol, fils de Joseph, et Égrège Marie-Thérèse Gavend († 1761)

Elle était l'aînée de sa fratrie. (Son père avait déjà eu un enfant, illégitime, mort à la naissance en 1741)

Claude-Ferdinand et Marie-Thérèse ont (au moins)

- **Jeanne Marie Marguerite** Sibué Ducol (1746-1806)
- Alexis-Vincent "De-Babylone" né le 25 mai 1748 à St-Jean de Maurienne. † avant 1803
Le 22 avril 1776 il épouse à Chambéry Jeanne-Françoise de Saint Bon-Pacoret (fille d'Anne-Marie Le Blanc 2...).
- Joseph-Claude-Louis : † en bas âge (décès 9 juillet 1749)
- Jacques baptisé le (11 fév) 1750 ; † en bas âge le 20 juin 1751
- Jean-Claude baptisé 1^{er} sept 1751 – ? n'apparaît pas sur le testament de 1790
- Claude-François né en 1753
- Marguerite, née le 29 juin 1755

Papotage

Cette famille de Saint-Jean de Maurienne est liée aux Maréchal de Luciane la Buffette, qui vivent à Saint-Martin de la Porte : les uns sont parrains ou marraines des enfants des autres. Elle a aussi des liens serrés avec les nobles Gavend.

Demoiselle Marie-Thérèse Gavend avait-elle l'habitude de « pétuner » ? C'était à la mode. Le testament ³ de 1790 de son mari nous apprend qu'elle avait possédé au moins trois tabatières, dont l'une de valeur, en or.

La maison d'au moins deux étages (avec plusieurs domestiques), rue Bonrieux, se trouve à côté du couvent des Bernardines. ⁴

Prise d'habit à l'Abbaye

Jeanne-Marie-Marguerite perd sa mère en 1761, à 17 ans.

On la retrouve pensionnaire au Betton, où elle devient novice en mai 1764, puis religieuse de chœur le 16 juillet 1765. ⁵

Son père est très présent à la signature du contrat en 1764, il semble tout prévoir : le « don » à l'abbaye (1260£), et la dotation sur des biens propres, qui assureront une rente pour la pension de la demoiselle :

« *ladite pension sera payée par un fonds spécialement assigné à cet effet portant le revenu net de ladite somme de 60 livres, avec stipulation que le débiteur devra la faire parvenir à ladite Abbaye* » [selon des termes bien définis].

Il s'engage comme il se doit à « *fournir tous les habits, meubles, linges et ameublements accoutumés.*»

Et puis... avec les religieuses, il prévoit les calamités :

« *en cas de guerre ou autres calamités qui pourraient survenir à ladite Royale Abbaye, et qu'elles fussent obligées de s'absenter et se retirer, audit cas, ladite Demoiselle Du Col aura la faculté de se retirer chez son dit père, les siens, ou autres ayant-droits d'iceux, chez lesquels elle sera nourrie et entretenue par iceux suivant son état et condition pendant la durée desdites calamités.*»

Le temps passe. Veuf, Claude-Ferdinand se remarie en 1765 avec Marguerite Cullierat, veuve, de 10 ans sa cadette. Si on peut se fier au testament ⁶ de 1790 de l'époux, ils n'auraient pas eu d'enfants ensemble. En 1790, elle est toujours vivante, ils semblent faire vie à part, elle dort au 2^{ème} étage. Il prévoit de lui laisser sa chambre, et une cuisine au même niveau. Plus la rente d'un capital de 1200 livres... Ce testament de 1790 cite 4 enfants du 1^{er} lit :

- 2 garçons, Alexis-Vincent l'héritier universel ; Claude-François qui est renté, et gardera sa *chambre et son laboratoire* ;
- et 2 filles, aussi rentées, Marguerite (dite « *difforme* » par les Révolutionnaires) et, Anne-Jeanne-Marguerite religieuse.

Le maître de maison se soucie de l'avenir de chacun après sa mort. En fait, il a encore des années à vivre.

1793

Et les « calamités » arrivent ! En 1793, Jeanne-Marie-Marguerite a 47 ans – dont 30 passés au Betton.

Elle regagne probablement St-Jean de Maurienne dès l'expulsion des religieuses du Betton au printemps 1793. Vie discrète.

Celle de son frère cadet, Alexis-Vincent l'est moins : il a épousé une demoiselle d'une famille aisée des environs de La Rochette ; ils ont 5 ou 6 enfants ; il fait des dettes, que sa belle-mère et son propre père contiennent à grand peine.

¹ Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne 188 (P.365)

² C'est la sœur de Charlotte Le Blanc (voir page 13)

³ Testament de 1790 de Claude-Ferdinand Ducol : AD073 cote 2C 2687, vue 15

⁴ AD073 cote 2C 2687, vue 15

⁵ contrat d'entrée en religion: AD073 cote 2C 2164 vue 189 ; cérémonies du 6-5-1764 et du 16-7-1765 : Registre de l'aumônier du Betton : 48H 1 vue31

⁶ Testament de 1790 de Claude-Ferdinand Ducol : AD073 cote 2C 2687, vue 15

Les avanies pleuvent au moment de la Révolution ; l'abbé A. Gros les détaille... de son point de vue : ¹

Le citoyen Rolland dépose les patentes de noblesse de la maison Ducol remis par Claude-Ferdinand Ducol (probablement pas de gaité de cœur ?) Ces titres et patentes furent brûlés dans le feu de joie qui couronna la fête civique du 11 novembre (1792)

En août 1793, quelques notables, dont Ducol père, sont arrêtés brutalement pendant 2 jours sur ordre du procureur local ; mais le général Ledoyen les fait élargir : il ne connaît pas plus qu'eux les raisons qui avaient déterminé leur arrestation.

Automne 93 : Vincent Ducol, fils de Claude-Ferdinand Sibué Ducol, « délégué comme ex-noble », expose aux administrateurs du district qu'il est atteint d'un violent rhumatisme et autres infirmités exigeant des soins particuliers qu'il ne peut se procurer dans la maison d'arrêt [de St-Jean] où il est renfermé, ainsi que son épouse qui se trouve dans un état de grossesse très avancé. Il exhibe un certificat en due forme qui constate ses infirmités. Il demande à l'administration qu'il lui soit loisible de demeurer chez lui, ainsi que son épouse, afin de pouvoir l'un et l'autre se soigner dans leur maladie. Le Conseil général arrête que les mariés Ducol seront mis en arrestation chez eux avec due garde qu'ils seront tenus de payer. (PV de l'administration du district, 24 frimaire an II, 14-12-1793).

Par un arrêté du 28 mars 1793, le Conseil général du Mont blanc avait déclaré suspects tous les prêtres non assermentés, tous les nobles, tous les employés de l'ancien régime, tous ceux qui avaient des correspondances avec les émigrés, etc. Il avait enjoint à tous ces suspects de se rendre de suite au chef-lieu du district et d'y demeurer sous la surveillance de la police. Ceux qui étaient soupçonnés d'incivisme devaient être mis en état d'arrestation (Billiet : Mémoires).

Albitte, par un arrêté du 19 pluviôse, déclara que tous les biens des suspects seraient immédiatement séquestrés ; que l'on prendrait sur le revenu de ces biens ce qui serait strictement nécessaire pour la nourriture et l'entretien des suspects dans la maison d'arrêt, ainsi que pour l'entretien de leurs femmes et de leurs enfants ; et que le reste serait confisqué au profit de la Nation.

Les nobles qui avaient de 18 à 70 ans étaient incarcérés ; ceux qui avaient plus de 70 ans étaient mis en arrestation dans leur propre domicile (Arrêté du 23 ventôse an II. Reproduit dans les « Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique. » 1865, de Mgr Billiet p. 470).

L'administration du district avait autorisé les époux Ducol, à cause de leurs infirmités, à demeurer en arrestation dans leur domicile. Le 16 germinal suivant (5 avril 1794), elle rapporta cette concession, du moins quant à Vincent Ducol. Mais les gendarmes chargés de le saisir ne le trouvèrent pas chez lui, ni non plus la garde qui, en vertu de l'arrêté du 24 frimaire, devait le surveiller à ses frais.

L'administration, considérant que Ducol « a abusé de la confiance dont elle a usé à son égard », considérant d'autre part qu'il est classé dans le nombre des suspects pour avoir des parents émigrés ², arrête que les scellés et séquestre seront apposés sur ses biens et que l'inventaire en sera fait par des commissaires nommés à cette fin.

En septembre même année, Alexis Ducol et Françoise Paccoret sa femme, ex-noble, sont encore incarcérés à la maison d'arrêt de St-Jean-de-Maurienne ; la maison d'arrêt, où étaient détenues les personnes suspectes, c'était... l'ancien couvent des Bernardines.

Deux sœurs de Vincent Ducol étaient également incarcérées en exécution de l'arrêté du 23 ventôse.

***Jeanne-Françoise**, ci-devant religieuse professe du Betton, fut élargie le 24 avril 1794, parce qu'elle avait « satisfait à toutes les incombrances prescrites par le susdit arrêté » (Le 26 brumaire an III, **Jeanne-Françoise Ducol** se présente à la barre de la municipalité et déclare que, « étant obligée de produire comme ex-religieuse l'acte du serment civique qu'elle a prêté et ne pouvant le faire pour l'avoir égaré, elle s'offre à le prêter de nouveau »).*

Quant à Marguerite Ducol, « presque toujours malade par la difformité de son physique », l'administration du district le 3 mai suivant, permet qu'elle soit mise en arrestation à son domicile « où elle sera gardée par une sentinelle qu'elle payera, jusqu'à sa guérison ».

Une précision : la maison d'arrêt installée « dans l'ancien couvent des Bernardines » était contiguë à la maison Ducol.

Autre précision qui situe la position ambiguë de Claude-Ferdinand, et explique un peu la sujétion imposée par l'administration :

« Le 10 décembre 1799, Joseph Bérard, docteur en théologie, ancien curé de Sainte-Hélène-du-Lac, fut arrêté à 3 h. ½ du matin, au moment où il sortait de chez Ducol à Saint-Jean-de-Maurienne, où il avait été dire la messe. » ³

Rue de Bonrieu à St-Jean. Voisine immédiate de l'ancien couvent des Bernardines, dont subsiste la chapelle baroque, cette grande maison bourgeoise, fut p.e. la maison Ducol ?

Les propriétés sont donc séquestrées un temps. Bientôt, l'orage se calme... un peu ; et on voit Claude-Ferdinand vendre un pré le 22 messidor an 3 (10-7-1795) ⁴

1803. Les soucis de santé d'Alexis-Vincent n'étaient pas diplomatiques ; lors du mariage de sa propre fille Jeanne, le présumé héritier universel de Claude-Ferdinand, est déjà mort. Puis on enterre son père Claude-Ferdinand, le 1^{er} février 1804 à St-Jean de Maurienne « à environ 89 ans ».

Le 24 juillet 1806, 15 ans après avoir quitté l'abbaye, l'ancienne « professe au monastère du Betton » décède à son tour à St-Jean-de-Maurienne à « environ 65 ans, munie des saints sacrements ». Jeanne-Françoise avait 60 ans.

« sic est »



¹ La Maurienne pendant la Révolution par in Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie 1915

² Les deux filles d'Alexis-Vincent, pensionnaires à Turin (au couvent ?) se retrouvent sur la liste des émigrés...

³ La Maurienne. pendant la Révolution p. 571, par M. l'Abbé A. Gros in Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie 1915

⁴ AD073 cote 2C 2706 vue 519

Généalogie (sources : AD073, Gallica, Geneanet/J.Glisse)

Parents

Claude-Ferdinand Sibué Ducol 1716- 1804

« fils de Joseph Sibué-Ducol » (contrat Betton et décès à St-J Maurienne).

Né en 1716 à St Jean de Maurienne, il décède le 1-2-1804 à St-Jean de Maurienne « à 88 ans » (décès St-J M AD073 cote 5MI 594 vue 56).

Le 4 mai 1741 décès d'un enfant illégitime baptisé à la maison en raison du danger, de Noble Ferdinand Ducol avec Élisabeth à feu Martin Ginet (AD073 cote 3E 396 vue 300G)

En 1792, il donne aux révolutionnaires les patentes de noblesse de la maison Ducol, brûlées dans un feu de joie le 11-11-1792 (source ?)

Testaments : 1779 Chambéry, puis 25-02-1790 St Jean de Maurienne

(testament AD073, 2C 2687 vue 16)

Il avait épousé :

1°) Marie Thérèse Gavend (ADh : mariage le 6-1740 St-Jean de M cote 3E 393 p140), Elle meurt le 11-7-1761 (décès St-J M AD073 cote 3E 398 vue 23).

(Catherine-Thérèse sœur de Ducol épouse Joseph Gavend. Elle décède en 1782 :

AD073 cote 3E 398 vue 156)

2°) Marguerite Cullierat née à St-J M 29 juin 1726

(AD073 cote 3E 396 vue 288).

Veuve de spectable Urbain Grange (:1^e mariage avec Grange St-J M 28-7-1748)

(AD073 cote 3E 393 vue 160;

2^e mariage à St-Jean de Maurienne avec Cl-Ferdinand Ducol le 17-4-1765, AD073 cote 3E 396 vue 57) Contrat M 06-04-1765 (de Foras)

Elle est vivante en 1790 lors d'un des testaments de Claude-Ferdinand

(testament AD073, 2C 2687 vue 16)

Nb : on trouve aux AD073 (RP St-Léger 4E 244 vue 40) un acte de mariage du 22 avril 1776 pour noble Claude-Ferdinand Sibué Ducol de St-Jean de Maurienne, et Françoise Pacoret fille de feu spect. Claude Pacoret et Dame Anne-Marie Leblanc. Il y a bien sûr eu confusion père/fils par le curé.

Fratrie

Jeanne Marie Marguerite Sibué Ducol, Religieuse royale abbaye du Betton

Elle est née 30 mai 1746 (AD073 cote 3E 395 vue 505)

Novice à l'Abbaye du Betton ; contrat : un « don » 1260£ plus un capital 2460 £

(AD073 cote 2C 2164 F°172 vue 189)

Elle est cohéritière en 1790 lors d'un des testaments de Claude-Ferdinand

(AD073, 2C 2687 vue 17G)

Elle décède à St-Jean-de Maurienne le 24 juillet 1806 « *munie des saints sacrements* »

(St-J M AD073 cote 5MI 594 vue 71).

Alexis Vincent "De-Babylone" Sibué Ducol, héritier universel. Baptisé le 25 mai 1748 à St-Jean de Maurienne (AD073 cote 3E 395 vue 515)

Il épouse le 22 avril 1776 à Chambéry, Jeanne-Françoise "de St Bon" Pacoret (Parents : Spectable Claude-François Pacoret 1717-1773 et Anne Marie Le Blanc 1729-1821)

Le 20-05-1776, à St-Jean, Claude-Ferdinand donne à son fils Alexis-Vincent un logement et une pension pour s'installer avec son épouse Jeanne-Françoise Pacoret (Contrat M 06-03-1776, mariage RP St_Léger 22-41776 4E 244 vue 40)

Selon de Foras, le 14-04-1783 à St Jean M : Alexis-Vincent Sibue Ducol ayant de nombreuses dettes, sa belle mère Comtesse de St Bon accepte de lui régler le solde de la dot mais via son père Claude-Ferdinand qui établit une convention avec son fils. Le 3-11-1788 à Saint-Jean de Maurienne noble Claude-Ferdinand et son fils Alexis-Vincent font quittance à Anne-Marie Leblanc, comtesse de St Bon, veuve de spectable Claude Pacoret, mère de JF Pacoret. Il est mort lors du mariage de sa fille Jeanne en 1803

Les enfants d'Alexis-Vincent Sibué Ducol et Jeanne-Françoise "de St Bon" Pacoret

Jean-Baptiste-Alexandre né, baptisé et décédé le 6-2-1784 (AD073 cote 3E 398 vue 173)

Françoise

† 1809

Marguerite-Anne-Françoise - Mariée 28-6-1799, St Jean de Maur., avec André François Brunet (1774-1817)

Maximilien-Georges né en 1781- Marié le 15-10-1807, St Jean de Maur. avec M.-Antoinette Albrieu (1786-...)

Stéphane [?]-Ferdinand, 11-12-1790 à St-J de M (AD073, 3E 438 vue 76G) parrain : son grand-père Claude-Ferdinand.

Jeanne-Marie-Joséphine Mariée 11-10-1803 / Noble Cl-Ferdinand Martin (1773-1840) (RP St-J M; 5MI 593 vue 533).

Ferdinande de Babylone Ducol mariée 10-8-1795 avec [Civibus] Anthoine maître horloger (AD073 5MI 593 St-J -M.. vue 413)

Joseph-Claude-Louis

† 9-7-1749 AD073 cote 3E 397 vue 4G

Jacques

bapt. (11 fév) 1750 (AD073 cote 3E 395 vue 526G), † 20-6-1751 (AD073 cote 3E 397 vue 16D)

J-Claude

bapt. 1-9-1751 (AD073, 3E 395 vue 534G)

† ? (non cité au testament de 1790)

Claude François Sibué Ducol

1753- ? (vivant au testament de Cl.-Ferdinand de 1790

(AD073, 2C 2687 vue 16)

Marguerite Sibué Ducol

née 29-6-1755) (AD073 cote 3E 397 vue 24D)

vivante et co-héritière / testament de 1790 de Claude-Ferdinand

(AD073, 2C 2687 vue 16)

Bribes remarquées :

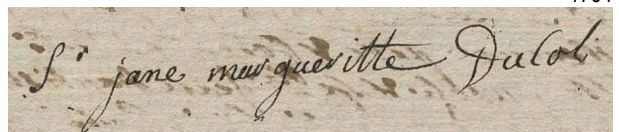
- Révolution: *M. Sibué Ducol, pour avoir deux de ses filles en pension à Turin dans un couvent, eut bien de la peine à sauver ses propriétés du séquestre ; il fit de fréquentes démarches pour obtenir la radiation de ses filles de la liste des émigrés et essuya beaucoup de refus.*¹ : " Françoise et Marguerite n'ont été envoyées en pays étrangers dans le courant d'août 1792 que pour leur éducation "

- St Jean 07-02-1793 Quittance par D^{elle} Marguerite Ducol à son père Sr Claude-Ferdinand Sibué Ducol pour des meubles et effets, citant son frère Sr Alexis-Vincent et sa mère Marie-Thérèse Gavend - testament 26-04-1760 ouvert le 01-05-1762. + un état des effets remis.

1764

Blason :

Écartelé, aux 1 et 4, d'azur, au dragon d'argent volant, soufflant feu de gueules, et se reposant sur une fasce du même, aux 2 et 3, de sable, à la bande d'argent (reste à trouver)
chargée d'un lion de gueules (Armorial Jouglu).



¹ Notes historiques sur le canton de St. Jean-de-Maurienne de 1795 à 1800 / Abb Truchet, Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne.1876, p.276)

Marie-Jacqueline et Marie-Françoise Chollet Du Bourget

Une erreur d'Amédée de Foras (eh oui...)

Dans l'*Armorial* d'Amédée de Foras, la notice « Chollet du Bourget », fait état de 2 filles de Gaspard religieuses au Betton.

« Marie-Françoise Chollet Du Bourget 18-01-1750 St-Léger, religieuse au Betton
Christine-Agnès Chollet Du Bourget 14-12-1750 St-Léger, religieuse au Betton »

Erreur !!!

Que disent les Registres paroissiaux de Saint-Léger des filles de Gaspard ?

- Marie-Jacqueline voit le jour en juillet 1740
- Marie-Françoise est née en janvier 1750
- Christine-Agnès naît au mois de décembre 1750.

Mais !

L'impeccable Registre des aumôniers du Betton ¹ enregistre deux religieuses filles de Gaspard Chollet... à 10 ans d'écart !

- en septembre 1757 entrée à l'abbaye d'une novice : Marie-Jacqueline Chollet du Bourget.

Son père Gaspard et son oncle de Mareste sont présents ; un an plus tard, pour les vœux définitifs, Gaspard vient avec un des frères, François-Victor, officier au Régiment de Savoie, deux oncles... ²

Marie-Jacqueline est née en 1740 : les Registres paroissiaux de Saint-Léger précisent :

Le 16 [juillet] est née et le même jour a été baptisée Marie-Jacqueline, fille de Gaspard Chollet Baron du Bourget, capitaine dans le Régiment du Chablais, et de D^{elle} Melchiotte de Mareste de Rochefort, mariés. Parrain M^e Pierre-Antoine Chollet Baron du Bourget, premier syndic ; marraine dame Jacqueline d'Ugine, comtesse de Rochefort.

Donc : Marie-Jacqueline Chollet du Bourget, née en 1740, est novice au Betton le 11 septembre 1757 et prononce ses vœux le 12 septembre 1758.

- en octobre 1767, le Betton accueille au noviciat : Françoise-Charlotte de Voglans du Bourget (dite « Marie-Françoise ») .

Sont présents son père Gaspard Chollet Baron du Bourget, et son jeune frère Mathieu-Clément ³. L'année suivante, une partie de la fratrie masculine est présente avec le père, pour les vœux définitifs :

À laquelle profession ont assisté noble Gaspard Chollet du Bourget, nobles Jean-Baptiste, Maurice, Clément et Charles Chollet du Bourget, père et frères de ladite nouvelle professe ⁴.

Donc : Françoise-Charlotte de Voglans du Bourget, née en 1750, est novice au Betton le 16 octobre 1767 et prononce ses vœux le 9 octobre 1768.

En fait, de Foras s'est fourvoyé parmi les 3 filles de Gaspard et Melchiotte (voir annexe « Généalogie »).

La 3^{ème} fille, Christine-Agnès Chollet du Bourget (née le 14-12-1750 paroisse St-Léger) se fit-elle aussi religieuse ?

Ce ne fut pas au Betton.

Mais... peut-être aux Ursulines ? En effet, lorsque la Révolution expulse les religieuses, les 3 cisterciennes du Betton (la tante : l'abbesse Marianne ; et ses deux nièces) rejoignent « un de leurs frères ». Mais voilà que deux ursulines se présentent : les autorités refusent qu'elles s'ajoutent à leurs parentes. (cf notice Marianne Chollet du Bourget) .

Or... de Foras signale bien 2 ursulines *parmi les sœurs de Marianne* : « Christine et NN religieuses ursulines ».

Toutes nos informations viennent du *Registre des aumôniers du Betton* : les contrats d'entrée en religion **restent à trouver** (Registres du Tabellion).

Après 1793

Marie-Jacqueline et Marie-Françoise restent dans le siècle ; elles se retirent à Chambéry, où elles meurent âgées.

« Marie-Jacqueline-Philippine Chollet du Bourget, ancienne religieuse » décède à Chambéry, « paroisse St-Léger, le 15 septembre 1814, âgée de 74 ans ».

D^{elle} Marie-Françoise-Caroline fille de M^e Gaspard Chollet, baron du Bourget, décède à Chambéry, paroisse St-François de Sales (ancienne paroisse St-Léger), le 16 février 1830, âgée de 80 ans)

¹ AD073, Registre des aumôniers 48H1

² AD073, Registre des aumôniers cote 48H 1, vues 25 et 26

³ AD073, Registre des aumôniers cote 48H 1, vue 34

⁴ AD073, Registre des aumôniers cote 48H 1, vue 35

Le 22 février 1830, Noble Victor Chollet baron Du Bourget demande au Sénat l'ouverture du testament de sa tante, *Caroline Marie-Françoise Chollet du Bourget, fille de Gaspard Chollet baron du Bourget et dame de Rochefort, Religieuse du Betton*, décédée le 16 février 1830 ; elle y avait fait déposer ce testament le 4 avril 1829, en remplacement d'un acte précédent du 28 octobre 1825.

Caroline Marie-Françoise Chollet Dubourget "de Chambéry", âgée de 80 ans, malvoyante et en mauvaise santé, avait dicté ses dernières volontés à un notaire confident, dans son appartement qui comprenait un corridor, un petit salon ; elle avait une domestique, assistée quelques heures par une fille de peine ; elle léguait des robes de soie, quelques bijoux en or, cent livres pour dire des messes ; le principal allait à son neveu Victor.

Ayant quitté le Betton à 43 ans, elle n'avait donc pas repris le chemin d'un couvent après la tempête révolutionnaire, et jouissait d'une petite aisance. ¹

Marie-Jacqueline 1757



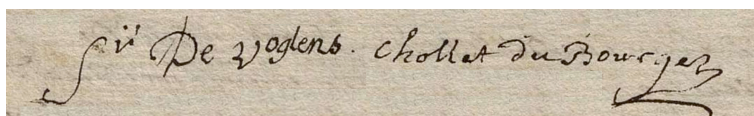
Handwritten signature: *M^{re} Marie Jacqueline Du Bourget*

Marie-Jacqueline 1758



Handwritten signature: *M^{re} Marie Jacqueline Chollet Du Bourget*

Marie-Françoise 1767



Handwritten signature: *M^{re} De Vogens. Chollet Du Bourget*

À mi-parcours sur la « Place Saint-Léger », à Chambéry l'hôtel des Chollet du Bourget (la plupart des beaux hôtels de ce quartier comptaient plusieurs « appartements », occupés par les familles propriétaires, et par d'autres notables, locataires)



¹AD073, Testament Chollet cote 6 Fs 159

Généalogie (sources : AD073, Gallica)

Grands-parents

Pierre-Antoine Chollet, Baron du Bourget 1682-1756 épouse (26 juillet 1708) Catherine Reveyron †1754

Une de leurs fille Marie-Anne, sœur de Gaspard, et tante de Marie-Françoise et Christine-Agnès, est la dernière abbesse du Betton.

Parents

Gaspard Chollet Du Bourget, Baron du Bourget
Melchiote de Marestre

† 1780

Fratrie

Marie-Jacqueline née le 16-7-1740 (AD073, RP St Léger cote 4E 176 vue 226) + 15-9-1814 (AD073, RP St Léger cote 3E 790 vue 10)
Religieuse au Betton

Jean-Jacques né le 30-8-1741 (RP St Léger) + sans postérité le 6-5-1815.
B^{on} du Bourget fils aîné) Lieutenant au Régiment Piémont-Infanterie,
ép. 10-2-1774 (RP St Léger) Françoise fille de François du Noyer
Bénédition nuptiale par son frère, R^d S^r abbé du Bourget.

Victor-François né 17-10-1742 (RP St Léger)
B^{on} du Bourget héritier universel de son père,
lieutenant-colonel au service d'Autriche, chambellan de l'Empereur, etc,
ép. Jeanne-Néopmucène C^{lesse} de Kaldsmith en Moravie (2 enfants)

Joseph-Thérèse né le 26-12-1744 (RP St Léger)

Jean-Baptiste né le 9-3-1746 (RP St Léger).
Primicier de la Roche en 1774

Victor-Maurice né le 27-9-1748 (RP St Léger) + le 14-10-1819
Non marié. Chev^{er} des SS Maurice et Lazare, lieutenant-colonel de cavalerie.

Marie-Françoise née le 18-1-1750 (AD073, RP St Léger cote 4E 178 vue 163) + 16-2-1830 (AD073, RP St-François cote 3E 795 vue 431)
Religieuse au Betton

Christine-Agnès née le 14-12-1750 (AD073, RP St Léger cote 4E 178 vue 182)

Mathieu-Clément né le 6-6-1752 (RP St Léger) + le 25-3-1829
ép. 19-7-1788 (RP St Léger)
1°) Marguerite-Eugénie Excoffon de Marcellaz + sans enfant
2°) Marie-Madeleine Greyfié de Bellecombe. 3 enfants

Blason :

P. d azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, et 1, surmonté d'une couronne de même

Armorial A. de Foras



Jacqueline-Françoise de Morel d'Hauterive ¹

Née le 14 février 1742 à Yenne, Jacqueline-Françoise de Morel d'Hauterive est la 2^e de 16 enfants (mais 9 d'entre eux sont déjà morts quand le père décède en 1767 à 64 ans). Restent alors 7 survivants.

Disparition impressionnante d'une lignée, dans un milieu où tout est organisé pour la transmission du nom, des charges et des biens à un « héritier universel » : ici, un couple donne vie à 16 enfants, mais enterre 9 d'entre eux avant de décéder. Restent 5 garçons et 2 filles : 3 des garçons et 1 fille prononcent leurs vœux (3 de ses frères se font chanoines, à Saint-Chef, à Saint-Claude, et à Moutiers.). Et... les 2 garçons non religieux meurent sans héritier.

Prise d'habit à l'Abbaye

Jacqueline-Françoise devient novice 2 ans après le décès de son père, le 21 novembre 1769 à 27 ans ² : c'est l'une des entrées les plus tardives à l'époque au Betton. Elle se fait religieuse de chœur le 22 novembre 1770). ³

Chose peu courante, le contrat officiel d'entrée en religion n'est établi qu'un an après sa prise d'habit (divers actes avaient été passés à Yenne auparavant, et des avances avaient été payées à l'abbaye).

Orpheline, elle est présentée par son frère aîné, Joseph-Antoine-Gilbert de Morel d'Hauterive, officier dans le régiment de Savoie infanterie : absent, il est représenté par messire François de Maréchal, comte de la Barre, Seigneur de Somont, de Yenne ; celui-ci ajoute d'ailleurs un don personnel à la dot, conjointement avec son épouse, dame Anne-Jeanne-Josephte de Troche de saint-Séverin, comtesse de la Barre.

Au total, la demoiselle apporte 2617 livres, 2 sols, 10 deniers payés par son frère (dont 2500 livres à elle léguées par testament de son père) et 200 livres par don des de Somont. Sa pension viagère de 74 livres – d'un bon niveau - sera assurée là-dessus par l'abbaye. **Elle n'aura donc plus aucune ressource personnelle si elle doit quitter le Betton...**

1793.

Jacqueline-Françoise a 51 ans en 1793.

Le 25 juin 1793, la municipalité de Yenne délivre un certificat de vie à son frère le « *citoyen Jacques Morel d'Hauterive, ci-devant chanoine de Saint-Claude, natif de Yenne* » où il réside « *depuis la fin de septembre dernier* ». ⁴

Septembre 1793 : il faut réclamer le traitement promis aux religieux.

« Vue la pétition des citoyennes Jacqueline Françoise D'hauterive et Marie-Antoinette Mollot, la première ci-devant religieuse de chœur et la seconde Sœur converse du ci-devant couvent du Betton, tend à obtenir le traitement qui leur est dû pour deux quartiers, dont l'un échu le 6 du mois, et l'autre en avance de cette époque ; ladite pétition renvoyée à cette administration par le département par annotation ... au dos, date de ce jour, signée Ducoudray, pour être pourvu conformément à la Loi.

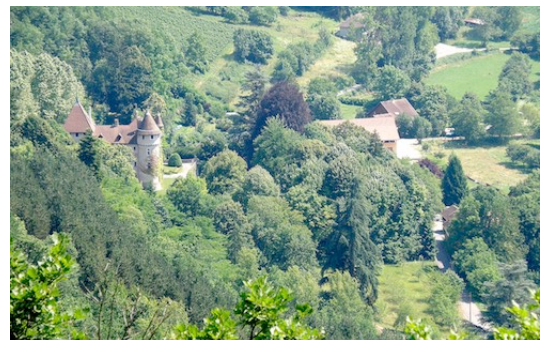
Le district, ouï le P. S. arrête qu'il sera délivré mandat sur le trésorier du district à la citoyenne D'hauterive pour deux quartiers de son traitement, dont l'un échu au six de ce mois et l'autre commencé à cette date à raison de 700 £ par an de la somme de 350 £ ; et à la citoyenne Mollot aussi pour deux quartiers à raison de 350 livres par an, de la somme de 175 £. » ⁵

On voit au moins que les deux religieuses, d'âge et de milieu différents, entrées en religion à la même période, savent agir ensemble ! Mais l'administration fait bien la différence entre religieuse de chœur et converse...

20 ans après...

Selon de Foras, son frère François de Morel d'Hauterive, devenu l'héritier au décès de leur aîné, **lui donne un usufruit** à l'occasion de son mariage ⁶. Elle a donc des moyens propres d'existence ?

Jacqueline-Françoise de Morel d'Hauterive décède le 11 septembre 1816, à l'âge de 74 ans. ⁷



Château de Grand-Lagneux (ou Lagnieu) à Yenne

¹ Cette notice doit beaucoup à l'Armorial d'Amédée de Foras, et aux recherches de F. Maréchal (Généanet)

² AD073, Registre des aumôniers du Betton, cote 48H 1 vues 37 et 39

³ Contrat d'entrée en religion du 5-19-1770, Mollot notaire, AD073, cote 2C 2171 vue 321

⁴ Archives de Yenne rapportées par de Foras

⁵ AD073, cote L 1768

⁶ Selon de Foras : contrat dotal du 15 nivôse an VIII = 5 janvier 1800 (Arch. de la Balme)

⁷ Source : de Foras (l'acte reste à trouver : où ? pas à Yenne ou dans les environs, ni à Chambéry)

Généalogie (sources : AD073 ; autres sources: de Foras + Frédéric Marescal /Geneanet)

Jacqueline-Françoise Morel d'Hauterive, Religieuse du Betton

Née le 14-2-1742 à Yenne, Savoie AD 073 cote 5MI 299 vue 23 † 11-9-1816, à 74 ans (AD073, cote 5E 78)

Selon de Foras : *Jacqueline-Charlotte-Françoise*

Née le 14, baptisée le 18 février 1742, Religieuse du Béton, morte le 11 septembre 1816

Par son contrat dotal du 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800) son frère François lui donne un usufruit (Arch. de la Balme).

Parents

Louis Morel d'Hauterive, Noble ,

né le 26-1-1703 Yenne AD073, RP Yenne 5MI 299 vue 102

Jeanne-Louise de Mareschal

née 1-1-1715, à Yenne. AD073, RP Yenne 5MI 299 vue 170

Mariés le 6 octobre 1739 à Yenne

AD073, RP Yenne 5MI 299 vue 143

Fratrerie

Jph-Antoine-Gilbert, militaire, sans lignée né en 1740 † avant 1800

Jacqueline-Frçoise religieuse au Betton née en 1742 † 1816

Marie-Charlotte née en 1743 † 1757

Marie-Françoise née en 1744 † 1751

Christine née en 1745 † 1751

Jeanne-Louise née en 1746 † avant 1767

Marguerite née en 1747 † 1751

} mortes jeunes

Charles-François, chanoine Moutiers né en 1748 † 1778 ? vivant en 1778

Jacques né en 1749 vivant en 1793

chanoine St-Claude

Jean-Jacques né en 1751 † avant 1767

Anne-Marguerite née en 1751 † avant 1767 } morts jeunes

François, Noble né en 1752 † 1817 château / Lagneux (AD073, 5E 78 vue 474)
sans lignée, marié tard le 8-3-1800, à Verel de Montbel, avec
une cousine : Pétronille-Polixène de Mareschal (1758-1834)

Joseph-Frédéric né en 1753

chanoine St-Chef

Marie née en 1755

Josephpte née en 1757 † 1757

Louise-Claudine née en 1758 † 1758 } mortes jeunes

remarqués

cf : Ch.-François Morel d'Hauterive : gd-vicaire de Tarentaise (AD073, cote 1G 14, 1^{er} cahier F° 10 et 2^e cahier F° 31)

cf : l'acte de décès *en son château* le 12-5-1825 à Yenne (3E 853 vue 77)

de noble Joseph-Hector, comte de Somon etc

Fils de noble Jacques de Maréchal et d'Anne-Jeanne-Josephpte de Saint-Séverin

Blason :

P. D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules

Armorial A. de Foras

De Foras : *Dans la chapelle du château de Lagneux, il y a ces armes, mais avec un chef d'azur.*

Ce chef ne figure pas sur des cachets de famille de 1761 (Arch. Saumont).

Les Morel étaient nobles au moins depuis la fin du XIV^e siècle. Ils étaient originaires du Dauphiné, sur la frontière de la Savoie ; mais ils avaient des possessions en Savoie dès le commencement du XV^e siècle, et par suite de leurs alliances savoyardes, ils se fixèrent successivement à Myans, aux Marches, à Billème et à Lagneux près de Yenne.



Si Jacqueline Françoise d'Hauterive

1769

*Si Jacqueline Françoise de Morel d'Hauterive
fr. Joseph Roges Abbé de Genève*

1770

Philiberte Veillard, converse

Une voisine paysanne et contemplative

Philiberte Veillard, dite *Berton*, est la plus « locale » des religieuses du Betton.

Elle est née à Hauteville le 27 juin 1752.

Mais dès l'ouverture du *Registre de l'aumônier du Betton*, on trouve trace de sa famille, à la Boverie, la ferme de l'abbaye du Betton toute proche du monastère.

Son père Claude fils de feu Sébastien Veillard est « villici » (intendant ? exploitant ?) de la ferme avec ses frères.

Il a épousé Maria, fille de Pierre Rosaz, le 16 février 1745 à Hauteville.

Ils ne semblent pas avoir donné naissance à une nombreuse famille.

Prise d'habit à l'Abbaye

Le Betton a finalement accueilli peu de converses au cours du XVIII^e siècle, à peine une dizaine semble-t-il, et la moitié après 1770. Le monastère avait suffisamment de ressources pour entretenir des domestiques, sans compter quelques « sœurs données ».

En 1793, la révolution expulse de l'abbaye 3 sœurs converses, pour 13 professes. Ce n'est pas rien dans ce couvent où toutes les religieuses de chœur (celles qui avaient « voix au chapitre ») étaient de vieille noblesse.

Philiberte semble être la seule paysanne du groupe.

Elle n'est pas entrée si facilement.

Pourtant, son père lui assure une dot de 300 livres, semblable à celle de la bourgeoise Marie-Antoinette Mollot. Il est plus difficile de comparer le capital qu'elles apportent pour assurer leur rente viagère : Marie peut compter sur un revenu annuel de 15 livres, assis sur un capital de 220 livres ; le montant de *l'épargne constituée personnellement* par Philiberte n'est pas connu.¹

Mais elle a dû faire ses preuves :

Les religieuses l'ont « examinée exactement sur l'intention pendant plusieurs années qu'elle est restée auprès de la Révérende dame abbesse à son service ; laquelle voyant qu'elle persiste, aurait bien voulu donner la main à la prendre et recevoir dans leur couvent comme sœur converse »

Elle a montré ses aptitudes, travaillé au service de l'abbesse...

Reconnaissons qu'elle a aussi dû apprendre un peu à lire et écrire : elle signe son contrat d'entrée en religion, contrairement à son père, illettré comme bien d'autres. Il suffit d'observer les signatures très « enfantines », très maladroites de certaines des religieuses « de bonne famille » pour apprécier ce détail culturel !

1793

Que devient Philiberte quand il faut quitter l'abbaye ?

Elle a 41 ans.

Son père, Claude, est mort à la Boverie en 1783 ; sa mère y est décédée aussi en 1791 : elle était restée auprès de son fils Michel, qui exploitait toujours la ferme. Mais il est mort l'année suivante, en 1792.

Restent des neveux, encore jeunes, de nombreux cousins qui vivent dans les parages : à Hauteville, à Bettonnet...

Philiberte décède en 1809 à 57 ans :

L'an 1809 de la République et le 24 du mois de juillet par devant nous Antoine Savey, maire et officier de l'état-civil de la commune d'Hauteville, municipalité de Montmélian, Département du Mont Blanc, sont comparus Joseph [Du cret] et [Tienet Du cret] père et fils ; m'ont déclaré que Philiberte Veillard, ci-devant religieuse ci-devant au Betton, décédée hier à cinq heures du soir dans sa maison, Village de l'église ; ladite défunte âgée de 45 ans. Et les deux témoins père et fils [Du cret] ont déclaré ne savoir signer le présent acte après que lecture leur a été faite.

H. Savey

Après l'expulsion, Rose-Charlotte de Platzaert (environ 76 ans en 93), avait vécu plusieurs années à Hauteville – jusqu'en 1798 - avant de demander à rejoindre Turin : avait-elle trouvé refuge dans la famille des Veillard ? C'est très plausible.

¹ Contrat d'entrée en religion de Philiberte Veillard : ADO73 cote 2C 2171 vue 279, Ladou notaire

Généalogie (sources : AD073 ; autres sources: Amédée de Foras)

Parents

Claude fils de feu Sébastien Veillard est « villici » avec ses frères de la « villa » dite la Boverie, abbaye du Betton

Maria fille de Pierre Rosaz

Mariés le 16-2-1745 à Hauteville AD073, cote 3E 322 vue 290

Il semble que Claude et Marie, ainsi que leur fils Michel, soient morts à la Boverie, Le Registre de l'aumônier du Betton note :

<i>Décès de Claude Veillard à la Boverie</i>	† le 1-4-1783	(AD073, 48H 1 Vue 46D)
<i>Décès Marie Veillard 70 ans, mère de Michel Veillard, à la Boverie</i>	† le 29-3-1791	(AD073, 48H 1 vue 51G)
<i>Décès Michel Veillard 43 ans, fils à feu Claude, fermier à la Boverie</i>	† le 9-6-1792	(AD073, 48H 1 Vue 51D)

Fratrie (AD073, cote 3E 322)

Jean né le 18-9-1748 (vue 276)

Michel né le 20-11-1749 (vue 278) marié en 1769 (vue 411)

Philiberte née le 27-6-1752 (vue 305)

Philiberte

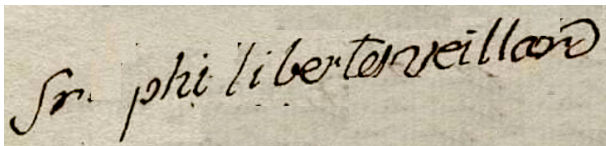
Prise de voile d'une sœur converse, Berton Veillat

Contrat d'entrée en religion 10-8-1770

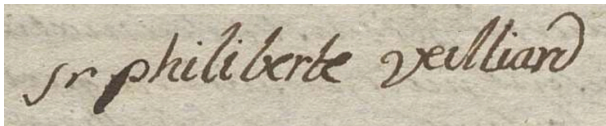
AD073, cote 2C 2171 vue 279 Ladou notaire

Philiberte meurt à Hauteville

† le 23 juillet 1809 (AD073, cote 3E 121 vue 54)



1770



1771

Marie-Antoinette Mollot, converse

Marie-Antoinette Mollot est la petite-fille de Laurent Mollot, notaire habitant Saint-Jean d'Albigny ; la fille de Joseph, notaire habitant à Chamoux et châtelain du Betton ; la sœur de Simon Mollot, notaire et châtelain, puis maire à Chamoux. Et ce n'était pas fini...

Une famille de notables donc, bien installée entre Saint-Pierre, Chamoux et La Rochette.

Ses parents, Joseph Mollot de Saint-Pierre d'Albigny, et Jeanne Deplant de Chamoux, se marient début 1749.

Marie-Antoinette est née à Chamoux le 25 décembre 1750 .

Elle est la seconde de 9 enfants (tous vivants au décès de la mère. 7 filles)

Mais sa mère Jeanne meurt en février 1767 âgée de 36 ans : Marie-Antoinette a 16 ans ½. La petite dernière n'a pas 2 ans.

Joseph, le père, disparaît à son tour, en mars 1775...

Prise d'habit à l'Abbaye

Après 2 ans où elle a été pensionnaire à l'abbaye du Betton, Marie-Antoinette s'y engage comme novice, fin 1770, à 20 ans.

Elle n'est pas noble : elle sera sœur converse ; contrat ¹ est passé auprès d'un confrère, Maître Ladou le 10 novembre 1770. Joseph Mollot paiera 520 livres, dont une « aumône » de 300 £, et un capital de 220 £ sur lequel les religieuses verseront une rente viagère pour ses besoins de 15 livres annuelles, « sa vie durant ».

Ce versement de 220 £ est moindre que celui des religieuses professes. Aussi, la rente viagère est plus modeste...

Marie-Antoinette, quoiqu'ayant prononcé des vœux, aura moins d'astreintes, mais aussi moins de droits, elle ne participera pas aux grandes décisions, et sera vouée aux tâches matérielles de la communauté (cependant, l'abbaye avait aussi des domestiques ²)

Maître Joseph Mollot n'avait pas prévu la Révolution !

1793

Les sœurs expulsées de l'abbaye touchent d'abord une pension ; on voit que dans leur sens de l'égalité, les Révolutionnaires restent soucieux d'équité... économique. La dot n'était pas la même pour une converse ou pour une religieuse de chœur ; les pensions font aussi nettement la différence.

Sept. 93 : « *Vue la pétition des citoyennes Jacqueline Franc. D'hauterive et Marie-Antoinette Mollot, la première ci-devant religieuse de chœur et la seconde Sœur converse du ci-devant couvent du Betton, tend à obtenir le traitement qui leur est dû pour deux quartiers, dont l'un échu le 6 du mois, et l'autre en avance de cette époque ; ladite pétition renvoyée à cette administration par le département par annotation ... au dos, date de ce jour, signée Ducoudray, pour être pourvu conformément à la Loi.*

Le district, ouï le P. S. arrête qu'il sera délivré mandat sur le trésorier du district à la citoyenne D'hauterive pour deux quartiers de son traitement, dont l'un échu au six de ce mois et l'autre commencé à cette date à raison de 700 £ par an de la somme de 350 £ ; et à la citoyenne Mollot aussi pour deux quartiers à raison de 350 livres par an, de la somme de 175 £. » ³

Dans le contrat d'entrée en religion passé en 1770, « *Joseph, notaire et châtelain de cette abbaye, natif de Saint-Pierre d'Albigny, et domicilié à Chamoux* » n'a pas prévu la catastrophe...

Comme souvent, « *Marie Antoinette Mollot a renoncé en faveur de son dit père et des siens à tous les droits qu'elle peut espérer dans son hoirie et en l'augment de Jeanne Deplant sa feue mère.* »

Elle s'est déshéritée, ce qui était courant, mais sans négocier comme d'autres contrats l'ont fait, un retour parmi les siens et sa prise en charge « en cas de désordres ».

Que devint Marie Antoinette Mollot ?

D'une part, nous savons qu'elle est morte âgée à Chamoux, son village, 42 ans après la fin de l'abbaye.

D'autre part, on connaît la « maison Mollot » à Chamoux.

Cette demeure fut vendue à la commune en 1850 par Auguste Mollot, co-héritier universel ⁴ de Simon, pour en faire la première Mairie-Greffe-École-Bureau de Poste etc du village : ce fut la première Mairie, dite aujourd'hui « l'ancienne Mairie », qui brûla dans les années 1990 ⁵.

¹ AD073 Tabellion d'Aiguebelle cote 2C 2171 vue 353 ; contrat du 10-11-1770, M^e Ladou notaire

² voir aux AD073 : cote 48H 1 vue 11

³ L 1768 - 1793 –septembre 1793

⁴ Testament de Simon Mollot du 13 décembre 1837, déposé au Sénat : AD073, cote 6FS 162 folio 250

⁵ voir : <https://patrimoine-chamoux-sur-gelon.ahcs73.fr>

Cette grande « maison de maître » avait abrité la nombreuse famille de Simon ; et l'ex religieuse, Marie-Antoinette peut s'y être réfugiée. A-t-elle assisté dans ses tâches Charlotte Salomon, l'épouse de Simon, morte entre 1806 et 1811 ?

Les enfants partis, il y reste beaucoup de place : quand la commune cherche un logement pour le juge et son greffier, « *M. Mollot continue son offre d'un logement déjà fait(e) dans sa maison d'habitation* »¹

Par ailleurs, qui d'autre aurait accueilli Marie-Antoinette à Chamoux ? Ses oncles ne vivaient pas là, et ses neveux étaient trop jeunes en 1793.



Au cœur de l'ancien Chamoux, la maison Mollot, ensuite 1^{ère} mairie de Chamoux (Carte postale L. Grimal)

Simon Mollot a rempli diverses tâches pour la République française une et indivisible, en lien avec son métier. C'est ainsi que l'ancien notaire de l'abbaye, a été appelé à en dresser l'inventaire, en compagnie de collègues, après 1792. Sous le Consulat, il devient maire de Chamoux (en 1801), et le restera jusqu'au retour de la monarchie sarde. Marie-Antoinette bénéficie donc a priori d'une caution morale précieuse... dans un foyer aisé.



Alors qu'il était maire de Chamoux, Simon Mollot avait fait réaliser un beau banc d'église sculpté, orné de l'aigle impériale.

BANC DE LA MAIRIE
M S
FAIT PAR L'ORDRE DE MOLLOT MAIRE

Il l'a semble-t-il conservé, pour lui et sa famille, quand la plupart des paroissiens devaient se contenter d'une chaise à leur nom.

Ainsi, Simon restait du groupe des privilégiés, notables, qui avaient leur banc (même avec ce symbole du pouvoir napoléonien !). Marie-Antoinette y avait probablement sa place.

En 1834, il payait toujours à la Fabrique (l'association paroissiale de Chamoux), la redevance spéciale due en ce cas.

Papotage

Quelles furent les relations des Mollot avec le curé Bois, forte figure du village de Chamoux ?

Ordonné prêtre en 1821, il est archiprêtre recteur de Chamoux en octobre 1825. Il a probablement quitté son poste en 1869.

Et pendant tout ce temps, il a beaucoup fait pour la beauté de l'église.²

- 1831 - érection d'un nouvel autel pour la Confrérie du Rosaire par le Valsésien Giuseppe Gilardi
- 1833 - Claude-Joseph Barandier crée un tableau pour ce retable : « *Remise du Rosaire à St Dominique par la Vierge et du Scapulaire à Ste Catherine de Sienne par l'Enfant* » (MH)
- 1844 - Un autel est annoncé pour la chapelle St-Joseph (Confrérie du St-Sacrement): ce sont les Gilardi qui le réaliseront
- date non précisée : Jacques Guille peint une *Sainte Famille rentrant d'Égypte* pour ce retable (MH)
- 1847- l'évêque demandait depuis plusieurs années que l'église soit reblanchie : Charles-Amédée Bois commande un ensemble de décorations aux peintres-fresquistes Avondo originaires de la Val Sesia.
- 1854-55 "La marbrure du retable du maître-autel (en stuc) a presque entièrement disparu" : dans cette église parmi " les plus belles " du diocèse ! (VP 1850) : réalisation d'un nouveau maître-autel en bois doré, toujours par Gilardi.

À ces travaux s'ajoutent divers achats (chassubles, pièces d'argenterie pour le culte - aujourd'hui inscrites MH).³

Mais le curé est impérieux, entre facilement en conflit avec la Municipalité : Simon Mollot, secrétaire du Conseil et notaire, prend en notes... mais ne prend pas parti.

¹ AD073, Délibérations du Conseil communal 1835 de Chamoux, transcrites sur <https://patrimoine-chamoux-sur-gelon.ahcs73.fr>

² voir <https://patrimoine-chamoux-sur-gelon.ahcs73.fr> > sanctuaires et > religieux

³ En revanche, vers 1850-51, les règles concernant le cimetière n'embarassent guère notre curé : pas de carré pour les enfants morts en bas âge, pas de portillon, les animaux divaguent entre les tombes, etc. Pis : considérant que le niveau des terres est vraiment trop monté dans le cimetière qui cerne l'église, le curé Bois... fait décaisser l'enclos, et vend la terre à des paysans ! Scandale, crise avec la commune, bravades... Charles-Amédée Bois divise la population ! Précédent fâcheux. (Archives de l'Évêché de Maurienne, Bibliothèque diocésaine. Fonds Chamoux - Registre « Fondations » Feuille libre 1831 Délibérations du Conseil de Chamoux 1852)

Les derniers jours

Puis, le 9 janvier 1835, Marie-Antoinette Mollot s'éteint à Chamoux :

L'an 1835, le 9 janvier, à 11 heures du matin, est morte âgée de 85 ans : Marie Antoinette fille de feu Joseph Mollot, ancienne sœur moniale au Betton, munie des sacrements ; son corps a été inhumé au cimetière. Bois Recteur

Son frère Simon est encore en activité dans son étude : son dernier minutier date de 1836.

Depuis 1801, il a conduit en paisible gestionnaire les affaires communales¹ ; fin 1814, il doit céder la place :

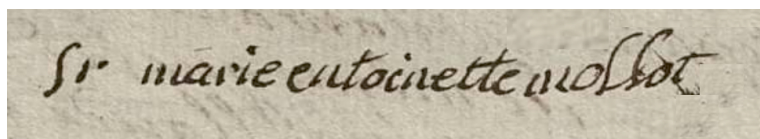
« Au nom de Monsieur l'Intendant général nous avons témoigné à M. le Maire sa satisfaction de sa bonne administration » .

Oui mais...

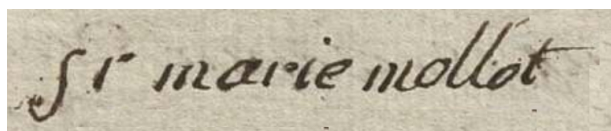
« l'administration locale désignée sous le titre de Mairie, ne subsiste plus : celle établie par la loi de S. M. le roi de Sardaigne, en vigueur en 1792 sous le titre de Syndic et Conseil est rétablie ; d'après ce, Monsieur l'Intendant Général a nommé pour syndic, Monsieur le Baron Joseph Graffion de Chamoux »²

Quand le régime sarde lui a préféré un éphémère notable, militaire de récente noblesse, Simon a repris son métier de notaire ; mais... en tant que notaire, il va assurer aussitôt la tâche de secrétaire des séances du Conseil, et cela pendant encore 20 ans. Il est aussi lieutenant juge du mandement de Chamoux.

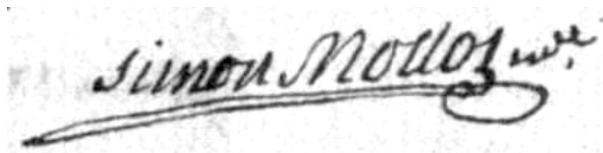
Il décède à Chamoux le 6 décembre 1837 à 84 ans, presque 3 ans après Marie-Antoinette.



1770



1771



¹ Il est maire de Chamoux de 1801 à 1814

² AD073, Délibérations du Conseil communal 1814 de Chamoux, transcrites sur <https://patrimoine-chamoux-sur-gelon.ahcs73.fr>

Généalogie (sources : AD073)

Grands-parents

Laurent Moulou, Molloz, Moulot (le nom n'est pas fixé) notaire, commissaire, bourgeois de Montmélian
D^{elle} Marguerite [Ravod]

Fratie du père de Marie-Antoinette

Léonard & Guillaume	nés 8-3-1715	(AD073 138Edepot37 vue 81)
Péronne	née 28-2-1716	(AD073 138Edepot3vue 86)
Jean-Marie-Benoît	né 2-2-1717	(AD073 138Edepot3vue 91)
Françoise	née 8-8-1718	(AD073 138Edepot3vue 97)
<u>Joseph</u>	né 28-10-1722	(AD073 4E 418 vue 91)
George-Antoine	né 15-3-1725	(AD073 4E 418 vue 31)
Jean-François	né 14-7-1727	(AD073 4E 418 vue 43)
Anne	née 24-9-1728	(AD073 4E 418 vue 49)
Justin	né 18-10-1729	(AD073 4E 418 vue 56)
François	né 31-12-1730	(AD073 4E 418 vue 64)

Parents

Égrège Joseph Mollot de St-Pierre d'Albigny, meurt à Chamoux « *muni des sacrements* » à 54 ans environ
né 28-10-1722 (AD073 RP St-Pierre 4E 418 vue 91) † 10-3-1775 (Chx 4E 913 vue 19 & 3E 312 vue 348)

Égrège Jeanne Deplant de Chamoux, meurt à Chamoux à 36 ans environ † 22-2-1767 (4E 913 vue 15 & 3E 312 vue 328).

Mariage le 22 janvier 1749 à Chamoux (RP 4E 904 vue 19). Témoins : Louis de Livron et Joseph Petit.

Fratie

Jeanne Marguerite née 15-9-1749 à Chamoux (AD073 4E 897 vue 14 et 3E 312 vue 266) parrain Charles Mollot de St-P
mariée 9-6-1777 avec Claude fils feu Antoine Tardy / Bettonnet (AD073 Chamx RP 4E 905 vue 20 St P RP 3E 312 vue 362)

Marie-Antoinette née 25-12-1750 à Chamoux (AD073 4E 897 vue 16 et 3E 312 vue 276)
décès : « *ancienne religieuse au Betton* » † [9-1]-1835 (AD073 Chx RP 4E 903 vue 105)

Marie-Françoise née 1-3-1752 à Chamoux (AD073 4E 897 vue 18 parrain JF Mollot de St-P et 3E 312 vue 278)

Simon né 22-4-1753 à Chamoux (AD073 RP 4E 897 vue 20) † 6-12-1837 (AD073 RP Chamoux cote 4E 903 vue 114)
mariage 22-1-1776 Simon Moloz et Anne-Charlotte Salomon (AD073 St-J M RP 3E 396 vue 105)
Testament ouvert de : Simon MOLLOT, notaire, lieutenant juge du mandement de Chamoux, Fils de feu Joseph MOLLOT.
Épouse : Charlotte SALOMON : Producteur : Sénat de Savoie 13 décembre 1837 Cote : 6FS 162 folio 250

Josette née 30-7-1754 à Chamoux (AD073 4E 897 vue 22 et 3E 312 vue 290)

Gabriel-Michel né 13-3-1756 à Chamoux (AD073 073, RP 3E 312 vue 296)

Marie-Thérèse née 19-5-1757 à Chamoux (AD073 4E 897 vue 29 parrain égrège Ch. Soldet et St P RP 3E 312 vue 299)

Cécile née 3-9-1758 à Chamoux (AD073 RP 4E 897 vue 31 parrain marraine : les d'Albert)
mariage 7-1-777 à Chamoux avec Honnête Georges fils de Claude Janolin d'Arvillard (St P RP 3E 312 vue 357)

Charles-Joseph né 19-8-1760 à Chamoux (RP 4E 897 vue 34 et St P RP 3E 312 vue 308) Parr. Marr. : Simon et M-Marguerite Mollot

Anne-Marie-Thérèse née 30-4-1765 à Chamoux (AD073 RP 4E 897 vue 43) parrain Georges-Ant. Mollot de St-P d'Alb

Marie Charbonneau

Marie-Françoise est née à Aiguebelle le 21 octobre 1758, de noble Joseph de Charbonneau, natif d'Aiguebelle, et Marie-Césarine Ginod son épouse.

Les grands-parents sont Marc de Charbonnod et Barbe de Quintal, venus du Dauphiné.

Son père, noble Joseph de Charbonneau, second fils et continuateur de la famille, était né à Ste-Marie d'Alloix (près de Saint-Vincent-de-Mercuze) le 26 février 1719.

Mais ses cadets naissent à Aiguebelle : Alexis en 1722, Josépha en 1723, Anne-Marie en 1727...

Joseph épouse (contrat dotal du 11 février 1751) D^{elle} Marie-Césarine, fille de Noble Jean-Pierre Girod de Montagny (native de Monthion, elle a semble-t-il de la famille dans les environs d'Aiguebelle, où ils s'installent).

Joseph meurt « *quinquagénaire* » dans cette ville le 12 juillet 1768, ayant vu la mort venir : il a testé le 7 juillet 1768.

Mais à son décès en 1768, Marie-Césarine se retrouve seule avec de nombreux enfants : au fil des registres paroissiaux d'Aiguebelle, et de la notice de Foras, on compte 12 enfants, pas toujours viables, nés entre 1751 et 1768 : l'aîné Alexis n'a pas 17 ans, le dernier Maurice a 2 mois...

Alexis de Charbonneau, est né en 1751 ; Anne-Sophie en 1752 ; Françoise en 1753 ; Victor en 1755 ; Claude-Marie en 1757 ; Marie-Françoise et Louis-Alexis en 1758 ; les jumelles Marie et Pétronille en 1760 ; Péronne ? ; Amédée-Hippolythe en 1763 ; Maurice en 1768..

en 1768, le testament de Joseph cite « tous ses fils et filles »... vivants :

- Anne-Sophie, Françoise, Marie-Françoise et Péronne
- Victor, Claude-Marie (mort en 1771), André-Hyppolite (mort en 1782) et Maurice.

Joseph de Charbonneau teste « *dans sa maison à Aiguebelle* », mais l'acte est insinué à Saint-Pierre d'Albigny...

Il lègue à chacun des enfants 2000 £ (payables pour les filles « *à l'occasion de leur établissement* », et pour les garçons, à leur majorité). Son épouse, à qui il confie la charge d'élever leurs enfants, a l'usufruit des biens. Il recommande les siens à son propre frère Alexis, capitaine au Régiment de Savoie. Son fils aîné Alexis sera son héritier universel.

Le 16 janvier 1781, son épouse Marie-Césarine teste à Saint-Pierre d'Albigny, dans la maison du fils, Alexis, « *au village de Paux* ». Elle est dite « *filles de feu noble Jean-Pierre Girod, de Montion en Tarentaise* » ; elle veut être enterrée « *dans le tombeau de M. de Quintal* », à Saint-Pierre d'Albigny, aux Augustins.

Elle nomme à son tour Alexis, le fils aîné, héritier universel, et dote tous ses enfants de rentes viagères .

Mais **Péronne**, seule des filles à n'être pas encore « *établie* », aura de plus une dot, qu'elle se fasse religieuse ou à son mariage – à condition de ne pas se mésallier ; auquel cas sa mère « *la détruit* ».

Péronne décède le 17 avril 1820, à 65 ans à St-Pierre d'Albigny, « *sexagénaire* ». Et célibataire.

Lorsqu'Alexis, héritier universel, décède en 1790, c'est le dernier fils, Maurice qui hérite : les autres garçons ont disparu.

3 religieuses

Parmi les 4 filles, 3 ont pris le voile:

- Anne-Sophie, née en décembre 1752 entra – dit de Foras - « *à Sainte-Claire* » (lequel ?) et mourut en août 1845 à St-Pierre d'Albigny

- Françoise... Ah ! Françoise !

De Foras la dit novice à l'abbaye du Betton en 1781 : mais non ! il s'agit de Marie-Françoise (voir ci-dessous). Le *Registre du Betton des aumôniers de Tamié* (1755-1792) n'en fait pas état.

Elle est absente des listes des nonnes du Betton assemblées lors des contrats notariés d'entrée en religion.

Mais, le *Registre du Tabellion de Chambéry* nous informe : Sophie et Françoise sont entrées toutes les deux ensemble au monastère de Sainte-Claire hors-la-ville le 29 août 1772.

- En revanche, Marie-Françoise a pris le voile chez les cisterciennes du Betton : le *Registre de Tamié* et les Contrats notariés d'entrée en religion en attestent.

Elle y est encore présente lors des diverses prises d'habit qui suivent la sienne.

En 1793, Anne-Sophie a 42 ans, Françoise 40 ans, Marie-Françoise 35 ans.

Nouveau piège pour le chercheur : en 1793, on voit 3 sœurs religieuses de Charbonneau comparaître devant l'Administration, le scribe les « attribue » toutes les trois au Betton !

Marie-Françoise

Prise d'habit à l'Abbaye

Marie-Françoise de Charbonneau (9 ans à la mort du père), se fait novice le 20 novembre 1780, puis professe le 25 novembre 1781 : née à Aiguebelle le 21 octobre 1758, elle a alors 19 ans. Les archives en attestent clairement.

C'est son frère Alexis qui négocie avec les religieuses, en son nom et en celui de leur mère. Le notaire Mollot enregistre.

L'an 1780 et le 20 du mois de novembre, sur les quatre heures après midi au Betton, et dans l'un des parloirs de la dite abbaye, il est ainsi que demoiselle Marie fille de feu M^{re} Joseph Decharbonneau ait pris la résolution d'entrer dans l'ordre des Cîteaux dans la maison des révérendes Dames du Betton, auxquelles ayant manifesté son désir, ladite communauté y a adhéré, et l'a admise aux épreuves pendant lesquelles ayant persisté dans sa pieuse résolution, Elle aurait renouvelé ses instances ; et ladite communauté lui aurait représenté que la situation de leur temporel ne leur permettait pas de la recevoir sans subsides pour concourir à son entretien ; que, cependant, pour aider sa pieuse attention, elles les réduiraient au plus modique ; ce qui aurait engagé ladite demoiselle de Charbonneau de prier Dame Marie-Césarine Girod sa mère, et noble Alexis Decharbonneau son frère de vouloir l'aider à accomplir son pieux désir.

À quoi ils ont bien voulu condescendre et sont pour ce entrés en pourparlers avec la communauté, qui a bien voulu se contenter de la somme de 4000 livres, au moyen de quoi elle payera à ladite demoiselle Marie Decharbonneau la pension viagère de 100 livres, se chargera de tous les frais, tant de l'entrée en religion que de la profession, et de fournir tous les ameublements nécessaires, et de l'entretenir dans sa profession comme les autres religieuses de la maison, et de lui fournir tout le [trousseau] nécessaire ; et que jusqu'à ladite profession on continuerait de payer sa pension comme par le passé, à raison de 12 livres par mois.

Souvent, la pension annuelle des demoiselles était versée à mesure par la famille, qui l'avait assise sur un bien. Cette fois, la dote initiale est élevée, mais l'abbaye prendra en charge toutes les dépenses. À ce prix, Marie-Françoise abandonne tous ses droits :

« ... et c'est pour tous les droits que ladite demoiselle Marie Decharbonneau aurait pu espérer, à tous lesquels elle renonce en faveur de sa dite mère et des siens. »

1793.

Dans un premier temps, plusieurs des nonnes semblent quitter l'abbaye pour Chambéry – là, on peut les surveiller.

Puis elles tentent de se rapprocher de leur famille, d'autant que leur « traitement » est mince.

(l'administration avait bien noté que les religieux apportaient un capital en entrant en religion : en nationalisant les biens ecclésiastiques, elle s'appropriait ces sommes ; il semble que le « traitement » des religieux fut donc d'abord perçu comme une rente légitime.)

Séance du Conseil Général du Département du Mont-Blanc du 22 juin 1793 :

« Permis aux [citoyennes] Françoise, Marie-Françoise et Sophie Charbonneau ex Religieuses de se retirer à Pô, village de St-Pierre d'Albigny, chez leur belle-sœur

Les citoyennes Françoise, Marie-Françoise et Sophie Charbonneau ex Religieuses du ci-devant Couvent du Beton [exposent] qu'en la qualité de ci-devant nobles, elles pourraient être soumises à la surveillance à laquelle des arrêtés précédents de l'administration ont assujéti cette classe de citoyens, qu'elles s'y conforment volontiers, mais que la modicité de leur pension ne permet pas qu'elles séjournent dans cette ville. Elles demandent en conséquence d'être relevées de la surveillance et qu'il leur soit déclaré facultatif de se rendre à Pô, village de St-Pierre d'Albigny, où une belle-sœur leur offre un asile.

L'administration, ouï le rapport et le procureur général syndic, adhère à la demande des pétitionnaires. »¹

En fait, Françoise et Sophie n'étaient pas au Betton, mais à Saint-Claire hors la ville. Leur jeune sœur cistercienne Marie-Françoise semble avoir marqué les esprits !

Même séance :

« Mandat du 1^{er} trimestre accordé à la citoyenne Marie-Françoise de Charbonneau

... .., la citoyenne Marie-Françoise de Charbonneau présente à la Barre, réclame ensuite du 1^{er} trimestre de traitement que lui accorde la loi, et sur les réquisitions du procureur général syndic, elle jure d'être fidèle à la République française, de maintenir la Liberté et l'Égalité, ou de mourir en la défendant.

Ce serment est prononcé aux applaudissements des membres et [des tribunaux], et le Conseil général arrête qu'il sera fait Mandat à ladite Citoyenne, sur le Trésor Public à concurrence du 1^{er} trimestre de son traitement à forme de la Loi, en joignant le présent et la pétition au Mandat.

La séance est levée à 1h. »²

¹ AD073 cote L24 F°135

² AD073 cote L 24 F°135

En effet, le versement des « traitements » aux religieux n'alla pas sans conditions : dès sa « Séance du 6 juin 1793, l'an 2 de la République française »,

« Sur la motion d'un membre, le conseil général arrête que toutes les religieuses seront obligées, pour percevoir leur traitement, d'exhiber un certificat de civisme en forme légale »¹

Puis, le 9 juillet 1793, se pose la question de « l'utilité » des « fonctionnaires du culte »

« Séance de l'administration du district en permanence du matin, 9 juillet 1793, an 2 de la République française

Le directoire du district considérant que le traitement des fonctionnaires du culte est payable par trimestre en avance dès le [15] juillet courant, arrête, ouï le P.S. que tous les curés et vicaires de ce district transmettront à ce directoire dans le terme de huit jours copie de leur verbal de prestation de serment, leur certificat de civisme et l'état de la population des communiés qu'ils desservent, certifié par chaque municipalité, pour liquider leur traitement conformément à la loi. »²

Marie-Françoise Charbonneau rejoint donc sa belle-sœur à St-Pierre d'Albigny, probablement en même temps que ses sœurs pour qui elle a négocié. Mais la pension suit mal !

Sept 1793 – Marie-Françoise Charbonneaux réclame son traitement :

« Du 14 septembre : sur la pétition verbale de la citoyenne Marie-Françoise Charbonnaud native d'Aiguebelle, ci-devant Religieuse de l'abbaye du Betton, tendante à ce qu'il lui accorde mandat de la somme de 175 livres pour le second quartier de son traitement commencé le 6 du présent mois :

Le District, ouï le P.S., arrête qui lui sera délivré mandat de la somme de 175 £ pour le second quartier de son traitement à raison de 700 £ l'année, commencé le 6 du présent mois à la citoyenne Françoise Charbonnaud selon sa demande »³

Le cardinal Alexis Billiet⁴ rapporte (sans donner ses sources) :

« Le 1^{er} septembre 1798, Françoise Charbonneau, Sophie Charbonneau et Marie-Octavie Pignier, toutes trois de Saint-Pierre d'Albigny, religieuses de différents ordres, exprimaient aussi leur regret d'avoir souscrit par surprise un écrit par lequel elles reconnaissaient M. Panisset pour leur évêque. »

Rebelle !

Le cardinal Alexis Billiet⁵ retrouve Marie-(Françoise) Charbonneau devant le directoire exécutif en 1799.

« Dans la séance du 7 fructidor an VII (24 août 1799), présents Bavouz, président; Gilbert, Reymond et Bellemin, administrateurs; Emery, faisant fonctions de commissaire du directoire exécutif; Palluel, secrétaire en chef; on conduit à la barre Marie Charbonneau, ex-religieuse; on lit une lettre du commissaire du directoire près le canton de la Rochette, qui assure que ladite Charbonneau affecte l'incivisme le plus révoltant, qu'elle recèle des prêtres réfractaires et viole les lois sur la police des cultes; une autre lettre du commissaire du directoire près le canton d'Albigny expose que, quoique Marie Charbonneau soit arrivée à Albigny depuis peu de temps, **déjà son fanatisme y a produit de fâcheux effets**; elle a provoqué avec toutes les fanatiques de l'endroit une procession funéraire avec tous les insignes du culte pour la sépulture d'une jeune fille nommée Chaffarod.

Interrogée par le président, elle répond :

« Je m'appelle Marie Charbonneau, âgée de trente ans, ex-religieuse, maintenant couturière; de plus, j'apprends à lire et à écrire à quelques enfants de sept à huit ans. »

Interrogée si elle n'entretient point de relations avec des prêtres réfractaires, elle répond qu'elle ne connaissait à la Rochette que les prêtres Python et Truchet et qu'elle ne les a pas vus depuis deux ans; elle assure qu'elle n'a point organisé la procession de la fille Chaffarod et qu'elle n'y a point assisté.

Après quoi, l'administration arrête qu'elle restera à Albigny sous la surveillance de l'administration communale et celle du commissaire exécutif du canton. »

Le « fanatisme » des religieuses retournées au siècle a vite dû poser problème aux tenants de la Révolution : en septembre 1793, Montmélián s'inquiétait aussi du militantisme de deux religieuses :

« Par arrêté du 6 du mois, le Département invite cette administration de donner les déterminations nécessaires pour faire reconduire en cette ville (Chambéry ndlr), les ci-devant Religieuses qui existent à Montmélián, eu égard qu'elles fanatisent le peuple en lui inspirant des principes opposés à ceux de la révolution.

Le District, ouï le rapport du procureur spécial arrête que la Municipalité de Montmélián est invitée de faire reconduire incessamment lesdites Religieuses en cette ville où elles se présenteront chaque jour au District ou à la Municipalité. »⁶

¹ L 24

² L 1767 - F°286

³ AD073 cote (L 1768 - F°276

⁴ C^{al}. BILLIET, Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry, Armoriai de Savoie. 1865, p. 538.

⁵ ibid

⁶ AD073, cote L 1768 F°251

D'ailleurs, dès le 16 septembre 1793, l'administration du district se préoccupait de trouver un local il pourrait tenir sous surveillance les fauteurs et fauteuses (?) de troubles. Il allait même lancer un appel d'offre pour la fourniture de la soupe (la nourriture eut très mauvaise réputation, étonnant, non ?)

« Le Cⁿ Marjottes rend compte de la Commission qui lui a été donnée pour chercher une maison propre à la réclusion des ci)devant Religieuses, conformément aux arrêtés du Département des 27 août et 6 de ce mois. Il remet sur le Bureau le Procès-Verbal qu'il a dressé à ce sujet.

Le District charge le Procureur Spécial d'en référer au Département pour qu'il donne en conséquence les déterminations qu'il croira convenables pour la police intérieure et extérieure de ladite Maison.

Sur la pétition du Citoyen officier Municipal tendant à ce qu'il lui soit délivré deux marmites avec les couverts, aux fins de faire faire la soupe et Bouillon nécessaires aux Prisonniers.

Le District oui le rapport et le P.S. autorise la Municipalité à faire faire ou à acheter à économie les deux marmites et couverts dont s'agit. »¹

Au service des malades

Puis vient l'Empire.

En 1807, Marie-Françoise de Charbonneau est devenue « directrice de l'hospice » de la ville.

Ledit hospice accueille des civils (souvent dans le dénuement) et des soldats : les décès de militaires à l'hospice de Montmélian, souvent des conscrits, ne sont pas rares durant ces années :

En 1807, Claude-François, de l'Ain, 20 ans ; deux jeunes conscrits sans papiers ; Jean, cuirassier ; Jean-Baptiste, né près de Bruxelles, 19 ans ; Mathieu, 50 ans ; Alexandre, né près de Bruges. En 1808 : Jean-Joseph des Pyrénées orientales, 21 ans ; François, des Apennins, 20 ans ; Ambroise, du Piémont, 19 ans)²

Malade, elle sent sa fin venir, et teste³ fin janvier 1808, en faveur de son dernier frère survivant :

Testament de Madame Marie-Françoise Charbonneau

Par devant Jean-François Pichon notaire Impérial soussigné, résidant en la ville de Montmélian, départements du Mont Blanc, assisté des témoins en fin nommés, le 28 janvier an 1808,

- fut présente dans une des chambres de l'hospice civil de Montmélian, Dame Marie-Françoise Charbonneau, ci-devant religieuse domiciliée de cette ville, laquelle de gré et libre volonté, saine d'esprit de tous les sens, quoique dans son lit pour cause de maladie corporelle a fait par le présent son testament qu'elle m'a dicté et que je notaire ai écrit mot à mot, et qu'elle me l'a dicté comme suit :

- je, Marie-Françoise Charbonneau, nomme, institue et appelle pour mon héritier universel sieur Maurice Charbonneau mon frère domicilié de la commune de Saint Pierre d'Albigny.

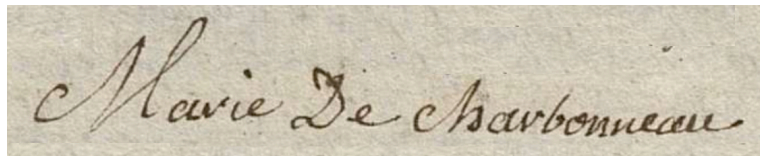
Et c'est tout. Ses sœurs (Anne-Sophie, Françoise, Péronne), ne sont pas nommées.

Remarque : la signature de la testatrice est très malhabile, enfantine : est-ce seulement l'effet de la maladie ?

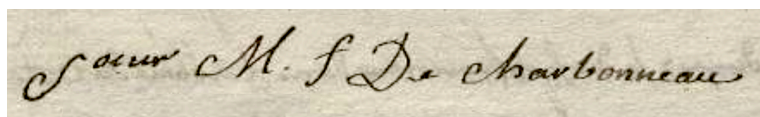
Le 1^{er} février 1808, le registre paroissial de Montmélian enregistre le décès à Montmélian de :

« Révérende Marie-Françoise Charbonneau, Religieuse de l'ordre de Saint Bernard du ci-devant couvent du Betton, munie des sacrements ».

Elle avait 49 ans.



1780



1781

¹ AD073 Cote L 1768 F°284

² Registres d'état-civil de Montmélian

³ AD073, cote 4E 4179 (minutier de JF Pichon Montmélian), communicable

Anne-Sophie

En 1793, Anne-Sophie semble se retirer à Saint-Pierre d'Albigny.
C'est là qu'elle décède, dans « *la maison Charbonneau* », en 1815.

Françoise

Ah ! Françoise !

La sœur de Marie-Françoise de Charbonneau, de 5 ans son aînée, a fait « fantasmer » les érudits !
Selon Pierre Le Blanc de Cernex elle aurait été :

« enlevée » par le commandant de la place de Chambéry, Vital de Chambarlhac, grâce auquel elle intercède en faveur de « ci devants » emprisonnés¹. Plus tard, le pape Pie VI, alors captif à Valence la relève de ses vœux et bénit son union et ses enfants². »

Hum ! La scène a du piquant, mais, à moins que Chamberlhac (1754-1826) ait eu un goût prononcé pour les religieuses, et fait collection... il y a erreur sur la personne : divers actes officiels difficilement contestables unissent cet énergique militaire à une autre ex-nonne du Betton Jeanne-Françoise-Antoinette Bernard de Coucy (mère de 2 de ses enfants, morte à l'âge de 50 ans en 1820 à Ablon-sur-Seine où il avait pris des responsabilités). Le tout sans mariage religieux (ou civil).

En revanche, il y eut bien mariage – civil - pour une autre cistercienne, Anne-Jeanne-Baptiste de Maréchal. (Nous n'avons pas pu vérifier si le pape avait validé cette union, comme il fit pour d'autres ; mais on la voit à l'âge mûr marraine de divers enfants dans son village d'origine - est-ce un gage de bonne catholicité?).

Donc, Françoise...

Née à Aiguebelle le 18 décembre 1753, elle n'a pas 15 ans à la mort de son père. Proche de sa grande sœur Anne-Sophie, elle prend le voile comme elle à Saint-Claire hors les murs en 1772, le pose en 1793 (elle a 40 ans), et rejoint sa belle sœur à Saint-Pierre d'Albigny.

Et puis... plus rien ! Pas de traces dans les Registres ?

Faudra-t-il imaginer avec nos érudits romanesques qu'elle aussi fut « *enlevée par un militaire de passage* » ?



L'ancienne « Maison Charbonneau » au hameau de Pau à St-Pierre d'Albigny. Photo Y.P.

¹ AD073 Cote L 1768 F°284

² Pierre Le Blanc de Cernex, *L'abbaye du Betton aux 17^e et 18^e siècles Vie religieuse et sociale* in Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 95 : *Vie religieuse en Savoie, mentalités, associations* - Actes du 31^e congrès des sociétés savantes de Savoie, Annecy, 13-14 sept. 1986

Généalogie (sources : AD073 ; autres sources: Amédée de Foras)

Marie-Françoise, née à Aiguebelle 21-10-1758 (AD073, cote 4E 2387, vue 122)
religieuse au Betton : novice le 20-11-1780 (contrat AD073 –2C 2890 - vue 84 ; et répertoire Betton 48H 1 vue 44)
professe (religieuse de chœur) le 25-11-1781 (AD073 48H 1 vue 45)
« directrice de l'hospice de la ville » à Montmélian,
elle teste le 28 janvier 1808 en faveur de son frère Maurice. AD073, cote 4E 4179 (minutier de JF Pichon),
elle meurt le 1^{er} février 1808, à 49 ans (AD073, cote 4E 1359 vue 94 et 4E 1370, vue 23)

Parents

Noble Joseph de Charbonneau, second fils, continua la famille.

Joseph naît à Ste-Marie d'Alloix (près de St-Vincent-de-Mercuze) le 26 février 1719.
Marie-Hiéronime naît 22-7-1717 (AD073 4E 174 vue 25) à Chambéry /St-Léger
Puis leurs parents, n^{ble} Marc de Charbonnos et de D^{elle} Barbe de Quintal viennent s'installer à Aiguebelle
Alexis naît le 23-8-1722 (AD073, 4E 2387 vue 28)
Ensuite Josépha le 20-09-1723 (AD073, 4E 2387 vue 31)
Puis Anne-Marie en octobre 1727 (AD073, 4E 2387 vue 47)

Joseph épouse (contrat dotal 11-2-1751) D^{elle} Marie-Césarine, fille de Noble Jean-Pierre Girod de Montagny (de Foras)
Il teste le 7-7-1768 (Cordel not., AD073 2C 1180, vue 229). † le 12-7-1768 à Aiguebelle (AD073, 4E 2388, vue 376)
D^{elle} Marie-Césarine teste le 16-1-1781 (AD073, cote 2C 1200, vue 48), † à Aiguebelle le 27-1-1781 (AD073 4E 2388 vue 132)

Fratrerie

Noble Alexis de Charbonneau, fils aîné, héritier universel de son père et de sa mère
né Aiguebelle 13-12-1751 (AD073, cote 4E 2387, vue 107)

Il habitait Saint-Pierre d'Albigny depuis 4 ans lorsqu'il épousa D^{elle} Jeanne-Raymondine Pignier, fille de noble Charles Pignier et de noble
Philippine de Garnerin le 11-6-1787 (AD073 RP St-Pierre d'Albigny cote 4E 431, vue 51)

(en 1780 Alexis est dit natif et habitant d'Aiguebelle, sous-lieutenant à la suite de l'armée (contrat d'entrée en religion M-Françoise 2C 2890 vue 84)

Il teste le 15-11-1789 dans sa maison forte de Quintal † le 17-1-1790, âgé de 46 ans (sic de Foras).
Jeanne-Raymondine meurt « dans la maison de Charbonneau » † 30-8-1838 à 74 ans à St-Pierre (7AD073, 3E 981 vue 104)

Anne-Sophie baptisée 8-12-1752 (AD073, R .P. d'Aiguebelle 4E 2387, vue 108)),
religieuse de: Ste-Claire hors la ville (contrat du 29-8-1772 AD073, cote 2C 403 vue 369)
~~Morte le 3 août 1845 (R.P. St-Pierre d'Albigny (erreur de Foras)~~
Dame Sophie de Charbonneau, Religieuse de Ste-Claire meurt à 62 ans † le 3-4-1815 à St-Pierre d'Albigny (AD073, 4E 441 vue 71)

Françoise, novice à l'abbaye du Betton en 1784 (erreur de Foras)

née à Aiguebelle le 18-12-1753 (AD073, 4E 2387, vue 112 et 3E 288 vue 319)
religieuse à Ste-Claire hors la ville (contrat du 29-8-1772 AD073, 2C 403 vue 369)

Victor (sans enfant) bapt. 27-2-1755 (AD073, 3E 288 vue 320) † 2-12-1787 à 14 ans (RP St Pierre d'Albigny)

Claude-Marie, né Aiguebelle 9-1-1757 (AD073, cote 4E 2387, vue 119 : † 4-6-1771 à 14 ans Aiguebelle (AD073, 3E 288 vue 384)

Marie-Françoise, née le 21-10-1758 AD073 3E 288 vue 327) † 1-2-1808 : 49 ans (AD073, 4E 1359 vue 94 + 4E 1370, vue 23)

Louis-Alexis né le 21-10-1758 AD073, RP Aiguebelle 3E 288 vue 327

Marie et Pétronille jumelles nées 8-12-1760 (AD073 3E 288 vue 351)

Amédée-Hippolythe né à Aiguebelle 2-10-1763 (AD073, cote 4E 2388, vue 359) † ab intestat le 26 octobre 1782

Péronne, célibataire morte le 16 avril 1826 (erreur de Foras) † 17-4-1820, 65 ans (AD073, St-Pierre d'Albigny cote 4E 442 vue 20)

Maurice baptisé 22-5-1768 (AD073, 4E 238, vue 10 & 4E 2388, vue 374).

Substitué au testament de son frère Alexis en 1780. Major au régiment de Savoie, retraité le 20 mars 1817 (Matric. de la Brig.),
puis lieutenant-colonel commandant la province de Tarentaise, chevalier des SS Maurice et Lazare.

Blessé à la tête de sa compagnie le 15-6-1815 à l'affaire de Maltaverne. (de Foras)

Il épouse D^{elle} Hélène-Joséphine Paernat de la Palud. En 1808 ils vivent à St P. d'Alb. (un bébé mort à cette date : AD073, 4E 425 vue 10)

Teste le 22-12-1829 en faveur de son fils aîné, fait des legs aux autres. † avant le 28-1-1830

(le 28 janvier 1830 sa veuve fit prendre inventaire de sa succession dont elle avait l'usufruit)

Et aussi :

testament de Marc de Charbonneau 6-10- 1734 (AD073, 2C 2130 vue 293) , inventaire du même 8-10-1734 (AD073, 2C 2130 vue 294)

testament de Delle Barbe de Quintal veuve de noble Marc de Charbonneau habitante à Aiguebelle (AD073, 2C 2144 F° 12)

testament de J-F Mollot, notaire à St P. d'Albigny : il gère un compte « Madame Charbonnod née Pignier mère et tutrice de sa fille
Philippine » (AD073, 2B 3766 F° 516 / 239)

Jean Charbonneaud enterre un de ses enfants paroisse St-Frçs de Sales le 2-11-1830 (AD073 cote 4E 291 vue 78)

Blason :

Armorial de Foras

P. d'azur au bras d'or armé d'une fronde d'argent chargée d'une pierre du même, sortant d'un nuage de même
volant à senestre (Cette description, seule authentique, n'est pas conforme à un vieux cachet que possède la famille.)

Devise : nec ferro nec igne.



Françoise-Marie Beaumont, converse

Françoise-Marie Beaumont, dite Marie, sœur converse, n'appartient pas à la noblesse. De Foras ne s'est donc pas penché sur son berceau, et d'abord, ses traces familiales ne sont pas faciles à trouver. Mais ensuite... quelle histoire de famille !

Si on en croit l'administration révolutionnaire, Marie-Françoise est née à Chambéry. Et en effet, on trouve dans la paroisse Saint-Léger, la famille de Bernard Beaumont et Claudine Le Gros son épouse. Au fil des actes de naissance et de décès, et de l'autorisation de circuler de 1793, on en apprend plus :

- Bernard Beaumont est mort « à 81 ans » (sic) en 1791.

En fait, il est né en 1717, au Mas d'Aire (sur Adour), dans les Landes. Dans l'acte de naissance de François il est dit « cuisinier et fermier d'un avocat chambérien », puis « cuisinier » dans celui de Marie-Françoise (il a alors 43 ans).

- Il aurait eu 13 enfants avec Claudine Legros (ou Le Gros, ou Gros), entre 32 et 53 ans, à Chambéry et à Bissy.

- Marie-Françoise est née, en 1760. À noter : dans les registres, elle est précédée par Pierre (1749), Jean-François (1753), et suivie de Claude (Claude-Maurice) en 1761.

Il faut bien avouer un certain embarras : nous ne pouvons pas totalement affirmer que Françoise-Marie soit la fille de ce couple, car le lien entre Marie-Françoise Beaumont et cette famille est ténu : curieusement, sa famille n'apparaît pas dans l'enregistrement de son entrée au Betton par l'aumônier, et nous n'avons pas le contrat notarié normalement passé pour cette même occasion !

Ce lien ténu, ce sera son frère « Claude-Maurice » qui vint chercher Marie-Françoise en 1793, lors de l'expulsion des religieuses, pour l'emmener avec lui « à Thone ». Il s'agit de Thônex, près de Genève, on le verra bientôt.

Or, Claude-Maurice est assez bien documenté.

Prise d'habit à l'Abbaye

21 juin 1784 Prise de voile de sœur Marie-Françoise Beaumont novice converse ¹. Elle a 24 ans.

Nous soussigné Religieux de l'ordre de Cîteaux ; profes de l'abbaye de [Nosery], Confesseur des Révérendes Religieuses du Betton dudit ordre au diocèse de Maurienne, attestons qu'aujourd'hui 21 du mois de juin de 1784, sœur Françoise-Marie Beaumont d'âge compétent, après les Essais ordinaires et usités dans ledit ordre, aurait reçu dans le cœur (sic) desdites religieuses, en présence de la communauté, des mains de la Révérende dame Marie-Anne Chollet du Bourget, abbesse, l'habit de religieuses converse, selon les formes et cérémonies prescrites dans ledit Ordre, lequel habit nous aurions béni auparavant. (...)

En foi de quoi nous avons signé ainsi que ladite Rde Dame abbesse, et la novice.

Sœur françoise marie beaumont (écriture bien moulée)

Sr Chollet, abbesse du Betton Sr Buttin, aumônier du Betton

23-7-1785 Réception de sœur Marie-Françoise Beaumont religieuse converse après un an noviciat ²

Nous, frère Jean Joseph Buttin, Religieux de l'ordre de Cîteaux et Profes de l'abbaye de Nosery, confesseur de l'abbaye du Betton dudit Ordre, attestons que aujourd'hui 23 juillet 1785, sœur Marie Beaumont, sœur converse audit monastère, d'âge compétent, après avoir été dûment par nous examinée, trouvée disposée, et son année de noviciat révolue, aurait été reçue à la profession régulière en qualité de sœur converse dans le cœur en présence de la Communauté par la Révérende dame Marianne de Chollet du Bourget, abbesse dudit Betton, et en aurait reçu l'habit de professe que nous avons béni auparavant, le tout en vertu de la commission à nous donnée par Monsieur le Très Révérend Abbé de Tamié, dom Bernard Desmaisons, Père Supérieur immédiat du Betton, en date du 13 du courant mois, selon la forme et les cérémonies de notre ordre, en présence de Sieur Michaud, notaire royal, et d'André Marin, tous deux habitants au Betton. Signé ci-après comme témoins avec nous, ainsi que ladite Révérende Dame Abbesse, et la nouvelle Professe, les an et jour susdits.

Sœur marie beaumont

Sr Chollet Abbesse du Betton

Sr Buttin, Aumônier du Betton

André Marin présent

Michaud présent

La vie au dehors

Bernard Beaumont meurt en juin 1791, à 74 ans paroisse Saint-Léger, quelques heures avant sa plus jeune fille, Jeanne-Françoise, 21 ans. Ne restent probablement plus alors que 5 enfants (2 filles, 3 garçons), et leur mère, Claudine Le Gros.

Pierre, l'aîné, semble avoir vécu d'abord à Chambéry ; mais il meurt à 44 ans en 1793, près de Genève, à Moillesulaz (« mouille soulier ») arrondissement de Chêne-Thonex,

On trouve dans les archives de cette ville le décès d'Anne Francou, veuve de *Pierre Beaumont, serrurier*, en 1806.

¹ AD073 cote 48H 1 vue 46D

² AD073 cote 48H 1 Vue 47D

Le second fils, Jean-François Albanis-Beaumont, a fait de bonnes études, soutenues par une bourse du gouvernement sarde, et commencé une carrière d'ingénieur des mines qui le mène de Nice à Turin et Londres, en passant régulièrement par les Alpes ; il devient professeur particulier du fils du duc de Gloucester, et vit à Londres : mais il est aussi peintre de paysages alpins, publie des gravures et des albums illustrés destinés aux premiers « touristes » anglais : ce sont en fait ses représentations de la montagne qui lui valent une belle notoriété (il est encore présent à ce titre dans les plus grandes salles des ventes européennes).

Claude (qui signe Claude-Maurice), est « dessinateur », « peintre » ; il est parti à son tour habiter Thônex, et s'est marié. C'est là qu'il accueillera bientôt « la religieuse », Marie-Françoise, en 1793. C'est là que s'installera Jean-François à son retour en Savoie.

1793

À sa sortie du couvent, l'ex-sœur converse de l'abbaye du Betton a 33 ans ; elle est d'abord hébergée chez sa jeune consœur Geneviève de Lannoy à Bissy, tout près de Chambéry ; elle demande à se retirer « à Thone, district de Carrouge », auprès de « Claude-Maurice Beaumont son frère » :

« La citoyenne **Marie Beaumont, native de cette ville, ci-devant religieuse de l'abbaye du Betton, logée dès sa sortie du couvent chez la citoyenne La Noye à Bissy, déclare vouloir se retirer dans la commune de **Thone**, district de Carrouge, auprès de **Claude Maurice Beaumont** son frère qui est venu la prendre pour l'emmener auprès de lui.**
L'administration du district ouï le rapport de ladite pétition et le P.S., après s'être assuré de l'identité de la personne de la pétitionnaire par le dire du citoyen Beaumont son frère et du citoyen Pierre Bertrand qui ont signé ladite pétition, accorde acte à ladite **de** (sic) Beaumont de sa déclaration, autorise la municipalité de cette ville de lui accorder passeport pour se rendre audit lieu de Thone et arrête que ladite pétition sera insérée au registre. »¹

Tribulations familiales

Déjà installé à Thônex tout près de Genève, Claude-Maurice Beaumont s'est d'abord marié avec Louise Bourgeois, de Sallanches, en 1792 : ils ont eu au moins deux enfants, les deux à *Chêne-Thonex* :

- François-Claude-Gabriel (dit : Gabriel), né en novembre 1793, peu après l'arrivée de la religieuse dans leur foyer.
- Puis Marie-Françoise née en 1796.

Marie-Françoise ! Notre nonne au même prénom fut-elle sa marraine – secrète peut-être ?

Mais Louise Bourgeois meurt en avril 1797, à 31 ans, à Thonex, laissant deux tout petits.

Le 8 juin 1798, Claude-Maurice se remarie, à Chambéry ; il a 37 ans .

Il épouse Angélica-Claudine Jance, 18 ans, Chambérienne née à Annecy, mais habitante « dès son bas âge » de Pugnet (Faubourg Reclus).

- Françoise Ludovique naît en avril 1799 à Chênex (en Genevois toujours).

En 1802, changement de vie ? Ils sont à Chambéry.

- Claudine donne le jour ² à Jeanne-Claudine-Magdeleine en septembre... au hameau de Pugnet ³.

Mais le 18 décembre 1802, Claude-Mauris Beaumont "*de Nesin*", décède *subitement vers les 7 heures du soir, âgé de 43 ans. Sépulture ecclésiastique 20 décembre 1802* dans la paroisse de Lemenc ⁴.

Les enfants de la 1^{ère} épouse, Louise Bourgeois, ont 5 et 3 ans ; ceux de Claudine Jance ont 2 ans ½ et quelques semaines.

En mai 1807, la jeune veuve, restée à Chambéry, épouse ⁵ un arpenteur tarin, et s'installe à Conflans-Albertville.

Que sont devenus les enfants du premier lit ? Il semble que Gabriel ⁶ au moins ait rejoint le foyer de J.-F. Albanis Beaumont en Genevois. Sa sœur Marie-Françoise aussi peut-être, car elle paraît demeurée en Genevois ? Elle se marie à Genève.

¹ AD073, cote L 1767 - F°147 - 21 juin 1793 au soir (f° 145) : *passeport à une religieuse du Betton qui va dans sa famille.*

² Naissance Jeanne le 15 fruct an 10 RP St-Léger (2 septembre 1802) : AD073 RP Chambéry-Saint-Léger cote 3E 48 vue 475

³ Ici, les registres (registres d'état-civil est registres paroissiaux) sèment le trouble : on trouve en date du 2 septembre 1802 la naissance de Jeanne Claudine (3E 48 vue 475) et le baptême de Joséphine à St-Léger le 31 mai 1803 (RP 4E 189 vue 47), née le 2 septembre 1802 . D'autre part, un RP de Conflans (3E 663 vue 98) note le *baptême sous condition à Conflans le 16-6-1819 de Rosalie-Alexandrine Beaumont, fille de défunt Maurice et de vivante Claudine Jance, âgée d'environ seize ans, née à Chambéry. Marraine Marie-Françoise Marin* : s'agit-il d'une enfant posthume ?

⁴ Décès Cl.-Maurice Beaumont AD073 RP Chambéry-Lemenc cote 4E 339 vue 494

⁵ mariage Claudine Gence/Jance - Maurice-Martin Vaudey : AD073 3E 663 vue 98

⁶ Sa sœur Marie-Françoise , fille de Claude-Maurice et Louise Bourgeois, femme Morel, décède à Genève en 1830 (à 33 ans). (Base Adhémar E.C. Genève décès 33, Image 98)

Dans son acte de mariage de 1798, et dans l'acte de naissance de Françoise-Louise en 1799, Claude-Maurice était qualifié de « peintre » ; l'acte de naissance de sa fille Jeanne Claudine en 1802 ajoute : « dessinateur ».

On aimerait savoir s'il existe des traces de ses travaux ! Il a peut-être accompagné l'œuvre de son frère aîné, qui reçoit « d'un proche » à Londres « deux croquis : un de la ville et l'autre du fort de Montmélian »¹ ? (L'indication « de Nesin », quartier de Chambéry voué à la production de tissus de qualité, a-t-elle valeur d'information sur ses activités ?)

On recherche : Marie-Françoise !

Marie-Françoise Beaumont a-t-elle suivi son frère Claude au cours de ses tribulations entre Chambéry et le Genevois ? Ou bien est-elle finalement restée à Thônex, près de leur aîné Jean-François et de son épouse Louise Poignant, installés à leur tour à Chêne-Thônex ?

La deuxième hypothèse est assez probable. Car leur mère, Claudine Legros, veuve depuis 1792, avait elle aussi rejoint Thônex ; elle meurt, en août 1798 « dans la maison d'Albanis Beaumont », âgée de 65 ans ...

À Londres en 1792, Jean-François Albanis Beaumont s'était déjà soucié du sort de Marie-Françoise, et de celui de sa mère :

« Je suis inquiet de ma mère, de ma sœur la religieuse, qui a dû sortir de son couvent, de mes frères, qui, fermes dans leurs principes, n'ont voulu prendre aucune part dans les changements que mon pays a éprouvés »².

En 1797, à Vernaz, il rédige un testament³ en faveur de son épouse, et se préoccupe de fournir une pension à sa sœur, privée de toutes ressources, « chassée de son couvent par les effets de la terrible et trop mémorable révolution en France »⁴.

Le retour d'Angleterre en Savoie en 1793 n'a pas été facile pour Jean-François et son épouse Louise : il a fallu persuader les autorités qu'ils n'étaient pas des émigrés politiques repentis.

Et Louise Poignant, née à Jersey (Angleterre) a dû soulever quelques soupçons.

Puis installé à son tour à Thônex, il a tenté d'élever des moutons mérinos : belle entreprise, mais le moment est peut-être mal choisi pour cette production de luxe.

Genève, Chêne-Thônex, Chêne... aujourd'hui ▶



Il se trouve à Paris en février-mars 1808 : son « journal » nous renseigne ; il cherche des débouchés commerciaux pour sa laine...

et ses moutons (apparemment, il veut tout vendre), gère la publication d'un nouvel album de gravures, et sollicite la concession de mines en Haute-Savoie : sa formation initiale peut le servir.

Il est accompagné de son neveu Gabriel, dit Rosef, encore adolescent – le fils de Claude-Maurice.

En 1808, il a acquis une partie de l'ancienne chartreuse de Sixt-Fer-à-Cheval, et obtient la concession des mines... qui en ont déjà ruiné plus d'un. Il a probablement plus de compétences techniques que ses prédécesseurs, mais les difficultés d'accès aux gisements le mènent à l'échec ; épuisé, il meurt « d'apoplexie » à 58 ans en 1811.

Son épouse Louise⁵, qui partageait son travail, fait ériger une stèle au chevet l'église ; mais prudente, la légataire n'accepte la succession qu'avec des réserves⁶. Elle se retire à Plainpalais, près de Genève, où elle meurt en 1818, à 64 ans.

Il est probable que l'ex religieuse Marie-Françoise Beaumont ait rejoint le foyer de Jean-François... mais ce n'est pas certain !

En effet, 15 ans après le décès de Claude-Maurice, sa veuve Claudine remariée prénomme sa fille Marie (Adèle) Françoise.

Marie-Adèle-Françoise fille des mariés Maurice-Martin Vaudey des Chapelles, et Claudine Gence de Chambéry, née à Conflans en janvier 1817. Marraine : Marie Adèle Mioland.

On ne donne pas à son enfant le prénom d'une belle-sœur qui insupportait 15 ans auparavant !

¹ « Fragment de lettres adressée de Chambéry à « Monsieur » Albanis Beaumont, ingénieur, Gloucester House London, à Londres », par un de ses parents et amis, contenant deux croquis : un de la ville et l'autre du fort de Montmélian (original paraissant dater de l'époque révolutionnaire). » signalé in Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie 1929

² Lettres inédites d'Albanis Beaumont à l'ingénieur Jean Michaud in L'Éclairer du dimanche et "La Vie pratique, Courrier des étrangers" (Nice : 1927)

³ Testament fait à Genève le 19 mai 1797 – non consulté, cité par Hippolyte Tavernier (La Confrérie de St Nicolas à Samoëns et à Taninge)

⁴ Lettres inédites d'Albanis Beaumont à l'ingénieur Jean Michaud présentées par Georges Doublet in L'Éclairer du dimanche et La Vie pratique, Courrier des étrangers (Nice : 1927-11-27)

⁵ Nous avons trouvé un seul auteur érudit qui propose un nom pour l'épouse de J.-F. Albanis-Beaumont ; ce nom sonne plus savoyard qu'anglais : « Louise Poignant ». Mais les Archives de Genève ne laissent aucun doute : car « Louise Elisa née Poignant, veuve d'Albanis Beaumont, est morte à Plainpalais (près Genève) le 9 mai 1818 » (Arch. d'État Genève / Base Adhémar, E.C. rép. 3.16, Image 64)

⁶ Incontournable, et attachant ! voir le Journal d'un voyage d'Albanis-Beaumont à Paris en 1808, notes tenues au fil des jours par Albanis-Beaumont, publiées par Ed. Poncet dans Le Cyclamen : revue mensuelle scientifique, littéraire & artistique des Savoyards de Paris 1894 (janvi. et nov.)

Quelle fut donc la place de notre religieuse dans ce foyer tarin ?

Décidément, cette famille, qui montre des liens forts de solidarité, n'est pas facile à suivre, au fil de ses déplacements. Et... nous avons perdu la trace de Marie-Françoise !

Une famille roturière, cultivée, qui flirte avec la noblesse.

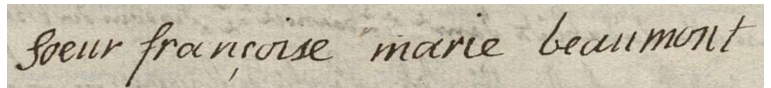
Proximité forte avec la noblesse pour J.-F. Albanis-Beaumont (à qui des biographes donnent parfois à tort de la particule) : il fut plusieurs années professeur du fils de William Frederick de Hanovre, duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre

À vrai dire, sa grand-mère paternelle, et sa mère, sont dites « demoiselles », tout comme la 2^e épouse de Claude-Maurice (mais cette « civilité » était de plus en plus répandue, dans le milieu des magistrats en particulier. Avant que, au XIX^e siècle, « dame » et « demoiselle » changent encore d'emploi.)

D'où vient la nécessaire aisance de Bernard Beaumont, « cuisinier, fermier » qui lui permet de faire éduquer ses enfants ?

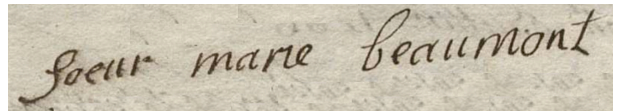
J.-F. Albanis-Beaumont a reçu une formation d'ingénieur (soutenue financièrement par le roi sarde) ; mais Claude-Maurice paraît avoir aussi fait des études. Et toute la famille signe avec aisance, Marie-Françoise comprise.

1784



Soeur françoise marie beaumont

1785



Soeur marie beaumont

Généalogie (sources : AD073 ; Genève base Adhémar ; Gallica)

Parents

Bernard « fils de Pierre ¹ Beaumont », né en Gascogne dans les Landes

né 11-11-1717 à Aire (AD040, RP Aire-sur-l'Adour, vue 233) † 15-6-1791, (AD073, 3E 40 vue 555 et 4E 286 vue 125)

Acte de naissance de Bernard Beaumont au Mas d'Aire :

« Le 13 novembre 1717 nous avons baptisé Bernard Beaumont qui naquit le 11, fils légitime de Pierre Beaumont et de Louise Larrat (notée Louise de Larrat dans un acte de 1714) ; étant parrain Mons^r Bernard d'Arthaud, Bourgeois ; et marraine Mademoiselle Magdeleine [Boiracq], Étant présents Sr Pierre Papin et Jean [Sebie] qui ont signé avec lesdits S^s parrain et marraine. »

Acte de décès Bernard Beaumont à Chambéry paroisse St-Léger, à 74 ans :

« 15-6-1791 décès Bernard fils de Pierre Beaumont 81 ans (sic) enseveli aux Incurables »

Il est dit « Maître cuisinier et fermier du sieur avocat Girod, natif du Mas d'Aire en Gascogne » en 1753, à Bissy.

Claudine Legros. Fille de Jean-Antoine Legros et de [Virginie] [Repelin]. Baptisée à Chambéry St-Léger

née 31 mars 1723 (AD073 4E 174 vue 317) † 21 août 1798 Arch. Genève /Base Adhémar / Chêne-Thonex cote E.C. Chêne-Thônex 8, image 120)

Elle avait donc suivi ses enfants dans leurs tribulations.

« Claudine Legros âgée de 68 ans (sic) est décédée à Chêne-Thonex (à Vernaz, hameau de cette commune, dans la maison de son fils J.-F. Albanis Beaumont) le 4 fructidor an 6. »

mariage Beaumont - Le Gros à St-Léger 4E 241 vue 121 (RP St-Léger)

« Le 28 octobre 1748, après une proclamation et la dispense des deux autres accordée monsieur Petit, official général de ce Décanat, comme aussi du jour et de l'heure, sans avoir découvert aucun empêchement, Ont été épousés :

Sr Bernard fils de feu Pierre Beaumont et de Demoiselle Louise Larrat, natif de la paroisse du Mas d'Aire en Gascogne, habitant sur cette paroisse depuis 17 mois, lequel a produit son acte de baptême dûment légalisé, et des lettres de son pays qui prouvent sa liberté, comme il nous en conste par l'acte de dispense dudit R^d Sr official en date du 19 octobre présent mois, qui a permis aussi que le mariage se fit ;

Et Demoiselle Claudine fille du Sr Jean-Antoine Le Gros, native et habitante de cette paroisse.

Les témoins de ce mariage ont été Jean Renaud (il signe : Regnaud) natif de [Barber] en Champagne, et honorable Jean Boitel natif de [Floccour] en Picardie, tous deux habitants de cette paroisse depuis longues années,

Lesquels ont signé conjointement avec l'époux et l'épouse. »

(signatures aisées, bien moulées)

Fratrie

Pierre né 3-10-1749 à St-Léger (AD073 4E 178 vue 157)

† 8-6-1793 ± 44 ans (Arch. Genève /Base Adhémar / Chêne-Thonex Cote E.C. rép. 3.137.1, Image :1213)

8-6-1793 décès de Pierre Beaumont fils de feu Bernard Beaumont et de feu Claudine Legros, âgé de 44 ans, natif de Chambéry, à [Moillesulaz = mouille soulier] arr de Chêne-Thonex

semble marié à Anne Francou native de Laval d'Aix (Drôme) † 18-12-1806 (Base Adhémar E.C. Genève décès 9, Image : 210)

Décès d'Anne Francou veuve Beaumont

« L'an 1806 et le 18 décembre sont comparus Pierre Francou garçon voiturier âgé de 32 ans et Jean Vernet ancien sergent âgé de 63 ans, demeurant tous deux à Genève, lesquels nous ont déclaré que : Anne Francou veuve de Pierre Beaumont serrurier, est décédée le 17 décembre à deux heures du soir, âgée de 70 ans ; née à la Valdes [Laval d'Aix?] Département de la Drôme, demeurant à Genève rue de Chausse-Coq Maison numéro 58 ; le premier déclarant, neveu de la défunte ; et l'autre voisin. »

Marie-Suzanne née 1-11-1750 St-Léger (AD073 4E 178 vue 178)

+ 7-3-1765 St-Léger 13 ans (AD073 4E 283 vue 294)

Marie née 30-1-1752 St-Léger (AD073 4E 178 vue 203)

François (Jean-Fr.) né 19-5-1753 Bissy AD073 4E 794 vue 75

+ 27-11-1811 AD074 RP Sixt . cote 4 E 1707 vue 140

« 1753 naissance de François fils de Bernard Beaumont, M^e cuisinier et fermier ² du sieur avocat Girod (natif du Mas d'Aire en Gascogne) et de Claudine Legros native de Chambéry, mariés ; parrain François Delabaye, marraine Jeanne Plan »

Son épouse, Louise-Élisa née Poignant veuve d'Albanis Beaumont

+ à Plainpalais (près Genève) 9-5-1818

(Arch. Genève, Base Adhémar, E.C. rép.3.16, Image 64)

Antoine 22-11-1756 (bapt le 23) AD073 4E 178 RP St-Léger vue 310

+ ?

Marie-Françoise née 7-3-1760 AD073 4E 179 RP St-Léger vue 374

+ ?



Maison natale de J.-F. Albanis Beaumont à Bissy, au n°456 route de Labiaz, près du château de Beauregard - avant sa démolition en 2009 (Cliché JLM DR).

¹ Pierre, Jean, Jean-Pierre, Arnaud et ... tous furent papas à cette même période à Aire : la famille Beaumont(d) était nombreuse, il semble qu'il y ait erreur sur le prénom du père de Bernard Beaumont, soit à sa naissance (?), soit plutôt à son décès ?

² Le 31 janv. 1751 Bernard Beaumont acense (loue) pour 9 ans (déjà commencés à la St-Michel) à Aynard Girod, avocat au Sénat, le domaine de Lambert situé au hameau de Labiaz à Bissy : bâtiments, terres agricoles et bêtes (ADS073 2C 335, p. 209).

« 1760 naissance de Marie-Françoise fille de hon. Bernard Beaumont [cuisinier] natif du Mas d'Aire habitant en cette ville et d'hon. Claudine Legros, mariés. Parrain : Bon Gagelin, marraine hon. Marie-Françoise Chatonnet » (RP St-Léger 4E 179 vue 374)

Claude (Cl.-Maurice) 19-5-1761 (bapt. le 19) AD073 4E 180 RP St-Léger vue 11 + ?
1°) Marié à Louise Bourgeois native de Valence Sallanche + 7-4-1797 (Base Adhémar E.C. Chêne-Thônex 8, image 102)

Ils ont eu au moins un fils :

- naissance de François-Claude-Gabriel Beaumont à Petit-Thonex, fils de Cl-Maurice Beaumont natif de Chambéry, et Louise Bourgeois ; né le 23-11-1793 (Genève Base Adhémar E.C. rép. 1.87.1, Image 1749)

Ils ont au moins une fille :

- naissance de Marie-Françoise fille de Claude-Maurice Beaumont et Louise Bourgeois à Chêne-Thonex 16-8-1796 Genève Base Adhémar E.C. rép. 1.87.1, Image : 1748)

- décès de Marie-Françoise femme Morel, fille de Claude-Maurice Beaumont et Louise Bourgeois à Genève + 19 -6-1830 (Genève Base Adhémar, E.C. rép. 3.18, Image : 68)

Louise Bourgeois meurt peu après la naissance de Marie-Françoise, à Thonex dans la maison de son mari.

+ 7-4-1797 (18 Germ. an 5) (Base Adhémar E.C. 8, Im. 102)

2°) Claude-Maurice se remarie à Claudine Jance à Chambéry le 8 -6-1798 (AD073 RP St-Léger 3E 61 vue 124)

Claudine est née le 5-9-1778 Annecy (AD074, cote E DEPOT 10/GG 30 vue 22), sa famille vient de l'Avant-Pays savoyard

« le 5 septembre 1778 est née à 7h du soir, et le 6 baptisée Claudine, fille du Sr Louis Gence (sic) et de D^{elle} Claudine Collard mariés d'Yenne; parrain Sr Jean Jaquet, marraine D^{elle} Claudine Jaquet »

- naissance de Françoise Ludovica fille de Claude Maurice Beaumont âgé de 37 ans, peintre, à Chêne 28 Germ. an 7 (17-4-1799) (Genève Base Adhémar E.C. Chêne-Thônex 9, Image 33)

- naissance de leur fille Jeanne-Claudine-Magdeleine fille de Claude Beaumont et Claudine Jance à Chambéry 15 fruct an X (2-9-1802) AD073 RP St-Léger 3E 48 vue 475 + 10-6-1803 RP ND Chambéry AD073. 4E 365 vue 15

François	19-7-1762 (bapt le 20)	AD073 4E 180 RP St-Léger vue 57	+ 22-5-1771 ± 8 ans	AD073 4E 285 vue 30
Louis	16-9-1763 (bapt le 16)	AD073 4E 180 RP St-Léger vue 100	+ 24-1-1766 2 ans ½	AD073 4E 283 vue 308
Magdeleine	19-9-1766 (bapt le 20)	AD073 4E 181 RP St-Léger vue 224	+ 19-10-1779 enterrée/St Dominique	AD073 4E 285 vue 147
Monique	21-10-1767 (bapt le 21)	AD073 RP St-Léger 4E 181 vue 275		
Anne	7-2-1769	AD073 RP St-Léger 4E 180 vue 320G		
(Jeanne) Françoise	15-12-1770 (parrain:François)	AD073 RP St-Léger 4E 182 vue 35	+ 18-6-1791 enterrée Ste-Claire	(AD073 3E 44 vue 140)

* * * *

Repères pour :

Jean-François Albanis Beaumont

Ce peintre savoyard a laissé un nom dans les catalogues de la fin du 18^e siècle. Il a encore sa place dans les salles des ventes : Christie's, Sotheby's... Pourtant, il est mal documenté ! Les fiches qui le concernent varient sur les années et lieux de sa naissance et de sa mort.

Par ailleurs, la Bibliothèque de Genève affecte son patronyme d'une curieuse particule (*Albanis de Beaumont*) mais elle propose en ligne plusieurs reproductions de ses gravures : <https://bge-geneve.ch/iconographie/personne/albanis-de-beaumont>

Que dit Wikipedia ?

Jean-François Albanis Beaumont (1753-1811) est un ingénieur et un géographe savoyard.

Albanis Beaumont est né à Chambéry en 1753 d'un père cuisinier. Il fait ses études classiques à Chambéry et à 17 ans se rend à Paris. Il étudie pendant 4 ans à l'École royale du génie de Mézières et reçoit plusieurs commissions dans le Bourbonnais.

Revenu en 1775 à Chambéry, il dessine les décorations pour la célébration du mariage de Clotilde de France et du prince Charles-Emmanuel. L'ingénieur Filippo Nicolis di Robilant³ l'encourage à passer au service de Victor-Amédée III qui le place auprès de l'ingénieur en chef du comté de Nice Jean-François Michaud⁴, où il participe aux importants travaux en cours dans le Port Lympia. Il est inscrit le 30 avril 1780, dans la classe des architectes civils de l'Université de Turin.

Il accompagne le duc de Gloucester, William Frederick de Hanovre dans son Grand Tour (Allemagne, Italie, France et Suisse) qui lui confie par la suite l'éducation de ses enfants. Il s'installe alors en Grande-Bretagne et épouse une anglaise de religion protestante.

En 1787, il commence à publier ses premiers ouvrages illustrés de ses propres dessins « Voyage pittoresque aux Alpes pennines », « Voyage historique et pittoresque du Comté de Nice », « Voyage à travers les Alpes rhétiques en 1786 », « Vues sélectionnées des antiquités et des ports du sud de la France » et « Voyage à travers les Alpes maritimes ».

En 1796, sa mission est terminée et il peut retourner en Savoie et s'installer près de Genève (département du Léman) où en 1798 il achète un petit domaine agricole sur la commune de Thônex avec lequel il envisage de se lancer dans le commerce de la laine ; mais il ne trouve pas le succès escompté et doit bientôt tout revendre et reprendre son œuvre de géographe et de voyageur.

En 1800, il publie « Voyage dans les Alpes Lépointine depuis la France vers l'Italie » puis « Description des Alpes grecques et cotiennes » (1802 et 1806).

En 1811, il meurt à Sixt dans le monastère [dont il a acquis une partie].

Il avait repris l'exploitation des mines de fer mais il se heurtait à de trop nombreuses difficultés. Il est enterré sur place.

Les vues des villes et paysages qu'il a dessinés sont très recherchées et donnent une idée de l'aspect de ces lieux à l'époque.

Décès de Jean-François Albanis Beaumont, le 27 novembre 1811 à Sixt

« L'an mil huit cent onze, le 27 novembre, par devant nous François-Joseph Moccand, maire de la commune de Siz, ont comparu Jacques-François Rannaud, âgé de 52 ans, et Jean-François Richard Pomet, de 41, cultivateur, domiciliés de ladite commune, qui nous ont déclaré que ledit jour est décédé, à 10 heures du matin, âgé de cinquante-huit ans, Monsieur Jean-François Albanis Beaumont, directeur des mines, domicilié de cette commune. Le présent acte, après lecture faite, signé par nous et non les déclarants, pour ne savoir. Signé : Moccand. »

Registre paroissial de Sixt. AD074 cote 4 E 1707 vue 140

« décès de Louise Elisa née Poignant, veuve d'Albanis Beaumont, à Plainpalais (près Genève) le 9 mai 1818

L'année 1818 et le 9 de mai à huit heures avant midi (...) sont comparus Charles Kuhne, négociant âgé de 25 ans demeurant à Genève, et Jean-Jacques Morel secrétaire de l'hôpital âgé de 24 ans, demeurant à Genève, lesquels nous ont déclaré que :

Louise Elisa Poignant âgée de 64 ans domiciliée à Plainpalais numéro 91, née à Jersey en Angleterre, veuve de Albanis Beaumont, est décédée dans son susdit domicile le 8 de ce mois à une heure après midi. »

Genève / Base Adhémar, E.C. rép. 3.16, Image :64

Nb : Les Registres paroissiaux de Sixt-Fer-à-Cheval, qui enregistrent le décès de J.-François Albanis Beaumont, ne gardent pas trace de Marie-Françoise.

* * * *

Marie-Françoise Beaumont

Entrée en religion

Prise de voile de sœur Marie-Françoise Beaumont novice converse 21-6-1784 AD073 cote 48H 1vue 46 Vue 46D

Réception de sœur Marie-Françoise Beaumont religieuse converse après 1 an noviciat 23-7-1785 AD073 cote 48H 1vue 46 Vue 47D

1793 - La « citoyenne Marie Beaumont, » est « native de cette ville » (Chambéry) ; « son frère Claude-Maurice réside à Thone »

* * * *

Claude-Maurice Beaumont, dessinateur

Le 1^{er} foyer de Claude-Maurice

L'acte de mariage de Claude Beaumont et Claudine Jance (ci-dessous), fait mention de son 1^{er} mariage avec Louise Bourgeois, décédée. Et en effet...

Acte de mariage de Claude-Maurice Beaumont et Louise Bourgeois, à Sallanches 20-11-1792 (AD074, E DEPOT 256/GG 11 vue 68)

À Sallanches, 20 nov. 1792, le 20 novembre 1792, les honorables Claude-Maurice fils de Bernard et de Claudine Legros, natif de Chambéry et habitant à Thonex et Jeanne-Louise Bourgeois fille de sieur Michel et d'Antoinette Pissard, native et habitante de Sallanches (...) ont reçu la bénédiction nuptiale en présence de François Perinet et de Joseph Bourgeois

Acte de naissance de François-Claude-Gabriel Beaumont

(E.C. Chêne-Thônex 4, Image 8)

Aujourd'hui 23 novembre 1793 l'an 2 de la République française, à cinq heures du soir,

Par devant moi Claude François membre du conseil général de la commune de Thônex et Chêne, élu le 16 mai dite année pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens,

est comparu en la salle publique de la maison commune

Claude Maurice Beaumont natif de la ville de Chambéry, domicilié au Petit-Thônex,

lequel (...) a déclaré que la Louise Bourgeois native de Valence (sic) son épouse en légitime mariage,

est accouchée ce matin à 5 heures d'un enfant mâle qu'il m'a présenté, auquel il a donné le prénom François-Claude-Gabriel.

Acte de naissance de Marie-Françoise Beaumont (nièce de la religieuse) à Thonex

(E.C. Chêne-Thônex 4, Image 100)

L'an 4 de la république française et le 30 du mois de thermidor à sept heures du matin par devant moi François Decroux agent municipal faisant les fonctions d'officier public rière la commune de Chêne-Thonex,

est comparu en la maison commune de ce lieu Claude Maurice Beaumont domicilié à Chêne-Thonex,

lequel m'a déclaré que ladite Louise Bourgeois son épouse en légitime mariage est accouchée bonsoir À cinq heures rière Thonex,

d'un enfant femelle auquel il a donné prénom de Marie Françoise Beaumont.

Acte de décès de Marie-Françoise (nièce de la religieuse) femme Morel, le 19-6-1830 à Genève (E.C. Genève décès 33, Image 98)

L'an 1830 et le samedi 19e jour du mois de juin à trois heures après-midi, est décédée à Genève place du Bourg-de-Four

Marie-Françoise Beaumont sans profession âgée de 33 ans, née à Thonex, commune de Chêne-Thonex, domiciliée à Genève ;

mariée à Jean-Jacques Morel ; fille de Claude-Maurice Beaumont et de défunte Louise Bourgeois, sa femme.

Acte de décès de Louise Bourgeois à Chêne

(Genève Base Adhémar E.C. Chêne-Thônex 8, Im102)

Du 18 germinal cinquième année républicaine sont comparus par devant moi François Decroux agent municipal de Chêne-Thônex faisant les fonctions d'officier public rière ledit lieu,

les citoyens Claude François Simond âgé de 45 ans, laboureur, et Jean Roy âgé aussi de 45 ans, tous deux habitant rières Chênes,

lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Louise Bourgeois fille de feu Michel Bourgeois et de feue Antoinette Pissard, âgée de 31 ans,

femme de Claude-Maurice Beaumont est défunte ce jourd'hui rière Thonex dans la maison de son mari.

Le 2ème foyer de Claude-Maurice

Acte de mariage de Claude Beaumont et Claudine Jance le 8 juin 1798 à Chambéry

(AD073 3E 61, F° 111, vue 124)

Aujourd'hui 20 prairial an six de la République française, à 6 après-midi, par devant moi Étienne George, administrateur municipal de la commune de Chambéry, Département du Mont-Blanc, sont comparus en la salle de la maison commune pour contracter mariage,

- D'une part le citoyen Claude Beaumont, peintre, âgé de 37 ans, / veuf de Louise Bourgeois/ natif de cette commune et domicilié de celle de Thônex, Canton d'Annemasse, département du Mont-Blanc,

- Et d'autre part la citoyenne Claudine Jance, âgée de 20 ans, native de la commune d'Annecy, département du Mont-Blanc, et domiciliée de celle-ci, hameau de Pugnet, dès son bas âge, assistés des citoyens ~~≠ François Porrot, menuisier, âgé de 41 ans, Victor Wasque menuisier âgé de 38 ans,~~ Rose Jance, femme de Thomas, Marthe âgée de 24 ans, Josephite Duvilard femme Du [Pré] âgée de 44 ans, et encore du citoyen Louis Jance, père, qui a déclaré donner son consentement au présente mariage tous cinq (raturé) domiciliés de cette commune, parents et amis des époux. Moi, Étienne George, après avoir fait lecture premièrement de l'acte de naissance de l'époux, qui constate qu'il est né en cette commune le 19 mai 1761 du légitime mariage d'entre feu Bernard Beaumont et de vivante Claudine Le Gros, Secondement, de l'acte de naissance de l'épouse, qui constate qu'elle est née en ladite commune d'Annecy le 5 septembre 1778, du légitime mariage d'entre vivant Louis Jance et de défunte Claudine Colard, Troisièmement de l'acte de publication du premier mariage dressé par l'agent municipal Ducroux faisant les fonctions d'officier public en date du 14 du courant, qui constate qu'il n'y a eu aucune opposition au présent mariage, Quatrièmement de l'acte de publication par moi dressé le 12 du courant, dont extrait a été publié affiché ledit jour à l'heure de midi au devant la porte principale extérieure de cette maison commune, et à celle du Faubourg Reclus d'où dépend ledit hameau. Et après aussi que le citoyen Claude Beaumont et la citoyenne Claudine Jance ont eu déclaré à haute et intelligible voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé au nom de la loi que le citoyen Claude Beaumont et la citoyenne Claudine Jance sont unis en mariage,

Acte de naissance de Françoise Ludovica Beaumon le 17-4-1799 à Chênex (canton : Genève) (Genève Base Adhémar E.C. Chêne-Thônex 9, im.33)
 Aujourd'hui 30 jour du mois de germinal an sept de la république française une et indivisible , à 11 heures avant midi, par devant moi Louis Souvairain agent municipal de la commune de Chêne (...) est comparu le citoyen Claude Maurice Beaumon âgé de 37 ans, peintre, Père de Françoise Ludovicz, habitant à Chêne, lequel m'a déclaré que Angélica Claudine Jance son épouse en légitime mariage, est accouchée le 28 à 4 heures avant midi dans son domicile situé à Chêne d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de Françoise Ludovica.

Acte de naissance de Jeanne-Claudine-Magdeleine le 2-9-180 à Chambéry (AD073 RP St-Léger 3E 48 vue 475)

Du 15 fructidor an dix de la République française

Acte de naissance de Jeanne Claudine Magdeleine Beaumont, née hier sur les 9h et demie du matin, fille légitime de Claude Beaumont dessinateur et de Claudine Jance, mariés, demeurant au hameau de Pugnet dépendant de cette ville.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu femelle.

► Étrange baptême sous condition à Conflans le 16-6-1819 de Rosalie-Alexandrine Beaumont, âgée d'environ seize ans, fille de défunt Maurice et de vivante Claudine Jance, née à Chambéry. Marraine Marie-Françoise Marin (RP Conflans 3E 1720 vue 86)

nb : une Alexandrine Beaumont est marraine de Paul Vaudey fils de Félicité Vaudey 4-7-1823 à Conflans (RP 3E 1720 vue 137)

remariage de Claudine Gence/Jance avec Maurice-Martin Vaudey 2-5-1807 à Les Chapelles AD073 3E 663 vue 98

décès de Thomas âgé de 10 ans donc né vers 1810 + 9-9-1820 à Conflans (RP 3E 1720 vue 104)
 fils de Maurice-Martin Vaudey et Claudine Jance

naissance Marie-Adèle-Françoise à Conflans 29-1-1817 (AD073 3E 1720 vue 60)
 fille des mariés Maurice-Martin Vaudey des Chapelles, et Claudine Gence de Chambéry ; Marraine : Marie Adèle Mioland.

* * * *



Le Rhône reçoit l'Arve à Genève, par J.F. Albanis Beaumont (sur www.camptocamp.org)

Pour aller plus loin...

Il sera peut-être utile de consulter la notice vouée à Albanis-Beaumont sur <https://patrimoine-coeurdesavoie.ahcs73.fr/> > Points d'Histoire > Artistes.

A.Dh. juillet 2023

Pauline de Coussy (de Coucy)

Pauline de Bernard de Coucy est la fille de noble Jean-Baptiste de Coussy (ce dernier nom n'était pas fixé ; il s'ajoutait au nom ancien de Bernard, en voie d'abandon).

Son père Jean-Baptiste a épousé Marguerite L'Allée de Songy en 1761, et ils ont eu une nombreuse famille, une dizaine d'enfants, que Jean-Baptiste a du mal à entretenir.

Ils vivent à Saint-Sylvestre (entre Rumilly et Annecy)

« Françoise-Pauline » est née le 25 janvier 1766 à Saint-Sylvestre.

Prise d'habit à l'Abbaye

Pauline de Bernard de Coucy a probablement d'abord été placée pensionnaire au Betton, avant de prendre le voile. Mais pourquoi si loin de Saint-Sylvestre et de sa famille ?

Elle entre au noviciat en août 1785, à 19 ans.

Son contrat d'entrée en religion ¹, prétend qu'elle souhaite « vivre d'une manière plus régulière » - qu'est-ce à dire ?

Sans dot !

Chose extraordinaire, elle entrera sans dot ; et même, l'abbaye prendra en charge sa pension annuelle.

Elle aurait supplié [l'abbesse] de vouloir favoriser son projet en l'y recevant gratuitement, vu que les facultés dudit Noble de Coussy son père, chargé d'ailleurs d'une nombreuse famille, ne lui permettaient pas de constituer la dot en pareil cas usitée.

- à quoi ladite révérende dame abbesse, touchée du zèle de ladite demoiselle de Coussy, et persuadée de sa bonne vocation, aurait acquiescé en l'admettant au noviciat, et lui aurait en outre promis de lui assurer la pension annuelle et viagère de 70 livres pour lui tenir lieu de vestiaire.¹

Cet acte notarié du 28 août 1785 confirme et précise le montant de la rente viagère.

Elle prononce ses vœux définitifs le 1^{er} novembre 1785 ². Sa vie de religieuse paraît sans heurt.

1793

C'est l'expulsion des religieuses, Pauline rentre à la maison...

Elle a 33 ans, et va vivre de longues années à Saint-Sylvestre, près des siens : ses parents meurent âgés, ses sœurs, mariées ou célibataires, vivent dans les parages, ainsi que ses cousins de Lallée.

Le 15 juin 1817, elle est marraine d'un « jeune homme espagnol environ 18 ans, qui avait suivi M. le chevalier de Coucy à son retour de la Guerre d'Espagne ». ³

Elle sera aussi plusieurs fois marraine pour ses proches :

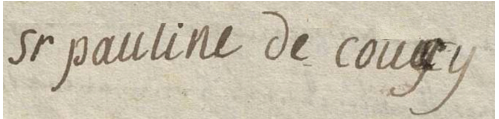
- le 5 avril 1818, elle porte sur les fonts baptismaux un fils de Jean-Baptiste de Lallée. ⁴

- le 24 octobre 1824, elle est marraine de sa nièce, Jeanne-Baptiste-Pauline-Caroline Girod. ⁵

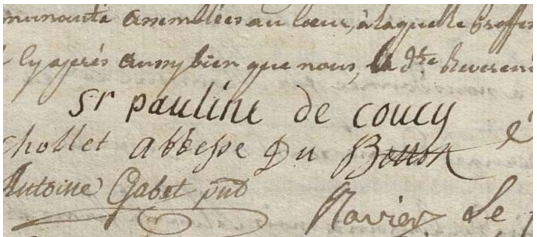
Elle meurt en 1835, à Saint-Sylvestre, elle a 69 ans :

L'année 1835 et le 7 septembre à quatre heures du soir est décédée munie des sacrements et âgée d'environ 70 ans Françoise Pauline de Coucy, religieuse sécularisée ; et le lendemain elle a été inhumée dans le cimetière.

1785



1786



¹AD073 Tabellion d'Aiguebelle cote 2C 2182 F°756 vue 322 (Michaud N°9)

²AD073, Registre des aumôniers, cote 48H1 vue 48

³Baptême tardif d'un jeune homme espagnol : voir AD074, cote 5 MI 187, vues 6-7

⁴Baptême de Paul-Louis fils de Jean-Baptiste de Lallée : voir AD074, cote 5 MI 187, I, vue 10

⁵Baptême de sa nièce, Jeanne-Baptiste-Pauline-Caroline Girod : voir AD074, cote 5 MI 187, I, vue 117

Françoise de Coucy de Muret

L'histoire de sa sœur Françoise est nettement plus agitée.

Le cardinal Alexis Billiet ¹ rapporte :

« Une demoiselle de Coucy, visitandine, épousa civilement M. de Coucy, son cousin, capitaine de cavalerie. Le citoyen Chamberliac, officier français qui fut pendant quelque temps commandant de place à Chambéry, épousa (sic) une religieuse du Betton, qu'il conduisit avec lui, lorsqu'il quitta le département. »

Hum ! Voilà comment on écrit l'Histoire ? Et comment les fantômes s'épanouiront au fil des pages érudites.

Essayons de démonter, et de recoudre la véritable histoire de Françoise de Coucy.

Jeanne-Françoise-Antoinette Bernard de Coucy est née le 26 février 1770 à Saint-Sylvestre.

Elle suit les pas de sa sœur 2 ans plus tard : en fait, elle était déjà pensionnaire : *« habitante actuellement de cette Abbaye »*.

Prise d'habit à l'Abbaye : un mystérieux donateur

Elle devient novice ² en juin 1786. Tout comme pour sa sœur, la famille ne semble pas présente lors de la cérémonie.

Puis elle est sœur professe ³ (religieuse de chœur) en juillet 1787.

Françoise n'a pas à faire appel à la charité de l'abbaye, comme sa sœur dut le faire :

*Pour favoriser les pieuses intentions d'icelle, a comparu D^{elle} Jeanne, fille de feu noble Melchior de Martinel, native et habitante de la ville de Chambéry, qui m'a déclaré être majeure de vingt ans et libre de ses droits, laquelle ensuite de la commission qu'elle a de dame Josephthe-Marie de Carpinel, veuve de noble Jacques Melchior de Carpinel, sa mère, qui veut bien satisfaire aux conditions ci-après, de l'argent qui lui a été remis par **un parent** de ladite D^{elle}, a promis et promet à cette abbaye à titre de pur don et aumône, la somme de mil deux cent soixante livres, outre la somme de soixante livres pour être employée en ornements à l'église, lesquelles deux sommes, ladite D^{elle} Jeanne de Martinel, au nom de sa mère, promet payer à cette abbaye le jour de la profession.*

L'affaire est bien mystérieuse : quelqu'un, sans vouloir se faire connaître, a financé la dot, et l'a confiée à dame de Carpinel, cousine de Françoise, laquelle a chargé sa propre fille D^{elle} de Carpinel de la remettre au Betton ! En outre :

Cette « dame de Carpinel sa mère se charge de faire à ladite de Meure de Coussy les habits et autres choses accoutumées pour les professions de religieuses. »

Le montant de la dot n'appelle pas de remarque.

1793

Nous avons pris pour repère l'année 1793, où le monastère fut définitivement vidé de ses nonnes.

Mais les premières mesures contre les religieux datent de la fin 1792 : lors des séances des 26 et 27 octobre 1792, l'Assemblée des Députés des Communes de la Savoie décide la confiscation des biens du clergé.

Toutes les nonnes sont-elles parties en même temps ? ou bien, certaines ont-elles réagi plus rapidement ?

Car nous ignorons l'année du prétendu « rapt » de Jeanne-Françoise-Antoinette Bernard de Coucy ; âgée de 23 ans en 1793, elle est professe au Betton depuis 6 ans : elle est entrée jeune (pensionnaire) à l'abbaye, auprès de religieuses elles-mêmes cloîtrées depuis longtemps, elle n'a pas dû apprendre les façons à la mode de son milieu.

Mais *le monde* ne doit pas être mort pour elle.

Un militaire passait par là...

Or, Jean-Jacques-Antoine-François-Vital de Chamberlhac, Baron de de Laubespain, acquis aux idées de la Révolution, est dans les parages l'hiver 1792-93 ! Nous ne pouvons pas dire si c'est à ce moment qu'ils se sont rencontrés. Simplement, la chose n'est pas impossible.

Jean-Jacques-Antoine de Chamberlhac né le 2 août aux Estables en Haute-Loire en 1754 dans une famille de vieille noblesse, est lieutenant-colonel du 1^{er} bataillon des volontaires de la Haute-Loire dès sa formation, le 22 juin 1792 ; le bataillon est bientôt rattaché à l'armée des Alpes. Il passe l'Isère le 23 septembre. Après avoir mis en fuite les troupes piémontaises et pris possession de Montmélian et de Chambéry en l'espace de 8 jours, il est mis en cantonnement.

Le 18 novembre, il est au repos à La Rochette puis il est transféré à Fort Barraux où il passe l'hiver.

¹ Cal. Billiet, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry*, Armoriai de Savoie. 1865, p. 537.

² AD073 cote 6E 11830 (M^o Mollot) entrée en religion de D^{elle} de Coucy (communicable), Tabellion 24-6-1786 et Registre aumôniers 48H 1 vue 48

³ 48H 1 vue 49

Le lieutenant-colonel Chambarlhac quitte ensuite les volontaires de la Haute-Loire pour commander le 4^{ème} bataillon des Grenadiers réunis de l'Armée des Alpes le 1^{er} mai 1793 ; il s'illustre en s'emparant des retranchements du Mont-Cenis : c'est le début d'une carrière militaire controversée (*audacieux, efficace* pour les uns, *c'est un simple opportuniste* pour d'autres !).

En 1794, après 19 ans de mariage, il vit loin de son épouse, qui lui a donné plusieurs enfants - dont l'un sera officier : trouve-t-il le moyen de conduire ses affaires privées en même temps que sa carrière ?

Car il va poursuivre son chemin, revenant cependant encore 2 fois en Italie, en passant par la Savoie :

- Il sert à l'Armée d'Italie de 1796 à 1797 ; en novembre 1796 il est nommé Général de Brigade par Bonaparte sur le champ de bataille d'Arcole où il a été grièvement blessé.
- Il est commandant à Brescia début 1797, avant d'être envoyé à l'Armée d'Angleterre en janvier 1798,
- Retour à l'Armée d'Italie de 1798 à 1799, blessure Il est appelé ensuite à Paris en mission fin novembre 1799. Repos ? Non !
- En janvier 1800 il est envoyé à l'Armée de l'Ouest pour éradiquer la chouannerie (et sa brutalité a marqué les mémoires).
- Mais déjà, le revoilà en Italie :Montebello, Marengo, Pavie, Tortone,
- Il est nommé ensuite à divers poste de l'intérieur,
- En septembre 1800 il est commandant de Mayence.

Sa vie donne le tournis, et ce n'est pas fini !

- Commandant du département du Mont-Tonnerre en novembre, du département de la Loire en avril 1802, Général de Division en 1803, commandant à Vannes en 1804.
- Commandant la 24^{ème} division militaire à Bruxelles en septembre 1805, puis la 2^{ème} division du corps d'observation de l'Escaut en mai 1807, puis la 3^{ème} division de l'Armée du Nord en 1809 et à l'Armée de Brabant en 1810.
- Il est nommé Baron de l'Empire en 1811, commande une colonne d'infanterie à l'Armée du Nord en janvier 1814.
- Commandant à Cambrai en février, mis en non-activité en juin,
- Après la capitulation de Paris (1814), il fait sa soumission au gouvernement provisoire (1814) . Louis XVIII le nomme chevalier de Saint-Louis le 21 août 1814, et maire du village d'Ablon (aujourd'hui Ablon-sur-Seine), où il passera les dernières années de sa vie.
- Il a 60 ans.
- En août 1814, il est nommé commandant pour le département de la Haute-Loire, mais il refuse le poste et il est mis en non-activité.
- Le 17 mai 1815, il est nommé commandant de la 18^{ème} division militaire à Dijon, il refuse à nouveau le poste,
- Il est mis en non-activité en juillet, et admis à la retraite en octobre 1815. ¹



Le Général Chambarlhac

Anonyme, France, vers 1805 huile sur toile ; sans cadre 231 x 167 cm ;
n° inventaire : 872.115. Restauration 2021
Musée Crozatier (don famille Chambarlhac, 1872)

Et Françoise dans tout ça ?

Nous ne savons pas quand Françoise est devenue la nouvelle compagne de Chamberlhac. Mais leur couple donne le jour à des enfants, reconnus par leur père. Au moins :

Francille de Chambarlhac de l'Aubespain	(1800-1818)
Louis-André-Antonin-Joseph de Chambarlhac de l'Aubespain	(1801-1867)

Louis-André est né à Mayence, en Allemagne, en 1801 : il semble donc que Françoise de Coucy ait suivi Chamberlhac au fil de son parcours mouvementé.

On voit aussi (ci-dessous), qu'elle assume tant bien que mal le statut d'épouse d'un haut responsable à Bruxelles (en 1805) : occasion de découvrir un milieu très inconfortable, et probablement plus encore pour l'ancienne nonne, si protégée du monde, et qui n'avait peut-être pas eu le temps d'apprendre les mondanités... et les coups bas ?

¹ D'après archive.wikiwix.com

Houla ! Portrait au vitriol de Françoise de Coucy et du général

Dans son *Journal d'une femme de cinquante ans - 1778-1815* (tome II) publié par son arrière petit-fils le Colonel Comte Aymar de Liedekerke-Beaufort, la Marquise de la Tour du Pin ¹ papote :

CHAPITRE XII « *Il me serait difficile de raconter mon séjour de Bruxelles avec exactitude. J'y fus reçue avec une extrême bienveillance. On y aime beaucoup le monde, et on était bien aise d'avoir enfin un salon de préfet tenu par une femme qui appartient à la classe aristocratique* ².

Les femmes des diverses autorités établies dans la ville ne réussissaient pas par leurs manières, et croyaient, très à tort, plaire au gouvernement en ne faisant aucuns frais pour les dames belges. Deux d'entre elles étaient mes supérieures par les places qu'occupaient leurs maris : la femme du général commandant la division dont le chef-lieu était à Bruxelles, et la femme du premier président de la cour impériale, siégeant aussi à Bruxelles.

La première, M^{me} de Chambarlhac était une belle Savoyarde, M^{lle} de Coucy. Elle avait pour neveu M. de Coucy, que nous avons connu depuis.

On racontait qu'étant religieuse ou novice, son mari, dans une des campagnes d'Italie, l'avait enlevée et épousée. Quoique âgée de quarante ans, elle était encore assez belle.

Accoutumée à vivre avec des militaires de toute espèce, elle avait pris un mauvais ton, entremêlé cependant de certaines lueurs aristocratiques. On comprend que je ne pouvais ni ne voulais me lier avec une semblable personne. Ses antécédents me repoussaient. Je me la représentais toujours en idée avec l'habit de hussard qu'elle avait revêtu, disait-on, pour suivre son mari dans plusieurs campagnes.

Quant au général de Chambarlhac, c'était un sot qui, dès le premier jour, entra en hostilité avec mon mari par jalousie. »

Faut-il préciser qu'il y avait peu d'estime entre l'époux de la Marquise, préfet de Bruxelles et son supérieur Chambarlhac ?

Plus loin, la marquise évoque « *la sottise du général Chambarlhac et de sa femme, religieuse défroquée* ».

Non bien sûr, la marquise n'était pas jalouse !

Évocation vipérine mais intéressante, à condition de prendre garde à la part des ragots : « *on raconte* » beaucoup !

- Puisque la marquise reconnaît qu'elle était « *encore assez belle* » à 40 ans, nous voilà au moins certains que Françoise de Coucy n'était pas un laideron, n'en déplaise aux érudits qui voient des filles déshéritées par la nature dans toutes les religieuses.

- Notre Savoyarde a suivi son mari dans ses campagnes : cela se vérifie par un accouchement à Mayence. S'habilla-t-elle en homme, en militaire ? C'était peut-être plus sage ! Surtout, l'idée est d'un romanesque évident.

- De même cet « *enlèvement* », qui court les pages érudites, et dont nous trouvons peut-être ici la source – sous forme d'une rumeur vite colportée.

- Françoise de Coucy est appelée dans ces lignes « *Mme de Chambarlhac* » : en fait, l'union officielle resterait à prouver ! Mais un tel milieu, bien pensant, mal disant, exigeait qu'une femme respecte le code social, quelles que soient ses origines, et les circonstances.

- Enfin, on voit que l'on ne pardonne pas à cette religieuse d'avoir abandonné sa condition – sous la contrainte pourtant, comme toutes ses semblables ; il est vrai que la famille de Coucy, désargentée, n'avait plus « *pignon sur rue* » : sa « *respectabilité* » avait dû en souffrir. (Anne-Baptiste de Maréchal paraît s'en être bien mieux sortie).

- Et pour faire bonne mesure, on oublie que Françoise de Coucy avait probablement rencontré Chambarlhac au temps des expulsions des couvents : elle n'était pas exactement une « *religieuse ou novice* » arrachée à sa vie conventuelle ; mais le fumet du scandale est bien plus savoureux ainsi mijoté!

Faut-il s'étonner alors que Françoise de Coucy n'ait pas été reçue par « *la douairière* », ce qui fait d'autant plus les délices de la marquise, admise quant à elle dans le cercle ducal ?

La très grande jalousie de ces deux dames provenait de ce qu'elles ne soupaient pas chez la « douairière », dont les soupers constituaient la grande distinction et la ligne de démarcation entre les sociétés de Bruxelles. La « douairière » : c'est ainsi qu'on désignait la duchesse douairière d'Arenberg.

L'histoire de Françoise est romanesque, mais nous sommes déjà dans un roman de Balzac !

Vivre et mourir... à Ablon

Puis le tourbillon s'apaise, le couple s'installe à Ablon (Seine-et-Oise, aujourd'hui en Val-de-Marne) ; ils habitent une belle maison qui a connu Mme de Tencin. Jacques-Antoine de Chambarlhac est maire de la commune.

Mais « *Jeanne-Françoise-Antoinette* » meurt le 30 avril 1818, à 50 ans ; sa fille Francine décède le lendemain, 1^{er} mai 1818 .

On ne connaît pas les causes de cette double disparition.

¹Henriette Lucie marquise de La Tour du Pin. « *Henriette Lucy Dillon (1770-1853), connue sous le nom de marquise de La Tour du Pin par son mariage en 1787 avec Frédéric-Séraphin, comte de Gouvernet, devenu marquis de La Tour du Pin en 1825, issue par son père Arthur Dillon d'une famille de gentilshommes irlandais établie en France sous Louis XIV* » À lire sur Gallica ou sur The Project Gutenberg EBook of *Journal d'une femme de cinquante ans*

²« *une femme qui appartient à la classe aristocratique* » : il s'agit bien sûr de la narratrice elle-même, la très vaniteuse Marquise de la Tour du Pin ! ndr

La rédaction de l'acte de décès de Françoise ne laisse guère de doute sur son statut dans le couple : Françoise était considérée comme l'épouse de Chamberlhac ; mais l'officier d'état-civil, d'abord emporté par l'habitude, a dû corriger en biffant : il n'y avait pas eu mariage, même civil. Voici la copie du document avec ses ratures :

Note en marge :

*acte de décès de dame Françoise
de Chamberlhac née de Coucy
décédée le 30 avril 1818*

Acte :

Ce jourd'hui premier mai mil huit cent dix-huit, acte de décès de dame Françoise de Coucy épouse de Monsieur le Lieutenant général de Chamberlhac décédé hier à sept heures du soir en sa maison sise à Ablon laquelle était âgée de quarante-six ans [sic] suivant la déclaration à nous faite par Étienne-Maurice Maillard, jardinier âgé de trente-cinq ans, au service dudit Monsieur de Chamberlhac, et de Messieurs Pierre-Antoine Pélissié maître menuisier âgé de quarante un ans et d'Étienne Arnous instituteur de cette commune, âgé de soixante quatre ans, tous domiciliés en ladite commune.

D'après cette déclaration, je soussigné adjoint du maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil, me suis transporté sur le champ en la demeure de la défunte où je me suis assuré de son décès et en ai dressé le présent acte qui a été signé avec nous par lesdits Pierre-Antoine Pélissié, Étienne Arnous, Étienne-Maurice Maillard

Le lendemain, la fille de Françoise de Coucy et Jacques-Antoine de Chambarlhac s'éteint à son tour, à 18 ans.

Note en marge :

*Acte de décès de demoiselle
Françille de Chamberlhac
décédée le 1^{er} mai 1818*

Acte :

Ce jourd'hui deux mai mil huit cent dix-huit, acte de décès de demoiselle Françille de Chamberlhac décédé hier à une heure de l'après-midi en la maison de son père Monsieur le Lieutenant général Baron de Chamberlhac ; laquelle dite demoiselle était âgée de dix-huit ans d'après la déclaration qui m'en a été faite par Étienne-Maurice Maillard, jardinier âgé de trente-cinq ans, au service dudit Monsieur de Chamberlhac, et de Messieurs Pierre-Antoine Pélissié maître menuisier âgé de quarante un ans et d'Étienne Arnous instituteur de cette commune, âgé de soixante quatre ans, tous domiciliés en susdite commune.

D'après cette déclaration, je soussigné adjoint du maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil, me suis transporté au domicile de ladite demoiselle de Chambérilhac où je me suis assuré de son décès ; j'en ai dressé le présent acte que lesdits Pierre-Antoine Pélissié, Étienne Arnous, Étienne-Maurice Maillard ont signé avec moi

Le 2 septembre 1820, la première épouse de Chamberlhac, Jeanne-Marie Pichoix, décède à son tour, au Puy en Velay.

Son acte de décès renforce encore le doute sur le « mariage » de Françoise : il ne fait état d'aucun changement dans le statut marital de la première épouse : aucune trace de divorce (comme on le lit dans certaines notices érudites).

Chambarlhac aurait-il été bigame ? N'échafaudons pas un roman à notre tour !

En marge :

*Décès
Pichoix Jeanne-Marie,
épouse Chambarlhac*

Acte :

L'an 1820, le second septembre, par devant nous Pierre [Calemard] Lafayette, adjoint à la mairie du Puy, chef-lieu du département de la Haute-Loire, faisant par délégation les fonctions d'officier de l'État civil, sont comparus sieur Célestin Tardy docteur médecin opérant, et Jean-Baptiste Gobert, employé à cette mairie, majeurs, domiciliés au Puy, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à sept heures du matin, la dame Jeanne Marie Pichoix, propriétaire âgée d'environ 69 ans, épouse de Monsieur Jacques Antoine Baron de Chambarlhac, Lieutenant général, habitante de cette ville, est décédée dans sa maison sise quartier Pouzarot (...), et ont lesdits déclarants signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Libre cette fois, Chamberlhac se remarie en 1824, à Ablon, avec Élisabeth-Catherine de Malcomenis, née 26 mai 1783 en Prusse (Allemagne).

Il décède à Paris où il habite, le 3 février 1826 ; il sera inhumé à Ablon.

Note de décès¹ de Jacques Antoine Chambarlhac Baron de l'Aubépin, Lieutenant général retraité, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de celui de la Légion d'honneur, maire de la commune d'Ablon, Département de Seine et Oise, décédé le trois de ce mois à cinq heures du soir ensemble domicile rue Saintonge n° 38, âgé de 71 ans 6 mois, né aux Étables Département de la Haute-Loire.

- Veuf en premières noces de Jeanne-Marie Pichoix,

- et marié en secondes avec Catherine Elizabeth Malcomesin, âgée de 42 ans, demeurant comme dessus,

¹ Archives de Paris, cote 5Mi1 1215

- fils de Jean Antoine de Chambarlhac et de Isabeau Sahuc, tous deux décédés,
Sur la déclaration à nous faite par les sieurs François Étienne Berthommier, ancien lieutenant, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, âgé de 41 ans, rue de Bercy n° 24 ; et Joachim François Rigault avocat âgé de 29 ans, rue du faubourg Saint-Germain n° 19, tous deux amis du défunt, qui ont signé avec nous, le tout après lecture faite.
Signé Rey, maire J. Rigault, Berthommier

C'est encore dans cet acte que l'on constate l'absence de Françoise de Coucy au rang des épouses officielles : Élisabeth-Catherine de Malcomenis, la dernière compagne, est donnée pour « seconde épouse », devant l'administration civile.

Contrairement à Anne-Baptiste de Maréchal, qui fut relevée de ses vœux (après le décès de son époux « civil »), Françoise est donc probablement restée hors des rituels de l'État comme de ceux de l'Église.

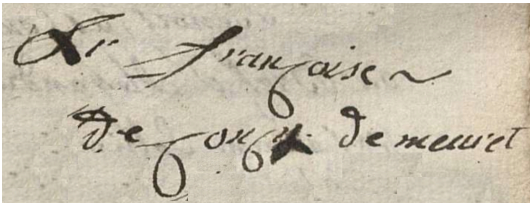
L'ex religieuse contemplative a basculé dans une vie aventureuse, parcouru l'Europe des guerres napoléoniennes, assisté son compagnon dans ses tâches officielles, sans en avoir le « titre » officiel d'épouse.

Elle a aussi élevé deux enfants, reconnus par leur père :

- Francille meurt en même temps qu'elle à 18 ans ;
- mais Louis-André-Antonin-Joseph Chambarlhac de Laubespain son fils, fonde famille, et mène à son tour une carrière militaire, avant de mourir tout près d'Ablon, à Fontainebleau en 1867.

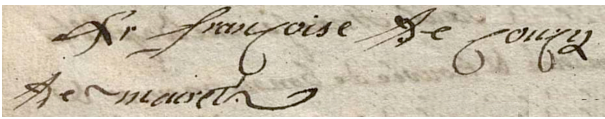
Quel destin...

1786



Handwritten signature in cursive script: "Fr Françoise de Coucy de Meuret". The text is written on aged, slightly stained paper.

1787



Handwritten signature in cursive script: "Fr Françoise de Coucy de Meuret". The text is written on aged, slightly stained paper.

Généalogie (sources : AD073, Gallica, Geneanet)

Parents :

N^e Jean-Bapt. Bernard de Coucy né 21-4-1736 † le 3-11-1820 v (AD074, St-S 5 MI 187 vue 63-)

Il épouse à St-Sylvestre le 24-10-1761 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 123-I)

Marguerite L'Allée de Songy née 27-9-1739 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 36-I) † ? à St-Sylvestre
Fille de Noble Henry de Songy et de Louise de Carpinel (+1783)

Nb : Marie-Josephte de Carpinel (+1815) est la nièce de Louise de Carpinel

Fratrerie

Louis-Bernard B. de Coucy, né 13-2-1762 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 106-I)

Françoise-Melchiotte née 9-7-1764 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 112-I)

Françoise-Pauline née 25-1-1766 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 205-I) † 7-9-1835) St-Sylvestre (AD074, St-S 5 MI 187 vue 222-I)

Jeanne-Françoise-Antoinette née 26-3-1770 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 10-II) † 1818 (AD094 Ablon, 1MI 997 vue 163)
en couple, avec Jean-Jacques-Antoine de Chambarlhac, Baron de de Laubespain (voir ci-dessous)

enfants

Francille de Chambarlhac de Laubespain née vers 1800 † 1818 à Ablon (AD094, 1MI 997 vue 163)

Louis-André-Antonin-Joseph de Ch. de L. né 31-10-1801 Mayence, † 1-8-1867 Fontainebleau (AD094 5MI4019 vue 56)
Général de Brigade, commandeur de la Légion d'Honneur etc

Marie-Franceline ou Françoise-Marie Bernard de Coucy, née 6-5-1772 (AD074 St-S 5 MI 825 vue 5-II) † 11-11-1772 à 5 mois (AD074 5 MI 825 vue 5)

J-Cl.-Antoine de Coucy né 13-10-1773 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 8-II) † 1790

Marie-Joséphine (ou Josette) née 22-1-1775 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 15-II) vivante en 1826

François Bernard de Coucy de Muret né 21-2-781 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 24-II) † 1840

- marié le 23 novembre 1814 St-Sylvestre

- puis marié le 21-9-1828 Songieu (Ain) avec Dame Marie-Joséphine-Pétronille-Elisabeth de Seyssel de Sothonod, 1804-1850

Anne Victoire de B. de Coucy née 3-3-1784 (AD074, St-S 5 MI 825 vue 30-II)
mariée 31-8-1819 à J-F. Girod, Brigadier / Garde du Corps de SM (AD074, St-S 5 MI 187 vue 47-I),
vit à St.Sylvestre

BLASON des Bernard (alias Bellossier) de Coucy :
d'azur à une bande d'or accompagnée de 2 étoiles de même, au chef cousu de gueules.

Armorial de Foras

* * *



Jean-Jacques-Antoine Vital François de Chambarlhac,

- né le 2 août 1754 aux Estables dans le Velay , mort le 3 février 1826 à Paris

- général français de la Révolution et de l'Empire. Blessé à Arcole il est fait général de brigade sur le champ de bataille le 22-12-1796.
1799 : il est occupé à éradiquer la chouannerie ; il est à Marengo puis à Mayence en 1800, Baron en 1811, Ch^{er} de St. Louis en 1814,
Sous la 2^{de} Restauration il obtint le fauteuil de maire d'Ablon-sur-Seine, qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1826.

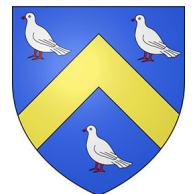
- conjointes

1°) épouse Jeanne-Marie Pichoix (1751- † 2-9-1820 au Puy-en-Velay (AD043 6 E 178/69 vue 127) dont il se sépare sans officialiser apparemment. 5 enfants (?)

2°) en couple avec Jeanne-Françoise de Coucy (1770-1818). 2 enfants

3°) marié avec Catherine-Élisabeth de Malcomesin, sans postérité.

- décédé le 3-2-1826 à Paris 6^e (Archives de Paris, cote 5MI1 1215)



1- Blason de Chambarlhac

2- Armes du baron de Laubespain et de l'Empire

Écartelé : au 1 d'azur au chevron d'or accompagné de trois colombes du même, becquées et membrées de gueule, deux en chef, une en pointe (de Chambarlhac) ;

au 2 des barons tirés de l'armée ; au 3 d'or à l'aubépine de sinople, terrassée du même ; au 4 de sinople chargé d'un camp composé de tentes d'argent, la plus grande posée en abîme.

Source : CC Alain Thebault 2014



Geneviève de Lannoy (de Regnault de Lannoy de Bissy)

Naissance, enfance

Geneviève Regnault de Lannoy est née le 13 août 1768, tout près de Chambéry, à Bissy ¹.

Elle est la dernière née de Jean-Marie Regnaud de Lannoy ² et de Jeanne de Lambert de Soyrier ³.

5 enfants l'ont précédée, dont 3 garçons, Victor, Gaspard, et Amédée

Mais leur père meurt en 1772, à 70 ans : l'aîné a 15 ans, et Geneviève, la benjamine n'a pas 4 ans.

Jeanne de Soyrier a 46 ans, et se trouve en difficulté. Les 3 garçons vont faire une carrière militaire ; les 3 filles resteront célibataires (cohéritières de leur père, elles prennent le voile)

Les voisins !

À Bissy, tout près du château de Beaugard, un avocat chambérien avait une maison, sa « campagne » : en 1753, elle était confiée aux soins d'un autre chambérien (d'adoption), Bernard Beaumont - dont le fils Jean-François naquit à Bissy ; sa cadette, Marie-Françoise, née paroisse Saint-Léger, connut-elle ce village ? Plus âgée que Geneviève de Lannoy, Marie-Françoise fut reçue converse au Betton en 1785, à 25 ans – peu avant la prise de voile de novice de Geneviève, qui vivait déjà au Betton. Des souvenirs familiaux communs expliquent-il l'hospitalité de Geneviève de Lannoy ?

Lors de l'expulsion en 1793, Geneviève emmena sœur Marie-Françoise Beaumont avec elle à Bissy (le temps que la famille de la converse puisse la prendre en charge)

Prise d'habit à l'Abbaye

Geneviève est d'abord pensionnaire au Betton. Puis elle va se faire religieuse : elle devient novice à 18 ans, le 25 juin 1786 ⁴

D'abord, le 24 juin 1786, elle a fait son testament, au profit de sa mère et de ses sœurs. ⁴ Puis le notaire (Simon Molloz) a rédigé le contrat d'entrée en religion. ⁵

On voit de nouveau une famille aristocrate en difficulté : pour une fille, l'entrée en religion était a priori plus économique que son mariage, la dot étant moindre ; mais c'est encore trop ; l'abbaye accepte de prendre en charge la demoiselle – qu'elle connaît déjà - pour un capital (relativement) faible de 1500 livres. Pas d'à côtés, pas de rente viagère prévus :

« Eu égard à la situation de dame Jeanne, fille de feu noble Louis de Soyrier de Lambert sa mère » qui ne pourrait sans « gêne contribuer au paiement de la dot d'usage dans cette abbaye », les religieuses « veulent bien se contenter de la somme de 1500 livres pour l'entretien et pension de ladite demoiselle de Lannoy ». ⁵

Au décès de J.-M. de Lannoy, son épouse héritait de l'usufruit de ses biens, à charge de les entretenir et d'élever les enfants. Mais... sa dot (21 840 livres) avait été engloutie dans lesdits biens, qui n'étaient pas en très bon état, et il y avait des dettes :

« Elle a nourri et entretenu ses enfants dès la mort de son mari. Le seigneur Delannoix n'a laissé dans son hoirie qu'une maison dans la ville de Chambéry, et un domaine dans cette paroisse, avec les meubles dont l'inventaire a été fait, et auquel est jointe la note de ceux emportés par l'héritier, ou vendus pour ses Besoins ».

« Les loyers de [la maison de Chambéry] étaient déjà en partie retenus par les locataires pour le remboursement des frais de réparations qu'ils y avaient déjà faits avec l'agrément de Monsieur Delannoix. » ⁶

Quant aux dettes :

Ses trois filles « ayant reçu un don de 3000 livres d'un oncle, elles ont employé cette somme au paiement de 1200 livres dues à Demoiselle Le Blanc, veuve de spectacle Pacoret ; et les 600 livres dues au Sr Collomb. »

« Des 1200 livres restantes, elles ont envoyé 1000 livres en Piémont à leur frère, noble Victor-Amédée Delannoix, Lieutenant dans le Régiment de Savoie Cavalerie ; elles ont compté 200 livres à Brun, le charpentier qui avait reconstruit les couverts de la maison de leur frère, qui n'étaient pas payés en entier. » ⁶

Mme de Lannoy est en difficulté, et ne peut payer la dot de Geneviève. Alors, ses sœurs, aussi religieuses, prennent le relais.

Les « demoiselles Françoise et Antoinette, ont payé à demoiselle Geneviève leur sœur les 1000 livres qu'elle avait à prétendre, en cédant en entier une somme de 1500 livres donnée pour elles trois par le même oncle : somme qu'elle a comptée aux Dames de l'Abbaye Royale du Betton, lors de son entrée en religion dans la dite maison où elle est novice, comme il en résulte du contrat du 24 juin 1786, Molloz notaire. » ⁶

¹ AD073, 4E 794 vue 111

² AD073 cote 4E 804 vue 72

³ Mme de Soyrier est née le 24-3-1726 à Bissy (AD073 cote 4E 794 vue 10) et † 25-1-1807 à Bissy à 80 ans (AD073 4E 805 vue 102)

⁴ Testament de Geneviève de Lannoy, AD073 cote 2C 2184, F° 634G

⁵ Contrat d'entrée en religion de Geneviève de Lannoy AD073 cote 2C 2184, F° 634D

⁶ (AD073, cote 2J 53, vues 37 à 45, fonds Maistre)

Geneviève devient religieuse de chœur l'année suivante, le 31 juillet 1787. 6 ans plus tard...

Après l'expulsion du Betton en 1793

Dès le 4 juin 1793, la *veuve Lannoy* dépose une pétition pour être dispensée de se présenter à l'administration de Chambéry ; Dès le 6 juin au soir, le Conseil permet : aux « *dames Lannoy, mère et fille, soumises à la surveillance à Chambéry, de ne s'y présenter qu'une fois tous les quinze jours, moyennant qu'elles se présenteront tous les jours à la municipalité de Bissy, leur domicile, où elles pourront retourner pour l'élève des vers à soie* »¹.

Geneviève a pu être utile : déjà du temps de l'abbaye, on élevait aussi des vers à soie au Betton ; on voit donc Mme de Lannoy mère attelée à un travail manuel, à la fois fatigant et délicat.

Septembre 1793 - Geneviève Lannoy réclame son traitement à l'administration.

« *Sur la pétition de la citoyenne Geneviève [La Noye], ci-devant religieuse à l'abbaye du Betton, le District, ouï le syndic, dit qu'il lui sera expédié mandat par le trésorier de district de la somme de 175 livres pour le premier quartier de son traitement commencé le 8 juin, dernier jour de la sortie dudit couvent* »²

Les de Lannoy conservent leur propriété de Bissy. C'est là que la famille se reconstituera, là que Madame de Lannoy décèdera le 26 janvier 1807, âgée de 80 ans. Ses enfants aussi atteindront la vieillesse.

Geneviève de Lannoy émigre à Lausanne (Suisse)

En avril 1794, à 25 ans, Geneviève émigre à Lausanne, en même temps que plusieurs autres religieuses³, seule de sa famille.

Delannoy Geneviève. Origine : Chambéry ; qualité : religieuse. Départ : 10 avril 1794 ; arrivée à Lausanne : 14 avril 1794 ; âge : 25

En revanche, ses frères, favorables aux idées jacobines, se sont tous les 3 engagés dans l'Armée française, dès le printemps 1793 : quoiqu'aristocrates, le risque - souvent encouru par les familles nobles -, était moindre pour Geneviève et sa famille.

Des questions

Pourquoi Geneviève a-t-elle émigré – sinon par conviction religieuse ? Sa sécurité n'était pas gravement menacée .

Y eut-il des départs organisés de religieuses ? Espéraient-elles retrouver une vie monacale dans un couvent suisse ? (dans les faits, les Français envahissent la Suisse en 1798⁴, et expulsent alors les religieux, comme en France et en Savoie. Les couvents et leurs biens vendus et les religieux dispersés, les monastères mirent des années pour se reformer – vers 1850.)

On l'a vu plus haut, à leur sortie du couvent, Geneviève avait accueilli la converse Marie-Françoise Beaumont, le temps qu'elle puisse rejoindre le Genevois avec son frère Claude-Maurice : sur la route de Lausanne, Geneviève de Lannoy a-t-elle fait halte à son tour chez les Beaumont, à Thônex près de Genève, en abordant une Suisse encore « libre » ?

Quand Geneviève rentre-t-elle en Savoie ?

J. de Maistre écrit dans son Livre journal⁵:

« *28-12-1801. Lettres de Savoie qui nous apprennent le rétablissement du culte catholique en France, la radiation d'une infinité de Dames de la liste des émigrés.* »

Enfin, on constate une série d'erreurs curieuses, à la fois de la part d'Amédée de Foras, et... du curé de Bissy (qui a pu inspirer de Foras) : tous deux font de Geneviève de Lannoy une « **bernardine** », et non une cistercienne ; la différence n'est pas anodine : les deux mouvements spirituels se réclament de saint Bernard, mais les bernardines sont un ordre récent, qui veut revenir à la rigueur de la Règle un peu... aménagée par les cisterciens. Le Betton n'a jamais rejoint cette ligne réformiste ; faut-il penser qu'en 1794, Geneviève de Lannoy aurait cherché refuge auprès de bernardines, en Suisse par exemple ?

On voit en effet plusieurs actes qui insistent :

50 ans plus tard, en 1841, son acte de décès, porte encore : **Religieuse « bernardine » du Bettonnet**⁶

Double bourde, très curieuse : l'Abbaye du Betton était située sur le territoire de la paroisse et du fief de Bettonnet de M. de Mellarède, mais indépendante : les contemporains n'auraient pas dû faire cette confusion – presque une faute diplomatique !

¹ AD073 Cote : L 24* 1er-29 juin 1793 et L 1767* 1er juin-31 juillet 1793

² AD073 série L

³ *Liste dressée par les autorités de Lausanne in Les Émigrés en Savoie* par François DESCOSTES 1901 – dans *Mémoires Ac. De Savoie*, 4^e série, tome X

⁴ À la suite de l'échec d'un soulèvement dans le canton de Vaud contre Berne, les meneurs se réfugient à Paris où ils poussent à la fin 1797 le gouvernement français à envahir la Suisse, qui capitule une année plus tard. Le gouvernement français met alors en place le nouveau régime de la République helvétique, État centralisé et unitaire dont les limites administratives internes sont largement redessinées. Pendant cette période, la Suisse est touchée à la fois par les conflits européens et par des révoltes intérieures. (Wikipedia)

⁵ *Journal* de J. de Maistre AD073 cote 2J 28, Vue 72 (en ligne)

⁶ AD073, 3E 878 vue 99

Pendant ce temps, les frères de Geneviève...

Les frères « Regnault » sur tous les fronts... côté français :

Selon de Foras,

- L'aîné, Victor(-Amé), né en 1757, d'abord militaire de carrière dans l'armée sarde, se verra accorder le 23 juin 1806 une solde de retraite de 450 Fr par Napoléon. ¹ Lors du mariage de Gaspard, en février 1805, il est dit « rentier » : il apprécierait d'obtenir « une place ». En attendant, il assure avec compétence la mise en valeur des propriétés chambériennes d'un proche, Camille Cuillery Du Pont² ; Victor meurt en 1820.

- Son cadet Gaspard, lieutenant au régiment de Savoie en 1790, fait d'abord la campagne de 1792 contre la France. Mais le voilà rayé le 19 mars 1793 « pour s'être absenté du corps à Alexandrie »

En 1793 il est adjoint provisoire à l'état-major de l'armée française des Pyrénées occidentales (sic de Foras), lieutenant au bataillon des Côtes Maritimes le 9 juin 1795.³

Il accomplit des missions : en avril 1801, il est nommé « délégué du Préfet auprès du Conseil d'administration à Grenoble, chargé de constater les opérations de la Régie des vivres de l'Intérieur » ⁴

- Le benjamin, Victor-Amé-Marie dit Amédée né en 1766, ex abbé, est adjoint à l'état-major comme surnuméraire à l'armée des Pyrénées occidentales ⁵ le 25 mars 1793, lieutenant le 4 juin 1793, capitaine à la 31^e demie brigade d'infanterie légère le 27 avril 1803. Chevalier de la Légion d'honneur le 1^{er} octobre 1807, il est mis à la retraite le 10 août 1810 pour infirmités contractées au service : il aura fait 12 campagnes.⁶

On voit donc les frères Regnaut de Lannoy , d'abord loyaux sujets du roi de Sardaigne, passer très tôt au camp français par conviction, et y servir ⁷.

« Certains [nobles savoyards], d'ailleurs, entraînés par des convictions libérales, avaient adhéré dès le début au régime jacobin, comme Gaspard et Amédée de Regnault de Lannoy ⁸— ce dernier mettant fin prématurément à une vocation ecclésiastique mal assurée : tous deux avaient rejoint au printemps 1793 l'armée des Pyrénées ; Amédée resta sous les armes jusqu'en 1810 et revint alors à Chambéry après 17 ans de service et 10 campagnes, doté de la légion d'honneur et d'une pension de retraite de 800 F »

Leur mère a quelque temps été placée sous surveillance – avec toutefois, un traitement adouci.

L'époque napoléonienne

En 1805, la famille est à Bissy, le culte a repris : les sœurs aînées de Geneviève sont successivement marraines à Bissy, l'une en 1805, l'autre en 1809.⁹

Le 21 février 1805 (2 ventôse, an 13), c'est jour de fête sans tra-la-la au château : Gaspard se marie, à Bissy, à 41 ans, avec Marianne Garnier d'Allonzier, 31 ans, également native de Bissy.¹⁰

Leur fils Camille naît le 30 mai 1809 ; Françoise, sœur de Gaspard (et de Geneviève), est marraine de cet enfant prometteur.

En 1811, Geneviève, qui a 43 ans, est à son tour marraine, de sa nièce : la fille de Gaspard, Geneviève-Françoise, dite Génovine.

*L'an mil huit cent onze et le vingt-huit septembre à trois heures et demie après-midi est née et le même jour a été baptisée Geneviève-Françoise de Regnault de Lannoy, fille de S. Gaspard, et de Delle Marie Garnier, mariés, habitants en cette paroisse. Parrain Sr François Garnier capitaine dans la Garde de S.M. et représenté par François Berthellet habitant en cette paroisse ; marraine Dame Geneviève de Regnault de Lannoy, **Religieuse Bernardine (sic)** habitante de cette paroisse.*

Baud Recteur ¹¹

Cette fois, la présence de Geneviève est bien attestée à Bissy : elle est rentrée parmi les siens, et partagera leur vie jusqu'à sa mort, à 73 ans.

¹ notice Regnault Armorial de Foras, qui cite les Archives Regnault

² AD073 cote , Lettres de Vistor de L à Camille Cuillery sur sa « campagne » : le « joli château de Chiron » et ses terres, vignes et céréales à Cognin ; des terres « à Lourdens » (Saint-Jean de la Porte, Cruet) ; et une vigne de qualité, à « Monterminoz » sous la Dent du Nivolet.

³ de Foras, qui cite les Archives Regnault, états de service

⁴ AD073 cote L 155

⁵ sic de Foras

⁶ de Foras, qui cite les Archives Regnault

⁷ cf article de Jean Nicolas (2018) sur le ralliement de la noblesse savoyarde « jacobine » au mouvement révolutionnaire. In: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 19 N°1, Janvier-mars 1972. pp. 92-127.

⁸ Emporté par l'élan, J. Nicolas écrit : « Amédée de Regnault de Lannoy de Bissy ». Non ! une branche de Lannoy de Bissy était également établie à Bissy, avec le titre de marquis ; mais ses membres n'avaient pas la fibre libérale... Le titre de marquis de Bissy est cependant revenue au fils de Gaspard, seulement quand la branche aînée s'est éteinte.

⁹ Antoinette de Lannoy est marraine en 1805 (4E 798 vue 2)

Françoise de Regnault de Lannoy est marraine en 1809 du fils de Gaspard, Camille de Regnault de Lannoy. (4E 798 vue 12)

¹⁰ RP Bissy 4E 797, vue 40

¹¹ RP baptêmes Bissy 5E 54 vue 59 et 4E 798 vue 17 (l'original avec signature de Geneviève de Lannoy).

Les lettres ¹ de Victor de Lannoy à Camille Cuillery du Pont donnent des nouvelles de la famille : un peu dans l'ombre, on voit « les sœurs » de Victor (*mes bonnes sœurs*), indifférenciées. (On ne sait même pas si elles sont deux, ou trois).

Cependant, Geneviève apparaît en personne : elle remplace la maîtresse de maison, Marianne enceinte et mal en point :

« 27 mai 1811 : Nous sommes accablés d'ennuis, de peines, de soucis et de chagrins ; la maladie de notre bonne Marianne, tous les travaux de la campagne accumulés, le gentil filleul privé des soins de sa maman, quoiqu'elle soit bien remplacée par la bonne Geneviève... »

Plus tard, Geneviève souffre elle-même d'une « fièvre gastrique, en 1813 ».

Et c'est tout... lors de l'annonce de la naissance de « Génovine » fin 1811, le prénom officiel de l'enfant n'est pas cité, ni celui de sa marraine : Geneviève. On surnomme le bébé « fanfan », voire... *la Braillarde*. Plus tard, on l'appellera couramment « Génovine », peut-être pour la différencier de sa tante-marraine Geneviève ?

Retour à l'État sarde

1827 : à Bissy, la branche aînée des Regnault s'éteint : le « prédictat » « Marquis de Bissy » est transféré à la branche cadette, en la personne de Camille et de ses descendants, pourvu qu'il soit porté. On voit dans son acte de décès que même sa sœur Génovine est dite *Regnault de Lannoy de Bissy*.

Fin juillet 1830. Là-bas, à Paris, les émeutes commencent et les élèves de l'École polytechnique fournissent aux insurgés un encadrement où Camille (21 ans) est très actif : il s'illustre si bien que, le nouveau roi Louis-Philippe à peine installé, le jeune homme est naturalisé Français ² - 30 ans avant le « rattachement » de la Savoie à la France !

Et le voilà promu *ingénieur des Ponts et Chaussées*, à titre français en raison de sa participation aux *Journées de Juillet*.³

Le frère de notre ex-religieuse, Gaspard décède en 1834 ; son épouse, Marianne Garnier d'Allonzier lui survivra jusqu'en 1854.

Le 19-9-1840 Geneviève voit encore son neveu Camille *Regnault de Lannoy de Bissy* épouser Anne-Marie-Amélie Perriolat. Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, il est nommé à Angers, puis dans l'Isère, dans la Drôme...

Le couple aura 2 enfants, nés à Valence, que Geneviève ne connaîtra pas : le géographe Victor-Amédée-Richard dit Richard, né en 1844, et Anne-Marie Clémence, née en 1845 († à 21 ans)

La mort de Geneviève et après

Geneviève est morte le 6 octobre 1841 à Bissy, à 73 ans ⁴, dans la « maison de Lannoy », probablement auprès de sa belle-sœur Marianne et de sa nièce et filleule Génovine, célibataire.

Vue du château de Beauregard,
dans le quartier de Bissy à Chambéry.

2015 Florian Pépellin CC-BY-SA 3.0



Après divers postes en France, son neveu Camille est nommé à Constantine en 1852 : il

s'installe dans la région de Jemmapes, où il sera maire, il achète des terres qu'il met en valeur... Exit Camille en Savoie.

Son fils Richard de Lannoy de Bissy grandira à Grenoble où sa mère, Anne Périolat, s'installe. Papa est en Algérie...

Il intégrera ensuite l'internat du lycée Saint-Louis à Paris. Comme son père, il entrera à l'École polytechnique, en 1864, avant de s'illustrer par son travail de cartographe de l'Afrique.

Le temps passe... l'épouse de Gaspard, Marianne Garnier d'Allonzier s'éteint en 1854

Camille meurt à Jemmapes, où il est enterré dans un mausolée qu'il a conçu, le 21 juillet 1881.

Sa sœur Génovine, cohéritière, « propriétaire rentière domiciliée à Bissy » décède en 1883 « dans son domicile village de l'Église ». Son testament témoigne d'une charité... bien ordonnée, et d'une grande dévotion.

1786

1787

¹ AD073 cote 29F 3 (Fonds d'Alexandry d'Orangiani)

² *Lettres de naturalité* du 21 août 1830. *Histoire de l'École polytechnique* par Gaston Pinet 1887

³ *Communication* de M. J. de Bissy sur Camille fils de Gaspard, admis à l'École polytechnique (Sté savoissienne d'histoire et d'archéologie., séance 1945

⁴ RP AD073, 3E 878 vue 99

Généalogie (sources : AD073, de Foras,)

Les parents

- noble Jean-Marie fils de noble Joseph Regnaud de Lannoy né ? à Chambéry ? † Bissy 30-5-1772 (AD073 cote 4E 804 vue 72)
« Le 30 mai 1772 est mort, et le trente unième a été inhumé dans l'église de Bissy noble Jean-Marie fils de noble Joseph de Renaud (sic) de lanoy (sic) gentilhomme de la Chambre du roy, Chevalier de l'Ordre royal et militaire des saints Maurice et Lazare, et époux de noble D^{elle} de Soyrier, âgé d'environ soixante et dix ans »

- noble demoiselle de Soyrier

Jeanne de Lambert de Soyrier née le 24-3-1726 à Bissy (AD073 cote 4E 794 vue 10) † 25-1-1807 à Bissy 80 ans (AD073 4E 805 vue 102)
« le 24 mars 1726 a été baptisée Jeanne issue du légitime mariage de don Louis Lambert de Soyrier Chevalier de la Sacrée Religion de St Maurice, et de dame Catherine Claude [Sallet] »

« Le 26 janvier 1807 (...) sont comparus deux voisins de la défunte qui nous ont déclaré que Jeanne Lambert âgée de 75 ans (sic), rentière, domiciliée de cette commune, veuve de Jean Reignaud de la noy, fille de Louis Lambert et de Claudine [Sallet] est décédée en sa maison de campagne située au hameau de la [Labioz] dépendant de la commune de Bissy »

La fratrie : tous nés et morts à Bissy

Victor Amédée né 12-10-1757 (AD073, 4E 794 vue 85) † 31-12-1820, à 63 ans (AD073, 4E 806 vue 18)
« Colonel de cavalerie, chevalier de l'Ordre des SS Maurice & Lazare » et 4E 290 vue 69

Ou peut-être : Victor Amédée « capitaine en retraite » † 17-3-1828, à 62 ans (AD073, 3E 794 vue 295)

Marie Victoire née 11-4-1760 (AD073, 4E 794 vue 91) † 6-2-1831, à 70 ans (AD073, 4E 806 vue 29)
« Prieure de la confrérie du Rosaire »

Josephite Antoinette née 11-7-1761 (AD073, 4E 794 vue 95) † 5-2-1839, à 78 ans (AD073, 3E 878 vue 74)
« propriétaire, non mariée »

J.-Francois Gaspard né en 1764 (AD073, 4E 794 vue 101) † 5-5-1834, à 70 ans (AD073, 4E 806 vue 36)
« Époux de noble demoiselle Jeanne-Marie Garnier d'Alonzier »

Geneviève née 13-8-1768 (AD073, 4E 794 vue 111) † 6-10-1841, à 73 ans (AD073, 3E 878 vue 99)
« profession : religieuse Bernardine (sic), mort : maison de Lannoy »

Naissance de Geneviève:

« Née à Bissy le 13 août 1768. Fille de :

N^{ble} J.-Marie de Regnaud de Lannoy, gentilhomme de la Chambre du roy, Chevalier de l'Ordre royal et militaire des SS Maurice et Lazare, et Dame de Soyrier de Lannoy, mariés.

A été parrain Monsieur Alexandre-Victor de Salins, seigneur de Monterminod,

marraine dame Geneviève de Salins de Monterminod laquelle a été suppléée par D^{elle} Françoise de Lannoy. » (AD073 RP Bissy 4E 794).

Nb : De Foras inscrit bien Genevève de Lannoy, mais sa notice pose problème:

Geneviève née le 13 août 1768, est légataire de son père († 1772, elle a 4 ans).

Religieuse bernardine du ~~Bettonnet~~ (Arch. Regnaud)

Blason :

de gueules à la fasce d'argent accompagnée de 2 losanges d'or

Devise : non mutor- ardens et aequum

Armorial de Foras



Anne-Jeanne-Baptiste de Maréchal

Anne-Jeanne-Baptiste, née le 11 août 1767, est la fille aînée du 2^e lit de François-Hyacinthe de Mareschal-Luciane, seigneur de la Buffette (1733 -1784) :

En premières noces, François-Hyacinthe de Mareschal-Luciane avait épousé Rose, fille de Joseph de Buttet de Tresserve : ils avaient eu 2 enfants, Joseph et Marguerite, en 1764 et 1765. Puis elle était morte, laissant deux bébés.

Le 2 février 1767, il a épousé en 2^{des} noces, Raymondine fille de N^o François du Crest, seigneur de Selcié et de Françoise de Bellegarde.

Ils ont dix enfants, et meurent la même année 1884, elle peut-être d'épuisement au printemps (elle a le temps de faire son testament, et de recevoir les derniers sacrements) ; lui est tué par la chute d'un arbre à l'automne.

Anne –Baptiste a 17 ans, le plus jeune est âgé de 3 ans.

Soit 12 enfants au décès du père : pour Joseph, demi-frère d'Anne-Baptiste, âgé de 20 ans, les responsabilités familiales ont dû être bien lourdes ainsi qu'à Marguerite et Anne-Jeanne-Baptiste.

Prise d'habit à l'Abbaye

Puis, Anne-Baptiste est entrée à l'abbaye du Betton, d'abord comme pensionnaire.

Après un an, elle se fait novice, le 16 juillet 1786 ¹ ; son demi-frère Joseph passe contrat avec les religieuses : il paiera 3660 livres, à quoi s'ajouteront 400 livres données par un oncle maternel, noble Jean-Baptiste Ducret, colonel dans le régiment de Savoie. Et à 20 ans, le 31 juillet 1787, la jeune fille devient religieuse de chœur.

1793, l'hiver de tous les dangers

Au printemps 1793, les nonnes sont expulsées par la Révolution. ²

Anne-Baptiste a dû regagner la demeure familiale de St-Martin de la Porte en Maurienne : la maison-forte de la Buffette.

Mais son demi-frère Joseph, qui avait pourtant adhéré aux idées de progrès, et participé à l'Assemblée des Allobroges, change de camp devant les « *fureurs révolutionnaires* » ; sa propre sœur en a été « victime » : il prend la tête d'une bande « *de 200 paysans révoltés de sept ou huit villages des environs de Saint-Michel, et essaye de lutter contre les armées françaises* » (de Foras). Après un combat acharné près de Valmeynier, il est pris et fusillé sur l'heure à Valloire, par ordre du commandant des troupes françaises en Maurienne, le 3 octobre 1793. ³

L'hiver est dur à La Buffette, sous séquestre :

En pluviôse an II, Anne-Baptiste de Mareschal), sœur de Joseph de Mareschal fusillé à Valloire après l'affaire de Valmeynier, écrivait à Gilbert, procureur syndic à Saint-Jean-de-Maurienne : « Nous sommes ici (château de la Buffette à Saint-Martin-la-Porte) manquant de tout absolument et dans la plus grande détresse ; je suis tourmentée tous les jours par les domestiques, à qui l'on a fermé tout leur linge avec celui de la maison. » ⁴

Ça, c'est la version du chanoine Gros, natif de St-Martin, qui collecta des archives de la famille de Maréchal – dont cette lettre.

Voici le contenu exhaustif ⁵ :

Au citoyen Gilbert, procureur, syndic de l'administration de St Jean de Maurienne

St Martin, 3 pluviôse an 2 ⁶ de la république française une indivisible

Citoyen j'ai recour a toi pour savoir si c'est in vantaire ne peut pas encore avoir lieu ;

nous sommes ici m'enquent de tout absolument et dans la plus grande détresse, je suis tourmente tous les jour par les domestique, a qui l'on a fermé tout leur linge avec selui de la maison ;

je m'adresse a toi par préférence connaissant ton cœur sensible et compatissant en ver les malheureux, je sens très bien qu'en ver toutes la bonne volonté Les chose ne peuvent pas allér aussi vite qu'on le désire mais dis a moin je t'en prie combien j'ai encore de tems à attendre avan de voir arrivér le commissaire que tu voudras bien m'envoyér

desqu'il me viendras de ta main je Le recevrai avec grand plaisir, ne doutant pas que ce ne soit un bon sanculote, et républiqu'en, il m'a paru des La première foi que je t'ai vu que tu ne me juges pas bonne republiquenne, aye une ide plus favorable de moi je t'en prie et crois qu'il existe peu de patriotisme aussi épuré que le miens ;

¹ AD073 Tab. Aiguebelle, contrat d'entrée en religion cote 2C 2184 - vue 269

² AD073, Registre des confesseurs de l'abbaye du Betton cote 48H 1 vue 49

³ Armorial de Foras, notice Maréchal. Voir aussi à ce sujet : Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry p.92 par le cardinal Alexis Billiet (1783-1873), et : La Maurienne pendant la Révolution p. 228 par l'Abbé A. Gros In Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie 1915

⁴ La Maurienne pendant la Révolution p. 330 par l'Abbé A. Gros In Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie 1915

⁵ Dossier Familles Mareschal de Luciane et Puget, AD073, cote 49F 26, Fonds du chanoine Adolphe Gros

⁶ 3 pluviôse an 2 = 22 janvier 1794

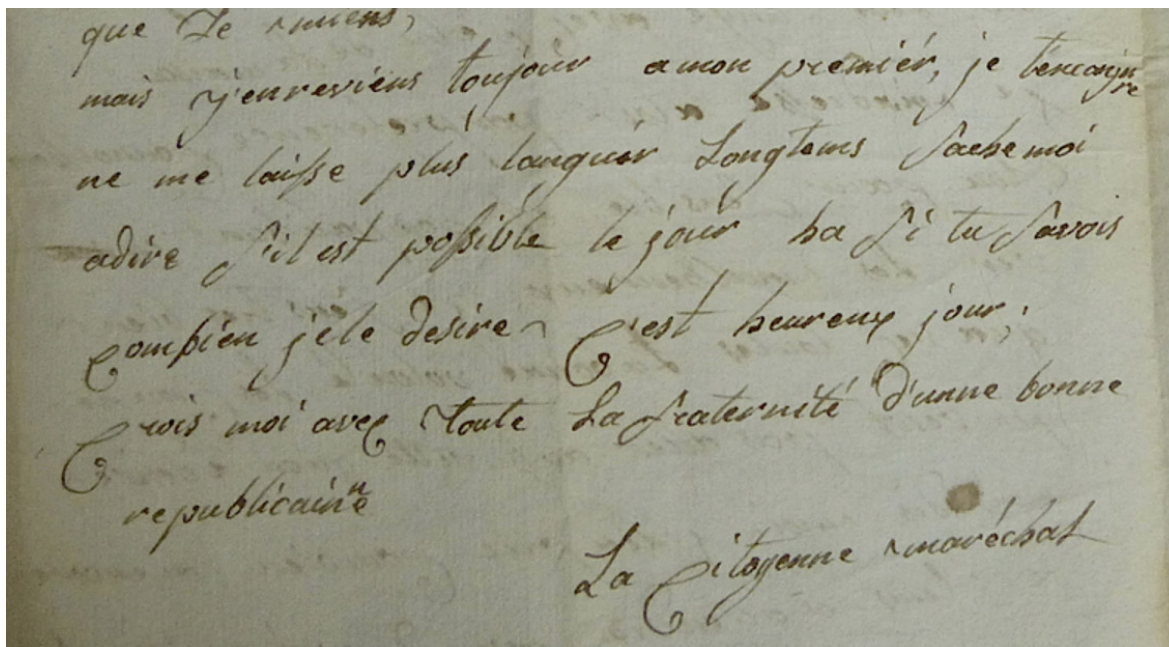
mais j'en reviens toujours a mon premier je t'en conjure ne me laisse plus languir Longtems sache moi adire s'il est possible le jour ha si tu savais combien je le desire c'est heureux jour.

Crois moi avec toute La fraternité d'une bonne republicain^{ne}

La Citoyenne maréchal

Remarque :

nous avons essayé de reproduire la lettre de Jeanne-Baptiste de Maréchal à l'administrateur local au plus près, avec sa graphie : il ne s'agit pas de se moquer .



Un an plus tôt, au couvent, elle n'avait pas grand besoin d'écrire, et n'avait probablement pas été entraînée ; d'ailleurs, juges de paix et notaires faisaient souvent souffrir « l'orthographe » ; pas à ce point tout de même.

L'écriture est assez bonne, bien lisible.

L'expression, très soucieuse d'émouvoir, recherche le ton de la conversation intime, et ce n'est pas inhabile. On voit aussi que Jeanne-Baptiste a bien appris sa leçon, et les poncifs des Républicains.

Il est intéressant d'observer le choix du chanoine Gros, qui ne retient de cette lettre - qu'il possédait - que le constat (édifiant) des difficultés, mais en passant sous silence le mode relationnel adopté par la « Citoyenne maréchal...»

Avril 1794. Anne-Baptiste, ex-religieuse, et sœur d'un aristocrate rebelle, est incarcérée, puis libérée.

Le 11 avril 1794, l'administration du district donne un avis favorable à la demande d'élargissement d'Anne-Baptiste de Mareschal, ci-devant religieuse du Betton, parce que « sa moralité et son civisme ont été discutés et reconnus à l'unanimité » par la Société républicaine d'Arc, et, ce qui valait mieux, elle s'était rendue recommandable « par les secours qu'elle avait donnés aux malheureux habitants (de Saint-Martin-de-la-Porte) affligés d'une maladie épidémique depuis environ trois mois » (Délibération du district.).¹

Mariée ! la religieuse et le gendarme

Dans *Vie religieuse en Savoie*² Pierre Leblanc de Cernex, reprenant à l'occasion le cardinal Billiet, raconte (prudence, il fait parfois des confusions !) :

La sœur de Mareschal épouse civilement le citoyen Puget, gendarme originaire d'Arvillard, non sans avoir auparavant été incarcérée, puis relâchée par l'administration républicaine.

Son incarcération fut-elle l'occasion de sa rencontre avec François Puget, d'Arvillard ?

Le cardinal Alexis Billiet³ rapporte :

« Anne-Baptiste Mareschal, de Saint-Martin de la Porte, en Maurienne, religieuse du Beton, épousa civilement François Puget, d'Arvillard, gendarme. En 1802, François Puget étant mort, elle obtint du cardinal légat l'absolution des censures qu'elle avait encourues et la permission de rester dans le monde. »

¹ d'après : *La Maurienne pendant la Révolution* par l'abbé A. Gros in *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie* 1915,

² Leblanc de Cernex *Vie religieuse en Savoie : mentalités, associations* / actes du 31^e Congrès des sociétés savantes de Savoie, Annecy, 13-14 sept. 1986

³ C^{al}. BILLIET, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry, Armoirai de Savoie*. 1865, p. 537, page pilée 100 fois depuis sans autres sources !

Dans son *Armorial*, [De Foras](#) signale discrètement une Jeanne-Baptiste sur la même ligne qu'Anne-Jeanne-Baptiste et sa fratrie, mais sans la rattacher à aucun foyer, et surtout, en la plaçant au plus loin de la notice d'Anne-Jeanne-Baptiste, religieuse du Betton :

« ? Jeanne-Baptiste épousa Claude-François Puget d'Arvillard » Sic ! Les apparences étaient sauves.

Qui était ce « gendarme » d'Arvillard (près de La Rochette) ? Que sait-on de ce mariage ?

Les Registres d'état-civil du secteur de La Rochette ne sont pas toujours disponibles pour la période révolutionnaire.

Rien pour Saint-Martin de la Porte.

Mais en 1821, on baptise le *petit-fils d'Anne-Jeanne-Baptiste*, né de « *Jeanne-Marie-Françoise Puget de la ville de [Segusi] en Piémont.* »

Ce [Segusi] est probablement Suse, en Piémont... (l'acte est rédigé en latin). Cette indication surprend. Le jeune couple François Puget – Anne-Baptiste de Maréchal aurait-il passé les Alpes ? Cela pourrait expliquer l'absence d'informations les concernant, aussi bien à Arvillard qu'à St-Martin de la Porte – les registres du début de la révolution sont trop lacunaires pour l'affirmer.

Puis le couple a encore eu au moins un fils, François-Eugène Puget. Celui-ci est un peu mieux documenté que sa sœur :

- en 1836, il est couché sur le testament ¹ du notaire Claude-François Puget, son oncle paternel :

« *Je donne et lègue à François-Eugène Puget, fils de feu François, mon neveu, négociant au Brésil la somme de 10 000 livres* »

Oh ! C'était beaucoup d'argent !

- et surtout : probablement à son retour en Maurienne, à l'âge mûr, Eugène procède à la régularisation de son état-civil, et obtient copie de divers actes ².

Tout sur le gendarme Puget

Juillet 1800. C'est ainsi que nous découvrons à la fois les circonstances de la naissance d'Eugène à St-Martin de la Porte, et... la fonction locale de son père, devenu maire du village, et faisant le grand écart entre ses deux identités : père et maire.

Extrait des registres civils de naissances de la commune de Saint-Martin la Porte en Maurienne, Duché de Savoie :

« *Aujourd'hui le 27^e jour du mois de messidor l'an huitième de la République française une et indivisible, à huit heures du matin, par devant moi **François Puget**, Maire de la commune de Saint-Martin la Porte, arrondissement de Saint Jean de Maurienne, chargé de dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens,*

*- est comparu en la salle publique de la Maison Commune, le Citoyen **François Puget**, natif d'Arvillard, arrondissement de Chambéry, Département du Mont-Blanc, et habitant dans cette commune,*

- lequel, assisté de Thomas Ratel cultivateur, âgé d'environ 42 ans, domicilié en cette commune, et d'Antoine Michelland, cultivateur âgé d'environ 40 ans domicilié en cette commune au Village des Champs,

*- a déclaré à moi **François Puget** maire de cette commune, que Jeanne-Baptiste de Maréchal son épouse en légitime mariage, est accouchée hier le 26 messidor* à huit heures du soir dans sa maison située au village de l'Église, d'un enfant mâle qu'il m'a présenté, et auquel il a donné le prénom de François Eugène ;*

*- D'après cette déclaration que les citoyens Thomas Ratel et Antoine Michelland, témoins, ont certifiée conforme à la vérité, et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que **François Puget** père de l'enfant, Thomas Ratel et Antoine Michelland témoins, ont signé avec moi, ainsi que Jacques Philippe Bois, officier public.*

Fait à Saint-Martin la porte, en la Maison Commune les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent sur le registre les signatures des prénommés ci-dessus »

* 15 juillet 1800

Ainsi, en 1800, Anne-Jeanne-Baptiste Maréchal est mariée (au moins civilement), et mère.

Elle vit avec son époux natif d'Arvillard, devenu édile maurienais... Mais il meurt, à 43 ans . Elle a 33 ans, et 2 enfants...

¹ Testament ouvert de Claude-François Puget, 1836 : AD073, cote 6FS 62 F° 141 à 145.

² Dossier *Familles Mareschal de Luciane et Puget*, AD073, cote 49F 26, Fonds du chanoine Adolphe Gros.

février 1802. La mort de François Puget

Diocèse de Maurienne
Paroisse de Saint-Martin la Porte

Extrait des Registres de Décès - 1802 – 28 février - Puget François

Nous soussigné curé de Saint-Martin la Porte certifions avoir fidèlement copié la note d'acte de décès sur les Registres de notre Cure. L'acte plus détaillé dressé par l'officier public du temps n'étant pas en nos mains, aux archives de la maison de commune. Saint-Martin la Porte le 10 juin 1840 Viallet Curé.

Vu pour légalisation de la signature de Rd Viallet, recteur de St-Martin la Porte, St-Jean-de-Maurienne le 11 juin 1840, Alexis, archevêque de Chambéry, administrateur du diocèse de Maurienne

Veuve, entre la Maurienne et Arvillard

Puis on trouve trace d'Anne-Jeanne-Baptiste Maréchal, à Arvillard, village d'origine de son défunt mari. Il est temps de faire connaissance avec sa belle-famille, et avec le passé de François Puget !

Les érudits ont hésité sur le prénom de son époux : François, ou Claude-François ?

Les deux ont existé à Arvillard et ils étaient frères.

Leurs parents, Joseph Puget¹ et Jeanne Paganon. (mariés le 9 février 1751), ont eu plusieurs garçons² :

Claude-François Puget né le 1^{er} février 1754

Pierre, né en 1756

François né le 20 juillet 1759

Étienne né le 17 janvier 1762

Autre Pierre né le 28 avril 1767³

L'aîné, Claude-François est devenu notaire et notable.

Déjà en 1783, à l'occasion d'un baptême où il est parrain, Claude-François est dit « *notaire, et vice châtelain* ». Il est toujours notaire à Arvillard en 1790. Il perd son épouse en 1804.⁴

Le 20 juillet 1806 à Arvillard, « *Anne-Jeanne-Baptiste Maréchal, veuve de François Puget* » est marraine de Pierre-François-Hyppolite fils de Pierre Petroux « *propriétaire en Dauphiné* », et de Marthe Billeret ; le parrain est François Billeret⁵ « *médecin à Grenoble* », oncle du bébé : c'est un médecin thermaliste connu⁶, un précurseur, né à Saint-Maximin près de Pontcharra, en 1775.

Quoique née dans un autre milieu, dans une autre vallée, et veuve, Anne-Jeanne-Baptiste Maréchal semble s'intégrer dans ce groupe jouissant d'une belle aisance.

Une belle-famille bourgeoise, aisée

« Belle aisance » en effet : le notaire Claude-François Puget est l'un des associés qui rachètent les usines de fer nationalisées de la Chartreuse St-Hugon (bientôt usines Leborgne), avec Rey, Louaraz, etc.

A partir du 21 messidor de l'An 4 (9 juillet 1796), le site est géré par Claude-François Puget (notaire, domicilié à Chambéry), Jacques Louaraz (négociant à Arvillard) et Claude Rey. Par acte du 3 complémentaire de l'An 7, Puget, Louaraz et Rey forment une société avec Jacques Prallet et Joseph Bertholus. En 1811, Antoine Bertholus (agent de change à Lyon) remplace son père Joseph au sein de la Société. Par la suite, Jean-Baptiste Prallet (procureur au Sénat) remplace son père Jacques et Claude Guillermin remplace son grand-père Claude Rey.

Le 5 juillet 1822, Puget, Bertholus et Louaraz qui son en conflit avec leurs associés Prallet et Guillermin demandent la vente du site. A cette époque, le site de fonderie se compose d'un haut-fourneau de fusion, d'un martinet à couler la fonte et d'une maison destinée au maréchal. Le fourneau est susceptible de produire une coulée de six mois tous les deux ans. Le manifeste édité pour la vente de Saint-Hugon donne un inventaire précis du matériel en place (FR.AD073, 1FS712).

Le 21 décembre 1825, les propriétaires du site, Claude François Puget, Jean Baptiste Prallet (Chambéry), Antoine Bertolus (Lyon) et Jacques Louaraz (Arvillard) demandent la remise en activité du haut-fourneau (FR.AD073, 1FS713).

A priori celui-ci n'a pas fonctionné depuis 1793. En 1829 ou 1833, le site est acquis par M. Leborgne.⁷

¹ Joseph Puget, rentier, décède le 7 brumaire An XIV (29 octobre 1805) à La Rochette, âgé de 87 ans, dans la maison de son fils Claude-François [syndic d'Arvillard ?], à Arvillard. La déclaration est faite par Milan, directeur de forges et Champier menuisier. (3E 224 vue 170)

² **tout le patient travail de relevé des Registres d'état-civil qui suit, est dû à Aimé et Odette Faucher, d'Arvillard.**

³ Pierre-Marie Puget décède à Chambéry le 15 novembre 1822 « à 71 ans » ; il est inhumé le lendemain, « paroisse st-Léger ». Dans l'acte de décès, il est dit « époux d'Éléonore Marin » (AD073, cote 4E 290, vue 82).

⁴ Le 7 sept. 1804 Angélique Gautier-Mollard épouse de Claude-François Puget « notaire d'Arvillard » décède à La Rochette (AD073, cote 3E 224 vue 82)

⁵ Voir notices sur François Billerey, dans BnF Data, et CHTS : *brillant médecin thermaliste, professeur de clinique et de chirurgie à Grenoble, inspecteur des eaux-minérales de l'Isère, il est né à (La Combe de) S-Maximin près de Pontcharra, le 10 janvier 1775 (AD038 St-Maximin. cote RP 9NUM3/5E427/2 vue 105). Sa sœur Anne-Marthe naît le 12 mars 1779, de Guillaume « Billeray » maître chirurgien, et D^{elle} Marie Nicolet mariés (même cote, vue 141)*

⁶ François Billeret a sa rue à Grenoble (rue Billerey)

⁷ Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie Clara Berelle, Patrimoine.auvergnernhonealpes, 2014. E.Burnier, *La chartreuse de Saint Hugon*, 1869.

Notaire à Chambéry, Claude-François siège aussi au Conseil d'arrondissement de Chambéry en 1804.

Il fait partie des acquéreurs de... l'ex-abbaye du Betton, pour « *en faire abandon au Conseil Général de Charité* » qui veut créer là « *une maison de santé pour les malheureux aliénés de ce Duché* » (sic Charles-Félix Roi de Sardaigne ¹) : dans ce groupe, de Boigne sera le donateur le plus faste.

Le frère d'Anne-Baptiste, Alexis, militaire, héritier, est en affaires avec eux.

On le voit procureur de Jacques Louaraz, un des associés de Claude-François Puget, chargé de défendre ses intérêts en Maurienne (les fournitures militaires ont souvent attiré les brasseurs d'affaire) :

[Louaraz] a vendu et livré à Joseph-François Gallice domicilié de cette commune de Saint-Michel, du drap et autres marchandises militaires, pour faire un habit complet conformément à la liste ci-jointe du 30 floréal an 12, pour la somme de 62 Fr. et 30 centimes. Ledit Gallice n'a cessé de promettre d'y satisfaire, promesses nulles et sans effet, ce qui oblige l'exposant à demander que ledit Gallice soit condamné à payer ladite somme dans un bref délai avec dépends, dont il proteste. » ²

La suite montre qu'il fit des affaires plus lucratives.

Le testament de Claude-François Puget

Le notaire Claude-François Puget décède à Chambéry le 9 juillet 1837 à 84 ans ; il est inhumé le lendemain, paroisse St-François de Sales. Dans l'acte de décès, il est simplement dit « *veuf d'Angélique Mollard* ».

Son testament ³ est riche d'informations.

- sa femme et ses enfants ont disparu.

- restent des belles-sœurs, plusieurs neveux : Eugène fils de son frère François, serait le 3^e sur la liste des héritiers universels potentiels. Mais pour l'heure :

" je donne et lègue à François-Eugène Puget fils de feu François mon neveu, négociant au Brésil la somme de 10 000 livres payable par mon héritier sans intérêts dans le délai de 5 années après mon décès, ensemble le tiers qui me reste des biens et devises par moi acquis conjointement avec sa mère du Sieur Alexis de Maréchal, à forme du contrat sous sa date devant Nicoud notaire. »

1- Ce legs de 1837 est considérable...

2- Eugène est parti faire des affaires dans le Nouveau-Monde... et il en reviendra.

3- Anne-Jeanne-Baptiste avait acquis (conjointement avec Claude-François) une partie des gains de son frère Alexis (selon de Foras il mourut en 1853) : ils auraient donc touché chacun 30 000 livres ?

Retour à Saint-Martin

Mais Anne-Baptiste était depuis longtemps retournée dans son village natal, où vivait sa cadette Marguerite.

Le 20 juin 1820, elle marie sa fille Jeanne-Marie-Françoise à St-Martin la Porte ; un des témoins de la mariée est justement Claude-François Puget, son précieux beau-frère.

L'an 1820, le 20 juin, mariage de Charles-François-Mathieu, fils de feu François-Dominique Couvert et Marie-Françoise Mestralet de Solières, avec Jeanne-Marie-Françoise fille de défunt François Puget et Anne-Baptiste de Maréchal de ce lieu de St-Martin de la Porte. Témoins Alexandre Couvert et Claude-François Puget. ⁴

Le 26 mai 1821, naissance de son petit-fils, Louis-Marie-Léon, à St-Martin de la Porte : Anne-Baptiste est marraine.

L'an 1821, le 26 mai a été baptisé Louis-Marie-Léon, fils des époux Charles-Mathieu-François Couvert, et Jeanne-Marie-Françoise Puget de la ville de [Segusi] en Piémont. Les parrain et marraine ont été Alexandre Couvert et Anne-Baptiste de Maréchal. ⁵

Le 3 novembre 1824, Anne-Baptiste est de nouveau marraine, cette fois d'un enfant « *du village* ». ⁶

Et encore le 18 octobre 1830, de Camille Gros, puis Pierre-Joseph Gros, le 2 août 1832 : autres enfants « *du village* »... et de la famille du (futur) chanoine Gros. ⁷

L'ex-religieuse gère les biens familiaux.

¹ Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, 1884, p. 332

² Dossier Familles Mareschal de Luciane et Puget, AD073, cote 49F 26, Fonds du chanoine Adolphe Gros.

³ Testament ouvert de Claude-François Puget, 1836 : AD073, cote 6FS 62 F° 141 à 145.

⁴ AD073, cote 3E 2665, vue 31

⁵ AD073, RP St-Martin la Porte cote 3E 2665, vue 34

⁶ AD 073, RP St-Martin la Porte cote 3E 2665, vue 47

⁷ (AD073, RP St-Martin la Porte cote 3E 2665, vues 80 et 91

Le 9 avril 1823, le syndic d'Albanne enregistre sa déclaration concernant un projet de coupe de bois :

Bois et forêts, province de Maurienne, mandement de Saint Jean, commune d'Albane.

Déclaration des bois et forêts faite par Madame de Maréchal, veuve Puget, de résidence à la commune de Saint Martin la Porte, en exécution des articles 11 et suivants du règlement du 15 octobre 1822 :

Je soussigné, Dame Anne-Baptiste de Maréchal veuve Puget, de résidence à Saint Martin la Porte, déclare posséder sur le territoire de la commune d'Albane la quantité des bois ci-après désignés.

Lieu-dit Champfleury ; n° Mapped 10 072 ; étendue en mesure locale 9, 207, 3 ; futaie ; dernière coupe / ; maturité 96 ans ; arbres dominants : sapin ; situation : montagne ; servitudes auxquelles les bois sont sujets : pour réparation de bâtiments.¹

Marguerite, sœur cadette d'Anne-Baptiste, meurt à St-Martin de la Porte le 24 mai 1834, apparemment célibataire.

Le 4 mars 1843 « Anne-Baptiste Puget née de Maréchal », veuve de François Puget, rentière, décède à St-Martin de la Porte dans la « Maison Puget » : là s'achève sa vie quelque temps soumise à la tourmente et au besoin ; elle a 76 ans.

« Ainsi est »

50 ans après...

Mais... dépassons pour une fois cette limite du décès de la nonne, que nous nous sommes fixée : les archives du chanoine Gros recèlent encore un document bien plus tardif, concernant le fils d'Anne-Baptiste et François : Eugène Puget, le « Brésilien ».

Une lettre ², tellement naïve, tellement significative...

À Monsieur Puget Eugène

Monsieur Puget,

Le Conseil de Saint Martin la Porte vient vous exposer qu'il a l'intention d'acheter une grosse cloche pour remplacer la petite qui est cassée.

La dépense nécessaire pour cette acquisition serait de 3000 Fr. au moins.

Comme la commune n'a pas de fonds pour cela, le Conseil a pensé de couvrir cette dépense au moyen d'une souscription.

À cet effet le conseil a recours à votre générosité en vous priant de vouloir souscrire à cette œuvre pour une somme de 2000 Fr.

Il est bien entendu qu'en acceptant cette proposition vous serez le parrain de la cloche, et votre nom sera gravé dessus ; les générations futures le liront avec reconnaissance.

En agréant cette demande vous ferez un noble emploi de votre immense fortune ; le Conseil municipal ainsi que toute la population de Saint-Martin vous devront une éternelle reconnaissance.

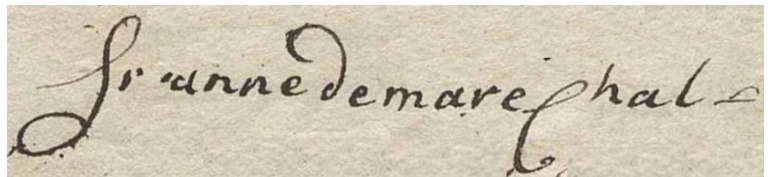
Dans cet espoir,

les soussignés, membres du Conseil municipal, ont l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Saint-Martin la Porte le 18 février 1885

(Suivent les signatures)

1786

A photograph of a handwritten signature in cursive ink on aged paper. The signature reads "Sr. Anne de Maréchal". The ink is dark and the paper shows some texture and slight discoloration.

¹ Dossier Familles Mareschal de Luciane et Puget, AD073, cote 49F 26, Fonds du chanoine Adolphe Gros (remarque : Adolphe Gros était originaire de St-Martin de la Porte : dans sa collecte de documents, consultable aux AD073, le riche dossier « Maréchal-Puget » est assez peu exploité par le chanoine.)

² Dossier Familles Mareschal de Luciane et Puget, AD073, cote 49F 26, Fonds du chanoine Adolphe Gros.

Généalogie (sources : AD073, de Foras,)

Parents

François-Hyacinthe de Mareschal-Luciane, seig' de la Buffette, né le 28 juin 1733 (AD073: RP St-J. de Maurienne), donataire de son oncle Martin.

Il épousa :

- 1° le 17 novembre 1762 Rose-Josephte, sa nièce à la mode de Bretagne, fille de Joseph de Buttet, seigneur de Tresserve, et de Marie-Alexie de Mareschal, (de Foras),
- 2° le 2 février 1767 (contrat dotal du 1^{er}, Arch. Manuel) Marie-Raymondine ou Ravmonde, fille de N° François du Crest, seigneur de Selcié et de François de Bellegarde. Raymonde testa le 5 mars 1784 et mourut le 28 suivant

Lui, ab intestat, meurt tué par la chute d'un arbre, le 26 novembre 1784 (de Foras),

Fratrerie

1^{er} lit :

Joseph né le 9, baptisé le 10 octobre 1764 (RP St-Léger).

Il fut député à l'Assemblée des Allobroges. Il n'était ni capitaine dans les troupes sardes, ni émigré, et n'a pas été fusillé le 10 septembre 1793, comme le dit Monseigneur Billiet *Si, comme on le dit, il vit avec assez de calme la conquête de la Savoie, en 1792, les fureurs révolutionnaires ne tardèrent pas à réveiller sa fidélité au Roi. Lors du retour offensif de l'armée sarde, il s'unit à elle à la tête de 200 paysans révoltés de sept ou huit villages des environs de Saint-Michel, et essaya avec ces Vendéens de la Savoie de lutter contre les armées françaises. Après quelques escarmouches, et finalement un combat acharné près de Valmeynier, il fut fait prisonnier et fusillé à Valloires, par ordre du citoyen Pressi, commandant les troupes françaises en Maurienne, le 3 octobre 1793, à neuf heures du matin, et inhumé une demi-heure après au cimetière de la commune (extrait authentique des registres des décès de cette commune, Archives Mareschal). Ce brave gentilhomme était alors âgé de 28 ans.* (de Foras),

Marguerite, née le 7 juillet 1765 / RP St-Léger (de Foras),

2^e lit

Anne-Jeanne-Baptiste née le 11 août 1767 (RP St-Martin/Porte), religieuse au Betton. † 4-3-1843 (AD073 RP St-M. la Porte 3E 2553/ vue 8)

Jean-Baptiste-Philibert, né le 30 juillet (RP St-Martin de la Porte) † le 3 août 1768

Marguerite baptisée le 2 février 1770 (AD073 RP St J M - 5MI 740 vue 29) † le 24-5-1834 (AD073 RP St-M. la Porte 3E 2665/102))

Marie Philippine née le 2 mars 1771 (AD073 RP St J M - 5MI 740 vue 44) † 28 fév 1773 (AD073 RP St J M 3E 398 vue 195)

Marie Joséphine, née le 16 mars 1774 (AD073 RP St J M - 5MI 740 vue 85) † le 15 octobre 1814

J.-Bapt-Pierre-Bonaventure né 14-7-1775 (AD073 RP St J M - 5MI 740 vue 98)
Pierre † le 14-2-1783 à 7 ans (RP St-J de Maur.),

Charles François-Louis, né le 24 avril 1777 (AD073 RP St J M - 5MI 740 vue 117) Vivait le 26 floréal an VII (de Foras),

C^{te} Alexis Antoine de Mareschal-Luciane, né 2-1-1779 (AD073 RP St J M - 5MI 740 vue 135) † le 4 mai 1853 (de Foras),

Lieutenant au régiment de Maurienne, puis capitaine au Régiment de Savoie, retraite le 9-9-1851. Dans les Patentes lui accordant cette retraite avec le grade de capitaine et l'usage de l'uniforme, il est appelé « il capitano Conte Alessio di Mareschal ». Également qualifié comte dans une lettre de la division militaire de Savoie du 15 septembre 1851, et dans le certificat militaire de vie du 2 avril 1852, et encore dans la lettre d'envoi le commandant militaire de Chambéry, M. de Bellegarde. (de Foras),

Il épousa :

1° le 22-8-1805 D^{elle} Françoise, fille de noble Georges de BAVOZ (RP. Billième) † le 15-4-1813 (de Foras),

2° Contrat dotal du 25-9-1813 (Arch. Mareschal) D^{elle} Annette fille de noble Philibert de Drujon et de Marguerite de Seyssel.
Elle teste le 27-4-1833. † le 11-6-1837 (de Foras),

3° D^{elle} Marie-Eusébine de Saint-Bonnet le 10-11-1840 † le 2-11-1876 (de Foras),

Claude François, né le 9 juillet 1781 (AD073 RP St-Jean de Maurienne)

A. de Foras négligent ?

« Jeanne-Baptiste épousa Claude-François Puget d'Arvillard » : de Foras fait erreur sur l'époux.

Blason : Le blason commun à tous les Mareschal, de Savoie est :
d'or à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'argent (Utique).

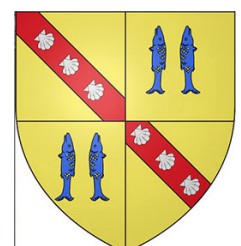
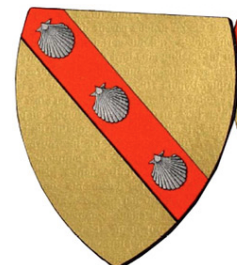
Les Mareschal-Luciane ont écartelé ou parti de Luciane et portent maintenant Mareschal pur

Armorial de Foras

Blason

Maréchal-Luciane : Écartelé 1 et 4 d'or à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent (de Mareschal), 2 et 3 d'or à deux brochets adossés, d'azur (de Luciane).

Armorial de Foras



PRÉSENCE DES RELIGIEUSES AU BETTON ENTRE 1699 ET 1793 (Essai)

Nom	née	Statut	depuis	source	Vœux statut	depuis	source	décès	source cote 48H 1
Marguerite Lucas d'Alléry		novice			professe				
					Abbesse	1699		+1717 ?	
Marie Pasquier		novice			converse	9-1-1699		+16-11-1735	vue 11
Marie de Menton du Marest		novice			professe	?			
		Prieure	1699		Abbesse	1717 ?		+ mai 1725	
Claunis Octavie Allexandry		novice			professe	avt 1699			
Barbe Franc		novice			professe	avt 1699			
Bernardine de Menton		novice			professe	avt 1699			
Philippine de Roberty		novice			professe	avt 1699			
Jeanne de Ste Hélaïne		novice			professe	avt 1699			
Jeanne Françoise Caller		novice			professe	avt 1699			
Victoire de Menton de Gruffy		novice			professe	avt 1699			
Anthoinette de Navelle		novice			professe	avt 1699			
Marie Manuel		novice			professe	avt 1699			
Catherine de la Place		novice			professe	avt 1699			
<i>Début du registre des aumôniers</i>									
Marguerite Reveyron		novice			professe	avt 1699			
		Prieure	avt 1718					+ 8-3-1750	vue 22
Claudine Gagnère		novice			converse	8-5-1708		+ 31-1-1757	vue 24
Marie du Végier de l'Epigny		novice			professe	avt 1708		+ 23-1-1761	« résidente » dès qq années
		Prieure	Vers 1734					à 93 ans	48H 1vue 27
Marguerite Du Villard		novice			professe	avt 1718		+ 2-10-1753	vue 23
		Célerière	± 1725		élue co- adjudicatrice ¹ 17-5-1736	puis abbesse en 1737		17 ans abbesse	45 ans en religion
Françoise Balthazarde de Bellegarde d'Entremont		novice			professe	avt 1718		Elle sort des (transfert)	listes avt 1734
Françoise de Reveyron		novice			professe	avt 1718		+15-6-1743	vue 19
Jeanne-Marie de Troche		novice			professe	avt 1718		+28-6-1762	vue 28
		portière	± 1750					à 73 ans	53 ans / religion
<i>« Au Betton, on découvrait, en 1724, un corridor souterrain par lequel les religieuses se rendaient clandestinement dans la campagne »</i>									
Françoise Valentine Sarde de Laforest		novice	29-1-1725					+17-10-1779 à 71 ans	vue 43 54 ans / religion
Françoise Truffon					professe	sept 1722		+10-12-1782 à 79 ans	vue 46 58 ans / religion
Marie-Françoise de Gruel du Villard					professe				
					Abbesse	élue 4-10-1725		+13-1-1737	vue 12
Michèle Paernaz de la Pallud.					professe			+26-2-1743	vue 19
Rosalie Thérèse Margueritte Petitt		novice	21-9-1734		professe	25-9-1735	48H1 vue 11	Elle sort des (vers 1753)	listes à 37 ans ?
Louise-Amédée de Gruel					professe	avt 1734			
Jeanne-Marie Vichard de St-Réal					professe	avt 1734		+8-1-1782 à 73 ans	vue 46 53 ans / religion
Jeanne-Marie-Louise de St-Ange					professe	avt 1734		+7-7-1790	vue 50
		célerière	± 1745					à 73 ans	60 ans / religion (sic)
Claire-Marie-Claudine Sarde de la Forest					professe	avt 1734		+9-12-1790	vue 50
		célerière	1740					à 78 ans	60 ans / religion
Anne-Marie Sarde de Candie					professe	avt 1734		+9-10-1779 à 60 ans	vue 43 48 ans / religion (sic)
Marie-Anne Chollet du Bourget		novice	17-7-1734		professe	25-7-1735	48H1 vue 10		
					dernière abbesse	élue en 1753			

¹ Voir Tabellion d'Aiguebelle, AD073, cote 2C 2133, F° 171 : élection co-adjutrice de la Révérende dame abbesse du Betton

Louise Amédée de Gruel					professe	Vers 1750		† 9-4-1767 à 55 ans	vue 33 37 ans / religion
Rose-Charlotte Platzaert		novice	7-10-1736	48H1 vue 11	professe	27-10-37	48H1 vue 13		
Lucie Platzaert de Sassy		novice	2-6-1737	48H1 vue 12	professe	10-8-1738	48H1 vue 15	† 4-6-1774 à 54 ans	vue 42 38 ans / religion
Françoise de Saint-Michel-Charmoisy		novice	11-11-1736	48H1 vue 14	professe	26-4-1739	48H1 vue 16	† 20-4-1774 à 59 ans	vue 42 37 ans / religion
Louise de Saint-Michel (sa sœur)		novice	11-11-1736	48H1 vue 14	professe	26-4-1739	48H1 vue 16	† 12-3-1780 à 76 ans	vue 44 45 ans / religion
Péronne-André de Blancheville		novice	10-2-1738	48H1 vue 15	professe	29-6-1740	48H1 vue 18	† 19-4-1791 à 74 ans	vue 51 51 ans / religion
Charlotte (Caroline) Le Blanc	1725 St-P d'Alb	novice	24-4-1740	48H1 vue 17	professe	28-5-1741	48H1 vue 17		
Philiberte Pasquier					converse	1-10-1741	48H 1vue19	† 21-7-1782	vue 46
Catherine de Mégève		novice	6-6-1745	48H1 vue 20	professe	1-8-1746	48H1 vue 21	† 16-7-1780 à 58 ans	vue 44 35 ans / religion
Victoire Ferdinande de Martinel		novice	10-5-1746	48H1 vue 21	professe	14-5-1747	48H1 vue 21		
Marie-Jacqueline Chollet du Bourget	16-7-1740	novice	11-9-1757	48H1 vue 25	professe	12-9-1758	48H1 vue 25		
Anne Métral					converse			†29-10-1761 à 77 ans	vue 27 52 ans / religion
Jeanne-Marie Marguerite Ducol	1746 St-J Maur	novice	6-5-1764	48H1 vue 28	professe	16-7-1765	48H1 vue 31		
Josephte Lavigne (du Genevois)					sœur donnée			† 28-5-1766 à 54 ans	vue 33
Marie Rivol (de la Cx de la Rochette)					sœur donnée			†14-10-1766 à 42 ans	vue 33
Françoise-Charlotte de Voglans du Bourget	18-01-1750	novice	16-10-1767	48H1 vue 33	professe	9-10-1768	48H1 vue 35		
Marie-Charlotte Bertrand de Chamousset		novice	10-8-1768	48H1 vue 34	professe	15-11-1769	48H1 vue 36	†22-9-1780 à 29 ans	vue 44 11 ans / religion
Denise Aguette (de Vilard-léger)					sœur donnée			†11-3-1769 à 59 ans	vue 36
Jacqueline-Françoise d'Hauterive	1742 Yenne	novice	21-11-1769	48H1 vue 37	professe	22-11-1770	48H1 vue 39		
Marie-Louise-Emelie de Candie de Moraz		novice	5-8-1770	48H1 vue 37	professe	12-8-1771	48H1 vue 39	†17-11-1782 à 30 ans	vue 46 12 ans / religion
Philiberte Veillard		novice	21-8-1770	48H1 vue 38	converse	30-8-1771	48H1 vue 40		
Marie-Antoinette Mollot (sœur de Simon)	1750 Chamoux	novice	11-11-1770	48H1 vue 38	converse	28-11-1771	48H1 vue 40		
Barbe Petroz					converse			†30-5-1772 à 69 ans	48H 1 vue 49 ans / religion
Agathe Piffet					sœur donnée			20-4-1772	
Madeleine Pasquier					converse			†20-11-1777 à 75 ans	vue 42 49 ans / religion
Marie-Françoise de Charbonneau	1758 Aiguebelle	novice	20-11-1780	Tabellion et 48H1 vue 44	professe	25-11-1781	48H1 vue 45		
Françoise-Marie Beaumont		novice	21-6-1784	48H1 vue 46	converse				
Pauline de Coussy (Coucy)	1766 - St-Syl-vestre	novice	5-11-1784	48H1 vue 47	professe	1-11-1785	Tabellion & 48H1 vue 48		
Anne Frasy					sœur donnée			28-8-1785	
Geneviève de Lannoy	1768 Bissy	novice	25-6-1786	48H1 vue 48 Tab 24-6-86	professe	31-7-1787	48H1 vue 49		
Françoise de Muret (ou de Meuret de Coucy)	1770 St-Syl-vestre	novice	25-6-1786	48H1 vue 48 Tab 24-6-86	professe	31-7-1787	48H1 vue 49		
Anne-Jeanne-Baptiste de Maréchal	1767 St Martin la Porte	novice	16-7-1786	48H1 vue 48 Tab 15-7-86	professe	31-7-1787	48H1 vue 49		

1735 -1792 : REGISTRE DES AUMÔNIERS

Cérémonies religieuses au Betton

Cote du registre aux AD073 : 48H 1 Archives en ligne

Vues 3 à 6	4 mariages de personnel de l'abbaye		
Vue 7	Prise de voile d'une sœur converse, Berton Veillat	10-8-1770	
Vues 8 à 9	Liste domestiques décédés à l'abbaye	1680-1792	
Vue 10	Réception sœur Marie-Anne Chollet après 1 an de noviciat	13-7-1735	professe
Vue 11G	Décès Benoît Dumase imprimeur libraire d'Annecy	10-9-1735	
Vue 11G	Réception Rosalie-Thérèse-Marguerite Petitti après 1 an de noviciat	25-9-1735	professe
Vue 11D	Décès sœur converse Marie Pasquier	6-11-1735	converse
Vue 11D	Décès Etienne Durieu dit La Rose, de Crolle, domestique	30-11-1735	
Vue 12G	Prise de voile de novice de Rose Charlotte Platzaert	4-10-1736	
Vue 12D	Décès Dame Marie-Françoise de Gruel, Abbesse ¹	13-1-1737	
Vue 12D	Prise de voile de novice de Lucie Platzaert	2-6-1737	
Vue 13G	Décès Antoinette fille du meunier Hugues Péguet	2-7-1737	
Vue 13G	Réception de Rose Charlotte Platzaert après 1 an de noviciat	27-10-1737	professe
Vue 14G	Prise de voile de novices de Louise de St-Michel et M.Frcse de Chamoisy	11-11-1737	
Vue 14D	Prise de voile de novice de Peronne-André de Blancheville	10-2-1738	
Vue 15D	Réception ² de sœur Lucie Platzaert de Sassy après 1 an de noviciat	10-8-1738	professe
Vue 16G	Décès Cl-Frcs Brasier, de St-Claude, valet d'écurie	16-9-1738	
Vue 16D	Réception Louise /St-Michel & M.Frcse de St-Michel de Chamoisy 1 an noviciat	26-4-1739	professe
Vue 17G	Décès du confesseur Rd Dom Jacques Bourgeois, enseveli près du chœur	7-10-1739	
Vue 17D	Prise de voile de novice de Caroline (sic) de Blanc	24-4-1740	
Vue 18G	Réception de Peronne-Adréanne de Blancheville après son noviciat	29-6-1740	professe
Vue 18D	Réception de Caroline de Blanc après 1 an de noviciat	28-5-1741	professe
Vue 19G	Prise de voile ? Réception ? de Philiberte Pasquier converse	1-10-1741	converse
Vue 19G	Décès François Péguet, des moulins du Betton, inhumé à Chamoux	3-8-1742	
Vue 19D	Décès Laurence [Depomier], servante aux moulins du Betton,	29-12-1742	
Vue 19D	Décès Rd ^e Michelle Pernat de la Pallud, religieuse de chœur	26-2-1743	professe
Vue 19D	Décès Rd ^e Françoise de Reveyron, religieuse de chœur	15-6-1743	professe
Vue 19D	Bénédiction de la grande cloche vieille de 500 ans, rechargée	27-10-1743	bénédiction
Vue 20G	Décès Aimée Giroud de Villard-Léger, servante	1-1-1745	
Vue 20G	Prise de voile de novice de Catherine de Megève	6-6-1745	
Vue 20D	Décès Pernelle Trouillet femme d'Antoine Fabry, des moulins, -> Trinité	5-12-1745	
Vue 20D	Décès Joseph-Gaspard Gordan de Champlarent, valet au Betton	4-3-1746	
Vue 21G	Prise de voile de novice de Victoire de Martinel	10-5-1746	
Vue 21D	Réception de Catherine de Megève après 1 an de noviciat	1-8-1746	professe
Vue 22G	Réception de Victoire de Martinel après 1 an de noviciat	14-5-1747	professe
Vue 22D	Bénédiction du nouveau cimetière de l'abbaye	18-5-1747	bénédiction
Vue 22D	Décès Joseph Croset ouvrier au Betton	20-8-1748	
Vue 22D	Décès Joseph Veuillard fermier à la Boverie	1-9-1748	
Vue 22D	Décès <i>Humbert Le Blanc</i> jardinier et frère oblat au Betton	24-9-1748	
Vue 23G	Décès Jean 4 mois, fils de Claude Veuillard granger à la Boverie	14-1-1749	
Vue 23G	Décès Marguerite de Reveyron prieure et religieuse	8-3-1749	professe
Vue 23G	Décès Jacques Baret domestique au Betton	1-4-1749	
Vue 23G	Décès Frcse 3 ans fille donnée d'Etienne Villard, noyée dans le Gelon	16-6-1751	
Vue 23G	Décès François fils de feu Joseph Veuillard à la Boverie	26-3-1752	
Vue 23G	Décès Pierre fils de feu Joseph Veuillard à la Boverie	1-4-1752	
Vue 23D	Décès d'un inconnu dans la grange de la Boverie, maladie inconnue	10-12-1752	
Vue 23D	Décès Marguerite du Villard 63 ans, abbesse depuis 17 ans, 45 ans de religion ³	2-10-1753	
Vue 24G	2 ^e Bénédiction du nouveau cimetière de l'abbaye (il était sans clôture)	15-11-1753	bénédiction
Vue 24G	Décès André Christin Mugnier 65 ans charpentier de Montendry, au moulin	21-4-1754	
Vue 24G	Décès Cl. Bland de st-Alban d'Urtières à la Boverie (accueilli par charité)	12-2-1755	
Vue 24D	Décès Bonaventure fils de Donat Vulliend, domestique, 26 ans	8-4-1755	
Vue 24D	Décès D ^{elle} Pernelle fille N. Frcs Ph. Duveillard, de Chamoux 60 ans, pensionnaire	8-4-1755	
Vue 24D	Décès Marguerite Ganière ± 50 ans, de Coise, sœur donnée	26-1-1756	
Vue 24D	Décès Claudine Gagnière sœur converse 73 ans, de Coise,	30-1-1757	converse
Vue 24D	Décès Marie, 14 ans, servante, fille Jacques Christin aux moulins, accident	17-6-1757	

¹ La nouvelle abbessse est **Marguerite du Villard à ± 47 ans**

² Etienne Graffion témoin

³ La nouvelle abbessse est **Marianne Chollet du Bourget reçue à l'abbaye en 1735**

Vue 25G	Prise de voile de novice de Marie-Jacqueline Chollet du Bourget ¹	7-9-1757	
Vue 25D	Décès Pierre-Ant. Chollet du Bourget 76 ans dans les appartements externes de l'abbaye	16-9-1757	
Vue 25D	Décès Sébastien 5 mois, fils Claude Veillard dans la Boverie	21-2-1758	
Vue 25D	Réception Marie-Jacqueline Chollet du Bourget après 1 an de noviciat	12-9-1758	professe
Vue 26G	Décès Cl. Blanche de Villard-Léger, entretenu par charité depuis qq années	14-11-1758	
Vue 26D	Décès Frcs ±18 ans, domestique Betton, fils feu Balthazard Rosset,	9-4-1759	
Vue 26D	Décès Josephte ±19 ans servante / moulin Pontbellon fille Jacques Christin,	12-4-1759	
Vue 26D	Décès M. Plattet vve P., mendiante morte de maladie dans l'appartement des domestiques	16-4-1759	
Vue 27G	Décès Frcs ±31 ans, fils feu André Christin, fermier des moulins de Pontbellon	1-7-1760	
Vue 27G	Bénédiction par l'évêque de Martiniana (église, autels, reliques...)	27-9-1760	bénédiction
Vue 27G	Décès R^{de} Marie de Vegié de l'Epigny religieuse professe P^{sde} 93ans (73 ans en religion)	23-1-1761	professe
Vue 27D	Décès Jeanne 1 mois fille Cl. Veillard fermier de la Boverie	14-5-1761	
Vue 27D	Décès dans l'appartement des domestiques de Cl. Simond ±90 ans, d'Arbois domestique,	17-5-1761	
Vue 27D	Décès /appart domestiques J.B.Dessuet ±50 ans, de Taninges charpentier ²	17-5-1761	
Vue 27D	Décès sœur Anne Métral converse, 77 ans, religieuse (52 ans religion)	29-10-1761	converse
Vue 28G	Décès Marie-Jeanne Baptiste de Troche 73 ans, religieuse professe(53 ans en religion)	28-6-1762	professe
Vue 28G	Décès Frcse 15 jours fille Georges Veillard, fermier à la Boverie	22-2-1763	
Vue 28G	Prise de voile de novice de Jeanne-Frcse-Marguerite Ducol (née 30-5-1746)	16-5-1764	
Vue 31D	Réception Jeanne-Frcse-Marguerite Sibué Ducol religieuse de chœur après 1 an noviciat	16-7-1765	professe
Vue 32D	Décès Antoine ± 6 ans fils Claude Veillard, fermier à la Boverie	12-11-1765	
Vue 32D	Décès Simon ± 7 ans fils Pierre Veillard, fermier à la Boverie	14-11-1765	
Vue 32D	Décès Frcse ± 1 an fille George Veillard, fermier à la Boverie	18-12-1765	
Vue 32D	Décès Madeleine Vve Joseph Veillard, jadis fermier à la Boverie	25-12-1765	
Vue 33G	Décès Josephte Lavigne ±54 ans de Seytenex sœur donnée	28-5-1766	
Vue 33G	Décès Marthe 13 mois, fils Claude Veillard, fermier à la Boverie	21-7-1766	
Vue 33G	Décès Marie Rivol 42 ans, de la Rochette, sœur donnée	14-10-1766	
Vue 33G	Décès Louise-Amédée de Gruel ±77ans, religieuse de chœur (61 ans en religion)	9-4-1767	professe
Vue 33D	Décès Frcs 5 semaines fils George Veillard, fermier à la Boverie	31-5-1767	
Vue 34G	Prise de voile de novice de Charlotte-Frcse Chollet de Voglens	6-10-1767	
Vue 34D	Décès Marie-Antoinette Villette converse ±55ans, sœur (37 ans en religion)	6-1-1768	converse
Vue 34D	Décès Marguerite 21 ans fille de Joseph Cochet d'Aix, cuisinière	28-5-1768	
Vue 34D	Prise de voile de novice de Marie-Charlotte de Chamousset	4-10-1768	professe
Vue 35D	Réception Charlotte-Frcse Chollet de Voglens religieuse de chœur après 1 an noviciat	9-10-1768	professe
Vue 36G	Décès J-Marie 2 jours fils J-Louis Aguetzaz moulins de Pontbellon	22-2-1769	
Vue 36G	Décès Denise Aguetzaz ± 59 ans de Villard-Léger sœur donnée	11-3-1769	
Vue 36D	Réception Marie-Charlotte Bertrand de Chamousset religieuse / chœur ap. 1 an noviciat	15-11-1769	professe
Vue 37G	Prise de voile de novice de Jacqueline-Frcse d'Hauterive	21-11-1769	
Vue 37G	Décès Pierre fils feu Sébastien Veillard fermier à la Boverie	11-1-1770	
Vue 37D	Décès Joseph 10 jours, fils George Veillard, fermier à la Boverie	13-2-1770	
Vue 37D	Prise de voile de novice de Marie Emilie de Candie de Moraz	5-8-1770	
Vue 38G	Prise de voile de novice de Philiberte Veillard religieuse converse	20-8-1770	
Vue 38D	Prise de voile de Marie Mollot religieuse converse	11-11-1770	
Vue 39G	Réception de Jacqueline-Frcse de Morel d'Hauterive religieuse de chœur ap. 1 an noviciat	22-11-1770	professe
Vue 39D	Etienne Rolly dit [Erland] ±78 ans calviniste converti en 1724 domestique/Betton pdt 43 ans	9-1-1771	
Vue 39D	Réception Marie Emilie Sarde de Candie dite de Moraz religieuse / chœur ap. 1 an noviciat	11-8-1771	professe
Vue 40G	Réception Philiberte Veillard religieuse converse après 1 an noviciat	30-8-1771	
Vue 40G	Réception Marie Mollot religieuse converse après 1 an noviciat	28-11-1771	converse
Vue 41G	Décès Amédée Bellot 48 ans, de la Rochette, domestique à la Boverie ³	15-12-1771	converse
Vue 41D	Décès sœur Barbe Petroz converse ±69 ans, (49ans en religion)	30-5-1772	converse
Vue 41D	Décès Michel ±25 ans fils Louis Martin de Montendry, domestique ⁴	11-10-1772	
Vue 42G	Décès ds appart domestiques Laurent 18 ans fils feu Hyacinthe Isard / Vd-Léger, domestique	17-11-1772	
Vue 42G	Décès Marie Frcse de Chamoisy de St-Michel ±59 ans, religieuse de chœur (37ans religion) ⁵	20-4-1774	professe
Vue 42G	Décès Lucie Platzaert de Sassy ±54 ans, religieuse de chœur (38 ans religion) ⁶	4-6-1774	professe
Vue 42D	Décès ...anne femme J-Louis Aguetzaz de Montendry meunier aux moulins de Pontbellon	23-1-1775	
Vue 42D	Décès ds appart des étrangers de J-Louis Aguetzaz meunier aux moulins de Pontbellon	4-10-1777	
Vue 42D	Décès Madeleine Pasquier converse ±75 ans, (49 ans religion) ⁷	23-11-1777	converse
Vue 43G	Décès Dominique 52 ans l anternier fils Joseph ... chaudronnier, d'Ivrée/Piémont	20-4-1778	
Vue 43G	Décès Dom Antoine Desmaisons profès Tamié, confesseur Betton ¹	7-8-1778	confesseur

¹ La nouvelle abbesse est Marianne Chollet du Bourget reçue à l'abbaye en 1735

² Meurt d'une maladie prise *en travaillant à un bâtiment neuf dans l'abbaye*.

³ Suspicion de mauvais traitement, examen du cadavre, Me Mollot châtelain du Betton autorise l'inhumation

⁴ asphyxié dans une cuve où il foulait le raisin avec Joseph Novel-Cattin, ses collègues n'ont pas pu le sauver : long récit détaillé impressionnant

⁵ inhumée « normalement » dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

⁶ inhumée au cimetière « au pied de la croix » (et non au charnier des religieuses de chœur et converses), avec domestiques et fermiers, sans explication

⁷ inhumée « normalement » dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

Vue 43D	Décès Marguerite 1 jour fille Dominique Volentin /St-Bonnet et Gabrielle Bulet / Domessin	31-5-1779	
Vue 43D	Décès Pierre 8 ans fils George Veillard d'Hauteville au moulin	15-8-1779	
Vue 43D	Décès sœur ... de Candie 60 ans religieuse de chœur (48 ans religion sic)	9-10-1779	professe
Vue 43D	Décès sœur Valentine-Frcse de Laforest 71 ans religieuse de chœur (54 ans religion) ²	17-10-1779	professe
Vue 44G	Décès J-Bapt. ±30 ans fils feu Pierre Guijoz, de Chambéry, jardinier	19-12-1779	
Vue 44G	Décès sœur Louise de St-Michel, 76 ans religieuse de chœur (45 ans en religion) ³	12-3-1780	professe
Vue 44G	Décès Joseph ±20 ans, fils feu ... de la Rochette, domestique	11-7-1780	
Vue 44D	Décès Antoine fils George ...villard et Jeanne Toignet mariés meuniers	28-8-1780	
Vue 44D	Décès sœur Catherine de Megève 58 ans (35 ans religion) ⁴	16-9-1780	professe
Vue 44D	Décès Marie-Charlotte de Chamousset 29 ans (11 ans en religion) ⁵	22-9-1780	professe
Vue 44D	Prise de voile de Marie-Françoise de Charbonneau	21-11-1780	
Vue 46G	Décès dans la grange de la Boverie de Joseph Veuillet de Hauteville	23-6-1781	
Vue 46G	Décès Simon fils feu François ...quet de la Chapelle du Bard, ancien domestique	27-6-1781	
Vue 45D	Réception de Marie-Frcse de Charbonneau religieuse de chœur après 1 an noviciat	25-11-1781	professe
Vue 46G	Décès Jeanne-Marie Vichard de St-Réal, 73 ans religieuse de chœur (53 ans en religion) ⁶	8-1-1782	professe
Vue 46G	Décès Philiberte Pasquier fille donnée	21-7-1782	
Vue 46G	Décès Pierre Pifetz de Plancherine	11-9-1782	
Vue 46G	Décès sœur Marie Moratz de Candie 32 ans religieuse de chœur (12 ans en religion) ⁷	17-11-1782	professe
Vue 46D	Décès sœur Françoise Truffon 79 ans religieuse de chœur (58 ans en religion) ⁸	10-12-1782	professe
Vue 46D	Décès Claude Veillard à la Boverie	1-4-1783	
Vue 46D	Prise de voile de sœur Marie-Frcse Beaumont religieuse converse	21-6-1784	
Vue 47G	Prise de voile de sœur Pauline de Coucy	5-11-1784	
Vue 47D	Réception de sœur Marie-Frcse Beaumont religieuse converse après 1 an noviciat	23-7-1785	converse
Vue 48G	Réception de sœur Pauline de Coucy religieuse de chœur après 1 an noviciat	21-11-1785	professe
Vue 48G	Décès Rd Dom Joseph Buttin profès de Chesery, confesseur du Betton ⁹	19-1-1786	confesseur
Vue 48D	Prise de voile de sœur Françoise De Muret et sœur Geneviève Delannoy	25-6-1786	
Vue 48D	Prise de voile de sœur Anne-Jeanne-Baptiste de Maréchal	16-7-1786	
Vue 49G	Réception de sœur Françoise de Coucy de Muret et sœur Geneviève Delannoy et sœur Anne-Baptiste de Maréchal religieuses de chœur après 1 an noviciat	31-7-1787	deux professes
Vue 49D	Décès Françoise ±19 ans, fille Michel Brunier de Hauteville, après 2 mois de service	28-9-1787	
Vue 49D	Décès Etienne 8 jours fils Michel Veillard à la Boverie ¹⁰	29-9-1787	
Vue 49D	Décès Marie fille feu Urbain Cros de Vd-Léger, 60 ans célibat fille de service ¹¹	27-10-1787	
Vue 50G	Décès Joseph Novel de Vd-Léger, domestique	16-4-1789	
Vue 50G	Décès Charles Soldet agent de l'abbaye natif de Seve (Piémont)	7-6-1789	
Vue 50G	Décès Sébastien Chichignoud de La Table ¹²	15-10-1789	
Vue 50G	Décès aux moulins Jeanne Veillard femme de George Veillard meunier	24-12-1789	
Vue 50D	Décès Jeanne-Louise de St-Ange 73 ans religieuse de chœur (60 ans religion) ¹³	7-7-1790	professe
Vue 50D	Décès Claudine Sarde de la Forest 78 ans religieuse de chœur (60 ans religion) ¹⁴	9-12-1790	professe
Vue 50D	Décès oblate [»] Claudine Ract 72 ans / Plancherine, a fidèlement servi l'abbaye pdt 49 ans ¹⁶	17-12-1790	
vue 51G	Trouvé mort sous son chariot Claude Geoffroi de la Trinité. Constat. Inhumé à l'abbaye	25- ??-1791	
vue 51G	Décès Marie Veillard 70 ans, mère de Michel Veillard, à la Bouverie	29-3-1791	
vue 51G	Décès Péronne-Andréanne de Blancheville 74 ans religieuse chœur (51 ans religion) ¹⁷	19-4-1791	professe
vue 51G	Décès Rd Dom J.F. Rivollier de Tamié confesseur du Betton ¹⁸	15-8-1791	confesseur
Vue 51D	Décès Michel Veillard 43 ans, fils à feu Claude, fermier à la Boverie	9-6-1792	

¹ inhumé comme son confrère dans l'église près des grilles du chœur

² ensevelie « dans le cimetière de devant »

³ ensevelie « dans le cimetière intérieur»

⁴ inhumée dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

⁵ ensevelie « dans le cimetière intérieur»

⁶ inhumée dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

⁷ inhumée dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

⁸ inhumée dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

⁹ inhumé dans l'église aux pieds de M. le baron de Chollet, à environ 2 coudées de la colonne qui est près de la porte de la sacristie.

¹⁰ Inhumé dans le cimetière devant la grande porte de l'église aux pieds de Françoise Brunier

¹¹ Inhumée à côté de Françoise Brunier

¹² ouvert par le chirurgien à l'instigation du châtelain : il détecte un abcès au foie. Inhumé dans le cimetière contigu à la grande porte de l'église

¹³ inhumée dans le charnier des religieuses de chœur et des converses

¹⁴ inhumée dans le cimetière du dedans attendant au chapitre de l'église

¹⁵ oblat : laïc donné ou qui se donne à un monastère qui lui permettra de vivre certains aspects de la vie et de la spiritualité monastique..

¹⁶ Inhumée dans le cimetière du dedans proche de la croix

¹⁷ inhumée dans le cimetière du dedans attendant au chapitre de l'église

¹⁸ « muni de l'absolution sacramentelle et de l'extrême-onction seulement, pour avoir perdu l'usage de la parole et la connaissance en célébrant les Saints Mystères, après avoir consacré le pain, le jour de la glorieuse assumption de la bienheureuse Vierge Marie, lequel sacrifice nous avons continué et repris à les paroles simili modo (sic); et ledit Rd Dom Rivollier fut enseveli après les 24 heures échues dans le cimetière des R^{des} Dames du Betton après avoir fait les cérémonies ordinaires de l'église. J. Cot curé de Villard-Léger excusant l'aumônier. »

Extrait : les laïcs de l'abbaye et les aumôniers enterrés au Betton

Rd Dom Jacques Bourgeois	confesseur (enterré dans l'église)	+7-10-1739	(48H 1 vue 17)
Humbert Le Blanc	jardinier, frère oblat	+24-9-1748	(48H 1 vue 22)
Noble Pernelle du Villars (de Chamoux)	pensionnaire, 60 ans	+12-4-1755	(48H 1 vue 24)
Marguerite Ganière (de Coise)	sœur donnée, ± 50 ans	+26-1-1756	(48H 1 vue 24)
Noble Pierre-Antoine Chollet du Bourget	±76 ans (enterré dans l'église)	+17-9-1757	(48H 1 vue 25)
Honorable Claude Blanche (de Villard-Léger)	entretenu par charité depuis qq années	+14-11-1758	(48H 1 vue 25)
F. Rosset, dcd ds apparts domestiques	domestique, 18ans	+9-4-1759	(48H 1 vue 26)
Marie Plattet, dcd / apparts domestiques	40 ans, venue demander l'aumône	+13-4-1759	(48H 1 vue 26)
Cl. Simond, dcd ds apparts domestiques	domestique, ± 90 ans	+17-5-1761	(48H 1 vue 27)
[Pessuet], dcd ds apparts domestiques	Charpentier Faucigny > nouveau bâtiment ±50 ans	+12-10-1761	(48H 1 vue 27)
E.Rolly, dcd ds apparts domestiques	ex calviniste, domestique pendant 43 ans, 78 ans	+9-1-1771	(48H 1 vue 39)
	Décès accidentel d'un vendangeur	+11-10-1772	(48H 1 vue 41)
L. Isard (de Vd-Léger) dcd ds apparts dom.	domestique, 18ans	+17-11-1772	(48H 1 vue 42)
JL Aguetaz dcd ds apparts des étrangers	-	+4-10-1777	(48H 1 vue 42)
Rd Dom Antoine Desmaisons	confesseur (enterré dans l'église)	+7-8-1778	(48H 1 vue 43)
Rd Dom Joseph Buttin	confesseur (enterré ds l'église près de Noble Chollet)	+19-1-1786	(48H 1 vue 48)
Charles Soldet (de Sève en Piémont)	agent de l'abbaye	+7-6-1789	(48H 1 vue 50)
Claudine Ract (Plancherine)	72 ans, oblate pendant 49 ans	+17-12-1790	(48H 1 vue 50)
Rd Dom JF Rivollier	confesseur (probable AVC, enterré dans le cimetière)	+15-8-1791	(48H 1 vue 51)

Complément... à compléter probablement

Anne Fray n'apparaît pas dans le Registre des aumôniers – mais une trace subsiste dans les Registres du Tabellion :
 Elle est reçue pour sœur donnée au Betton le 28 août 1785 AD073, 2C2182 vue 323

MINUSCULE BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Sur le destin en général des religieuses expulsées, et celui des ordres religieux :

“Destins de religieuses pendant la Révolution française : l'exemple du diocèse de Poitiers”, Gwénaél Murphy
Clio, 15 | 2002 <https://doi.org/10.4000/cli0.63>

Sur la vie mondaine dans un cercle de notables du 1^{er} Empire :

« *Journal d'une femme de cinquante ans - 1778-1815* », Henriette Lucy Dillon (1770-1853), Marquise de la Tour du Pin :
 publié par son arrière petit-fils le Colonel Comte Aymar de Liedekerke-Beaufort.

Une recherche du XIX^e siècle sur la vie au Betton :

L'abbaye du Beton en Maurienne par Melville Glover (1834-1897).

Archivio di Stato di Torino (Inventaire établi par Tamié – 2015)

Betton - Abbaye des Religieuses, 9 fascicules

Vifs remerciements et hommage ému à F. Jean-Bénilde, Archiviste de Tamié décédé en décembre 2023, qui nous a fait partager cette source précieuse d'informations originales.